



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



Office National de Lutte
Contre la Fraude et la Corruption



*Au service
des peuples
et des nations*

Étude sur la Perception et le Coût de la Corruption au Sénégal

Etude réalisée par



Droits humains



Genre



Equité

10

Dix déterminants de
couverture des services



Risques



SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	4
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHIQUES	6
LISTE DES ANNEXES	8
GLOSSAIRE	9
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS	11
INTRODUCTION	15
1 APPROCHE METHODOLOGIQUE	17
2 APPROCHE THEORIQUE : DEFINITIONS DE LA CORRUPTION	30
3 PERCEPTION DE LA CORRUPTION	40
4 PRATIQUES DE CORRUPTION	77
5 COÛT DE LA CORRUPTION	97
RECOMMANDATIONS	107
CONCLUSION	108
BIBLIOGRAPHIE	109
WEBOGRAPHIE	112
ANNEXES	113
TABLE DES MATIERES	169

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ARMP	Autorité de Régulation des Marchés publics
BTP	Bâtiments et Travaux publics
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CENTIF	Cellule nationale de Traitement des Informations financières
CNLCC	Commission nationale de Lutte contre la Non-transparence, la Corruption et la Concussion
CREI	Cour de Répression de l'Enrichissement illicite
FMI	Fonds monétaire international
GIABA	Groupe intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest
GP	Grand public
IDE	Investissement direct à l'Étranger
IGE	Inspection générale d'État
IPC	Indice de Perception de la Corruption
LUXDEV	Agence luxembourgeoise pour la Coopération au Développement
OFNAC	Office national de Lutte contre la Fraude et la Corruption
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDC	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
OSIWA	Open Society Initiative for West Africa
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RSE	Responsabilité sociétale des Entreprises
TR	Taux de Réussite
TC	Taux de Corruption
TTC	Taux de Tentative de Corruption
USAID	Agence des États-Unis pour le Développement international
WBES	World Bank Environment Survey

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Répartition de l'échantillon du grand public par région

Tableau n°2 : Répartition de l'échantillon du grand public par sexe

Tableau n°3 : Répartition de l'échantillon du grand public par tranche d'âge

Tableau n°4 : Quelques indicateurs sur la connaissance de la corruption au Sénégal

Tableau n°5 : Quelques indicateurs sur l'environnement de la corruption au Sénégal

Tableau n°6 : Appréciation de quelques affirmations assimilées à des pratiques corruptives dans le grand public

Tableau n°7 : Perception de l'ampleur de la corruption dans les régions

Tableau n°8 : Appréciation de quelques affirmations assimilées à des pratiques corruptives chez les professionnels

Tableau n°9 : Quelques indicateurs sur la perception des organes de lutte contre la corruption

Tableau n°10 : Besoins en informations sur la corruption au Sénégal

Tableau n°11 : Besoins en informations sur l'OFNAC

Tableau n°12 : Quelques types de tentatives de corruption chez les professionnels

Tableau n°13 : Raisons évoquées pour chacune des attitudes face à une nouvelle tentative de corruption dans le grand public

Tableau n°14 : Tentatives de corruption chez les professionnels

Tableau n°15 : Quelques indicateurs sur la corruption dans le grand public

Tableau n°16 : Quelques indicateurs sur la corruption dans le grand public et par région

Tableau n°17 : Analyse comparative des probabilités de corruption selon les variables

Tableau n°18 : Analyse comparative des probabilités de corruption selon les variables (suite)

Tableau n°19 : Montant des pots-de-vin en francs CFA par classe d'âge

Tableau n°20 : Montant des pots-de-vin en francs CFA par sexe

Tableau n°21 : Montant des pots-de-vin en francs CFA par niveau d'éducation

Tableau n°22 : Montant des pots-de-vin en francs CFA par zone de résidence

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n°1 : Connaissance globale de la corruption

Graphique n°2 : Acceptions auxquelles renvoie le terme corruption

Graphique n°3 : Connaissance des pratiques de corruption

Graphique n°4 : Cas de corruption identifiés par les enquêtés dans le grand public(GP)

Graphique n°5 : Sous-secteurs du secteur public où des cas de corruption sont Connus

Graphique n°6 : Cas de corruption identifiés dans chaque sous-secteur du secteur public

Graphique n°7 : Sous-secteurs du secteur public où des cas de corruption sont connus
(autre cibles)

Graphique n°8 : Domaines du secteur privé où des cas de corruption ont été lus, vus ou entendus

Graphique n°9 : Cas de corruption identifiés dans chaque domaine du secteur privé

Graphique n°10 : Composantes de la société qui initient généralement le plus la corruption

Graphique n°11 : Top 10 des acteurs du monde professionnel les plus exposés à la corruption

Graphique n°12 : Composantes de la société les plus promptes à céder à la corruption

Graphique n°13 : Secteurs dans lesquels la corruption a été constatée

Graphique n°14 : Domaines du secteur public les plus touchés par la corruption

Graphique n°15 : Domaines d'activités où la corruption est plus constatée, selon les professionnels

Graphique n°16 : Perception du degré d'importance de la corruption par rapport à d'autres urgences

Graphique n°17 : Causes de la corruption selon le grand public

Graphique n°18 : Cause de la corruption selon les autres cibles

Graphique n°19 : Acteurs devant lutter contre la corruption selon le GP

Graphique n°20 : Connaissance d'organisations de lutte contre la corruption dans le GP

Graphique n°21 : Top 10 des organisations de lutte contre la corruption connues et citées dans le GP

- Graphique n°22** : Organisations de lutte contre la corruption connues et citées par les professionnels
- Graphique n°23** : Satisfaction par rapport à la lutte contre la corruption dans le GP
- Graphique n°24** : Satisfaction par rapport à la lutte contre la corruption chez les professionnels
- Graphique n°25** : Changements constatés dans la lutte contre la corruption
- Graphique n°26** : Appréciations du travail de l'OFNAC par le grand public
- Graphique n°27** : Appréciations du travail de l'OFNAC par les professionnels
- Graphique n°28** : Quelques propositions pour lutter contre la corruption
- Graphique n°29** : Quelques types d'offres de corruption dans le grand public
- Graphique n°30** : Nombre de tentatives de corruption subies dans le grand public ces 12 derniers mois
- Graphique n°31** : Cadres dans lesquels les interviewés ont été approchés pour tentative de corruption dans le grand public
- Graphique n°32** : Statut des corrupteurs dans le grand public
- Graphique n°33** : Offres de corruption en nature
- Graphique n°34** : Raisons d'acceptation de la tentative de corruption dans le grand public
- Graphique n°35** : Nombre de tentatives de corruption initiées ces 12 derniers mois dans le grand public
- Graphique n°36** : Cadres dans lesquels les interviewés ont tenté de corrompre dans le grand public
- Graphique n°37** : Statut des personnes qui ont initié une ou plusieurs tentatives de corruption dans le grand public
- Graphique n°38** : Nombre de tentatives de corruption subies chez les professionnels ces 12 derniers mois
- Graphique n°39** : Exemple d'un cas de corruption identifié dans le Ngallenka (cuvette dans le département de Podor)

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Executive summary

Annexe 2 : Questionnaire Grand public

Annexe 3 : Questionnaire pour les professionnels du public et du privé

Annexe 4 : Guide d'entretien

Annexe 5 : Guide de discussion pour Focus-group

Annexe 6 : Manuel de l'enquêteur

Annexe 7 : Rapport de formation des enquêteurs et superviseurs de terrain

Annexe 8 : Rapport atelier de lancement sur l'étude de perception et du coût de la corruption

Annexe 9 : Rapport de terrain

GLOSSAIRE

Il est nécessaire de revenir dans cette partie sur certains concepts, notions et indicateurs pour leur donner un contenu afin que le rapport soit, pour les initiés comme pour les profanes, plus accessible. Dans cette perspective, les termes ci-après ont été définis :

- ✓ **Autres cibles** : partenaires techniques et financiers, média, société civile, Assemblée nationale, Justice.
- ✓ **Cas entendu** : cas de corruption connu grâce au « bouche à oreille » ou à travers la radio et/ou la télévision.
- ✓ **Cas lu** : cas de corruption rencontré grâce à la lecture de supports physiques ou électroniques.
- ✓ **Cas vu** : cas de corruption où l'individu a aperçu une transaction corruptive ou en a été témoin.
- ✓ **Connaissance** : action, fait de comprendre, de connaître les propriétés les caractéristiques les traits spécifiques de quelque chose.
- ✓ **Corruption initiée** : forme de corruption où la personne, de manière intentionnelle, fait une tentative de corruption. Celle-ci peut réussir ou échouer.
- ✓ **Corruption subie** : forme de corruption où la personne reçoit et accepte une tentative de corruption sans qu'elle ne la sollicite.
- ✓ **Durant ces 12 derniers mois** : entre Mai 2015 - Mai 2016.
- ✓ **Grand public** : public, sans spécificité particulière.
- ✓ **Informel** : ensemble des activités qui échappent à la politique économique et sociale, et donc à toute régulation de l'Etat.
- ✓ **Jeunes** : ensemble des personnes de l'échantillon ayant un âge compris entre 15 et 34 ans.
- ✓ **Notoriété** : présence à l'esprit d'une réalité, d'un phénomène.
- ✓ **Pauvres** : le terme pauvre désigne, de l'avis des Sénégalais interviewés, l'ensemble des personnes qui n'ont pas ou ont un revenu faible ne leur permettant pas de subvenir régulièrement et correctement à leurs besoins primaires.
- ✓ **Perception** : processus par lequel un individu choisit, organise et interprète des éléments d'information externes pour construire une image cohérente du monde qui l'entoure. Plusieurs individus soumis au même stimulus peuvent en avoir des perceptions différentes selon l'environnement qui les entoure et selon leurs caractéristiques personnelles.
- ✓ **Pot-de-vin** : somme d'argent, cadeau payé hors du cadre légal, en échange d'un service rendu.
- ✓ **Professionnels** : ensemble des travailleurs du public et du privé.
- ✓ **Riches** : désigne, selon les Sénégalais interviewés, l'ensemble des personnes qui ont un avoir (argent, richesse) conséquent et manifeste.

- ✓ **Secteur privé** : domaine d'activité constitué des entreprises, associations ou organisations qui ne dépendent pas directement de l'Etat, de son administration et où les fonds ne sont pas ou peu investis.
- ✓ **Secteur public** : ensemble des activités économiques ou sociales réalisées sous le contrôle total ou partiel de l'Etat et des collectivités locales.
- ✓ **Vecteur** : toute personne qui sollicite ou offre intentionnellement une contrepartie indue, en échange d'un service gratuit.
- ✓ **Victime** : ensemble des personnes ayant cédé à une tentative de corruption sans la solliciter.
- ✓ **Taux de corruption** : indicateur obtenu en rapportant le nombre des personnes qui ont effectivement cédé à une tentative de corruption et/ou ont réussi à corrompre à l'ensemble des personnes enquêtées.
- ✓ **Taux de tentative de corruption** : indicateur calculé en rapportant le nombre de personnes ayant initié ou subi une tentative de corruption à l'ensemble des personnes enquêtées.
- ✓ **Taux de réussite** : indicateur obtenu en rapportant le nombre des personnes qui ont effectivement cédé à une tentative de corruption et/ou ont réussi à corrompre au nombre de personnes qui ont tenté et sur qui on a tenté la corruption.
- ✓ **Tentative de corruption** : renvoie aux personnes qui essaient de corrompre un tiers, en formulant des offres de corruption, en espèce ou en nature. La tentative connaît une réussite si l'offre de corruption est acceptée. Elle échoue si l'offre de corruption est rejetée. Le concept de tentative de corruption est considéré par certains spécialistes du droit comme inexistant dans le jargon juridique. Dans la logique du Droit sénégalais, même la tentative de corruption est en soi une corruption et donc un délit. Cependant, pour les besoins du modèle d'analyse qui est proposé pour expliquer les pratiques de corruption, le terme tentative de corruption y a son sens. Il permet de décrire le processus par lequel passent les actes de corruption. Il offre aussi la possibilité de calculer des indicateurs comme le taux de tentative de corruption ou celui de taux de réussite. L'utilisation du terme tentative de corruption tout au long de ce rapport est donc dépourvue d'un sens juridique. Il s'inscrit plutôt dans une perspective analytique qui permet de rendre compte d'une réalité étudiée.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Le présent rapport expose les résultats de l'étude sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, effectuée sur la demande de l'Office national de Lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC) avec le concours du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). La réalisation de cette étude a été confiée au cabinet SYNCHRONIX à la suite d'un appel d'offres.

L'étude a été réalisée avec un échantillon de 2336 individus répartis dans sept (7) catégories de cibles que sont le Grand public, le secteur de l'Administration publique, le secteur privé, la Justice, l'Assemblée nationale, les Médias, la Société civile et les partenaires techniques et financiers. Ces différentes catégories de cibles ont été interrogées dans les 14 régions du Sénégal selon des méthodes aléatoires et de choix raisonné. Les approches quantitative et qualitative ont été utilisées pour une meilleure complémentarité.

Les interviews se sont déroulées du 25 mai au 20 juillet 2016 sur l'ensemble du territoire national. À l'issue de cette étude, les résultats suivants peuvent être retenus :

Perception de la corruption

La corruption est un phénomène bien connu (99%) et bien répandu (taux cumulé de 91%) au Sénégal. Ce phénomène est décrit non seulement par le terme « corruption » lui-même, mais aussi à travers d'autres acceptions endogènes qui y renvoient. La connaissance de faits de corruption ne relève pas toujours d'expériences vécues. De nombreux cas relatés ont été entendus ou lus par les populations.

Par ailleurs, 93% des Sénégalais disent connaître des pratiques de corruption. Celles-ci peuvent émaner d'une proposition par un usager, de verser une contrepartie à un agent, en échange d'un service gratuit ou de la sollicitation de cette contrepartie par l'agent lui-même. Ces deux types de pratiques corruptives sont les plus connus au Sénégal. L'utilisation du réseau par un usager pour accéder facilement à un service et/ou le retardement d'un service en vue de recevoir une proposition de corruption de la part d'un usager, constituent aussi des pratiques de corruption bien connues des Sénégalais.

Concernant l'environnement de la corruption, le constat général révèle une bonne présence de celle-ci dans l'univers des Sénégalais. En effet, 95,3% dans le grand public et 61,7% chez les professionnels, attestent la présence de la corruption dans leur environnement immédiat.

Le secteur public est perçu comme celui où les cas de corruption sont les plus nombreux (93%). Les sous-secteurs du public les plus touchés sont la Sécurité publique, constituée de la Police et de la Gendarmerie (95,9%), de la Santé (29,2%) et de l'Education (26,1%).

Parmi les composantes de la société perçues comme initiant le plus la corruption figurent en haut du classement : ceux que la plupart des interviewés appellent "les riches" ou les nantis, les fonctionnaires et les acteurs politiques. Les fonctionnaires (61,5%) sont vus, dans le grand public, comme les plus prompts à céder à la corruption. Chez les professionnels, ce sont les personnes qui ont des fonctions touchant aux finances et au management qui sont perçues comme les plus exposées à la corruption. Il s'agit notamment des agents financiers et comptables, des agents de contrôle, des directeurs et des superviseurs.

Les causes de la corruption sont multiples et variées. Celles qui ont été identifiées par les populations comme étant les plus significatives, sont le manque d'éthique (72,8%), la pauvreté (54,7%), la faiblesse des salaires (27,2%) et l'ignorance (18,7%).

Malgré sa présence dans l'environnement sénégalais, la lutte contre la corruption n'est pas perçue comme faisant partie des urgences, comparée à d'autres priorités comme la Santé, l'Education, la pauvreté et le chômage. La lutte contre la corruption n'apparaît qu'au 5ème rang des préoccupations les plus urgentes des sénégalais.

Donner des cadeaux ou de l'argent en période électorale, donner des fonds publics à des partisans, contourner la bureaucratie excessive en payant des pots-de-vin ou en donner aux agents mal rémunérés sont considérés comme des pratiques de corruption par la majorité des sénégalais. Cependant, ils sont moins catégoriques lorsqu'il s'agit de l'utilisation d'une position dans l'Administration publique pour aider un ami ou un parent. Pour eux, offrir un cadeau ou de l'argent à un agent après un service rendu n'est pas une forme de corruption.

Enfin, les sénégalais estiment, pour 71,7%, que les cas de corruption sont imputables aux démembrements de l'Etat. Selon eux, seuls 53% des cas sont initiés par les citoyens à titre particulier. Il est attendu de l'Etat qu'il mette en place une législation préventive, claire et coercitive, des mécanismes de dénonciation et de poursuite connus de tous ; des institutions travaillant en toute indépendance et des campagnes de communication et de sensibilisation ciblées et efficaces. Les citoyens, par leur comportement, doivent montrer le bon exemple, en se gardant de céder à la corruption et en ayant l'attitude citoyenne qui consiste à dénoncer les corrupteurs. Les actions des autres acteurs que sont les organisations de la société civile, les religieux et la famille, viendront ainsi en appoint.

Les Sénégalais ne sont pas nombreux à connaître des organisations de lutte contre la corruption (22%). L'OFNAC est de loin l'institution de lutte contre la corruption la plus connue (87%).

En outre, les Sénégalais sont peu satisfaits des résultats obtenus jusqu'ici, avec un taux de satisfaction de 34% seulement. Ils estiment tout de même que des efforts sont en train d'être consentis dans le sens de réduire la propagation de ce fléau, avec la création de l'OFNAC notamment. Cette institution, symbole de l'engagement de l'Etat dans la lutte contre la corruption au Sénégal, a abattu jusqu'ici un travail que 59% des Sénégalais apprécient positivement.

Globalement, les Sénégalais connaissent bien la corruption et sont capables, dans leur majorité, de la définir. Ils perçoivent aussi le phénomène de la corruption comme étant assez présent dans leur environnement, tout en étant conscients qu'une lutte lui est opposée. Cependant, les institutions de lutte contre la corruption ne sont pas bien connues, même si parmi elles, l'OFNAC semble être une exception. Par ailleurs, les Sénégalais ne sont pas satisfaits de la lutte contre la corruption telle qu'elle est menée jusqu'ici. Leurs attentes sont plus importantes que les efforts et moyens déployés par le Gouvernement du Sénégal pour lutter contre la corruption.

Pratiques de corruption

Dans le secteur public comme dans celui du privé, les résultats de l'étude montrent que les usagers sont plus prompts à faire des propositions de corruption que les agents. Le taux de tentative de corruption ou proportion d'individus susceptibles de faire une tentative de corruption est globalement de 25,6% des personnes interrogées. Une ventilation des résultats dans des cibles choisies montre quelques disparités. Ainsi, le taux de tentative de corruption est de 25,7% dans le grand public. Il est plus important en milieu urbain (27,7%) qu'en milieu rural (23,4%). Il ressort aussi de cette étude que les hommes (33,1%) font plus de tentatives de corruption que les femmes (19,2%). Ils sont aussi plus approchés pour être corrompus. Dans le secteur informel, le taux de tentative de corruption est de 28,6%.

En moyenne, un Sénégalais sur quatre est exposé à la corruption, qu'il en soit l'initiateur ou qu'il l'accepte. Cependant, même si toutes les tentatives de corruption ne se concrétisent pas par un succès, le taux d'acceptation des tentatives de corruption est de 55,2%.

Par ailleurs, le taux de corruption est de 14,1% pour l'ensemble des composantes du Grand public. Il est de 9,9% chez les professionnels, avec une variation selon qu'on se trouve dans le public (9,9%) ou dans le privé (13%). Les femmes dans le Grand public sont moins corrompues que les hommes, les moins de 20 ans et les plus de 50 ans moins corrompus que les personnes d'un âge compris entre 20 et 50 ans.

De même, le taux de corruption dans le monde rural est plus important que celui des villes. La région de Diourbel (19,4%) enregistre le plus fort taux de corruption, tandis que celle de Saint-Louis affiche le plus faible taux (6,5%). De même, les personnes les plus instruites sont aussi celles qui paient le moins de pots-de-vin comparé aux analphabètes. Les personnes issues des ménages dont le revenu mensuel est compris entre 200 000 et 500 000 F CFA, sont considérées comme plus corrompues que les personnes dont les ménages ont un revenu mensuel inférieur ou supérieur à cette fourchette. Dans le privé, 80% des tentatives de corruption sont acceptées.

Les Sénégalais qui acceptent la corruption sont plus nombreux (21%) que ceux qui l'initient (6%). 30% de ceux qui ont déjà accepté la corruption et 70% de ceux qui l'ont déjà initiée sont de potentiels récidivistes. Les personnes qui n'ont jamais fait l'expérience de la corruption ne seraient que 9% à céder à une tentative de corruption.

Les propositions de corruption sont, dans 85% des cas, formulées en numéraires. Les Sénégalais dénoncent peu les auteurs de corruption. Les intentions de dénonciation des pratiques de corruption ne dépassent pas 6%.

Coût de la corruption

Le montant moyen de pots-de-vin demandé au cours des 12 derniers mois s'élève à 95 406 F CFA. Celui concernant les personnes ayant cédé est de 100 877 F CFA par an. Le montant global de pots-de-vin payés est estimé à 118,44 milliards de F CFA durant les 12 derniers mois.

Si nous prenons la variable âge, les jeunes et les personnes âgées sont moins invités à payer des pots-de-vin par rapport aux autres classes d'âge. L'analyse des coûts dans la variable sexe révèle des différences entre les montants demandés aux femmes et ceux demandés aux hommes, ainsi que les montants payés par ces derniers. Nous constatons que les montants qu'on demande aux femmes sont plus élevés que ceux demandés aux hommes, mais celles-ci finissent généralement par payer des montants supérieurs à ceux versés par les hommes.

En outre, dans l'ensemble, les personnes issues de ménages ayant un revenu élevé, payent en moyenne beaucoup plus en pots-de-vin que celles qui proviennent de ménages à faible revenu.

Globalement, cette étude livre une cartographie de la corruption au Sénégal. Elle se veut une étude de référence à partir de laquelle tous les indicateurs qui ont été mesurés pourront être suivis et analysés en fonction des changements qui vont s'opérer dans le temps. Les résultats ici exposés sont censés connaître des évolutions, elles-mêmes tributaires d'autres facteurs exogènes qui ne sont pas toujours maîtrisés à l'avance. Des études ultérieures, améliorées sur la base des acquis de la présente étude, aideront à mettre en place un baromètre, annuel ou biannuel, dont l'utilité sera de faire l'état de la corruption au Sénégal et d'en apprécier les évolutions.

INTRODUCTION

La vie des communautés est de plus en plus marquée par d'importantes disparités économiques, aggravées par une raréfaction continue des ressources naturelles. Les États, en particulier ceux en développement, sont aujourd'hui dans un contexte de crise économique et financière, confrontés à des difficultés structurelles qui plombent sérieusement leurs capacités à produire de la richesse. A cette situation sont venus s'ajouter d'autres facteurs, parmi lesquels la mauvaise gouvernance dans la gestion des affaires publiques, dont les manifestations les plus visibles sont la corruption, la fraude, le blanchiment d'argent etc.

La corruption est un phénomène ancien et évolutif. Ce qui est considéré comme corruption à une époque peut ne plus l'être à une autre et réciproquement. C'est un phénomène de société qui bénéficie d'un traitement médiatique intensif dont on ne dispose pas encore de toutes les données nécessaires pour une analyse approfondie. Cependant, les tentatives d'estimations chiffrées du phénomène montrent que son influence est considérable.

L'influence de la corruption peut être perçue à divers niveaux de la vie politique, économique et sociale. C'est ainsi que l'on évoque très souvent des faits de corruption, avérés ou non, dans les systèmes judiciaires, la gestion des finances publiques, au niveau des services publics, ainsi que dans la sphère de décision politique etc. Les répercussions d'une telle influence sont à la mesure de la diversité des domaines et secteurs touchés : fonctionnement des institutions, redistribution des richesses, accès aux services sociaux de base, planification économique, régulation économique et commerciale etc.

Aussi, lutter contre la corruption devient-il pour les gouvernements, un impératif de bonne gouvernance, de développement, pour la satisfaction des besoins des populations. Sur le plan international, les États ont très tôt compris l'importance de la prévention et de la lutte contre la corruption pour briser les obstacles au développement.

Au niveau national, le Sénégal s'est doté au fil des années, d'un cadre institutionnel et juridique s'inspirant des normes, des techniques et des procédures de prévention et de lutte contre la corruption en vigueur au niveau international. C'est ainsi que le Sénégal a ratifié la plupart des instruments juridiques internationaux de lutte contre la corruption dans le cadre de l'UEMOA, de la CEDEAO, de l'Union Africaine et de l'Organisation des Nations Unies.

Bien avant et dès le début des indépendances, une volonté de combattre le phénomène a commencé à transparaître notamment dans le secteur public par l'intégration de dispositions de lutte contre la corruption dans la loi 61-33 portant statut général des fonctionnaires. Des structures dédiées, entre autres à la lutte contre la corruption, ont été ensuite érigées, démontrant ainsi l'engagement des autorités publiques à combattre la corruption. C'est le cas notamment de l'ancienne Commission nationale de Lutte contre la Non-transparence, la Corruption et la Concussion (CNLCC).

Après l'adoption de la loi n° 2012-22 du 27 décembre 2012 portant Code de Transparence dans la Gestion des Finances publiques, le Sénégal a mis en place, sur initiative du Président de la République, l'Office national de Lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC) par le vote de la loi n° 2012-30 du 28 décembre 2012. C'est dans le même sillage que la loi n° 2014-17 du 02 avril 2014 relative à la déclaration de patrimoine a été adoptée afin d'assurer le contrôle de l'évolution du patrimoine de certaines personnes impliquées dans la gestion des affaires publiques.

L'efficacité de ces cadres institutionnels et juridiques détermine dans une large mesure la réussite des interventions de l'État en matière de développement économique et social. Car pour atteindre les résultats escomptés dans les efforts de développement, il est nécessaire de renforcer les moyens de prévention et la lutte contre la corruption, afin que les ressources mobilisées soient dépensées d'une manière efficace et efficiente.

La lutte contre la corruption ne saurait être efficace si elle ne part pas d'une claire connaissance de la perception que les populations en général et les autres acteurs de la société ont de ce phénomène. Il est dès lors nécessaire qu'une étude de référence déterminant la perception de la corruption par les populations, selon leur position sociale, leur secteur d'activité et leur niveau de vie, soit réalisée. Cette étude doit également s'intéresser au coût de la corruption, aussi bien économique que social.

Ainsi, les principaux objectifs de cette étude, déclinés sous forme de problématiques, sont les suivants:

- ✓ Comment le secteur privé, le secteur public, les ménages, les jeunes, les organisations de la société civile et les femmes perçoivent-ils la corruption?
- ✓ Quelles sont les causes, les manifestations et les différents types de corruption au Sénégal?
- ✓ Quelles sont les couches de la population les plus exposées, comme victimes, à la corruption ?
- ✓ Quelles sont les couches de la population les plus exposées, comme acteurs, à la corruption?
- ✓ Quel est le coût estimatif de la corruption ?

Cette étude va apporter des réponses à ces principales questions. Elle s'intéressera également aux besoins en informations sur la corruption, les organes de lutte contre la corruption et l'OFNAC. Elle donnera aussi l'opportunité aux différents acteurs rencontrés de formuler quelques recommandations dans la perspective d'améliorer la démarche adoptée dans la lutte contre la corruption.

L'ensemble de ces points seront abordés à la lumière des résultats de nos recherches. En effet, cette étude s'est appuyée sur une importante revue de la littérature sur les questions de corruption, mais aussi sur l'économie et la sociologie de façon générale. Elle a en outre bénéficié des données recueillies sur le terrain grâce à la combinaison des techniques qualitatives et quantitatives, mais aussi d'un traitement scientifique grâce aux logiciels statistiques et aux analyses appropriées de contenus.

Ce rapport est structuré en quatre chapitres. Le premier chapitre expose la démarche méthodologique qui a permis d'identifier les cibles de l'enquête, de les interviewer et d'exploiter les données recueillies sur le terrain. Le deuxième chapitre fait le point des connaissances sur la corruption et procède à une clarification de certains concepts utilisés tout au long de ce document. Le troisième chapitre traite de la perception que les Sénégalais ont de la corruption à travers les différentes cibles enquêtées. Le quatrième et dernier chapitre est consacré à la mesure du coût de la corruption. Sur la base des résultats obtenus, des conclusions ont été tirées et des recommandations formulées.

1 APPROCHE METHODOLOGIQUE

La réalisation d'une mission de ce genre requiert trois conditions majeures : une approche inclusive, une méthodologie claire, rigoureuse et pertinente au regard des objectifs de l'OFNAC et une équipe professionnelle et expérimentée, compétente et dynamique.

L'approche générale utilisée dans le cadre de cette étude procède d'une démarche qui combine des méthodes quantitatives et qualitatives. Cette double « approche méthode » hybride a permis à la fois de mesurer la perception que les différentes cibles ont de la corruption, mais aussi et surtout de comprendre les mécanismes à partir desquels s'opère la corruption.

La démarche est articulée autour de quatre phases :

- ✓ une phase de préparation de la mission ;
- ✓ une phase de collecte des données ;
- ✓ une phase d'analyse des résultats ;
- ✓ une phase de contrôle qualité.

Cependant, il serait intéressant, avant de présenter les aspects de la méthodologie listés ci-dessus, de procéder à une présentation du Sénégal : cf2.

1.1 Présentation du Sénégal

Le Sénégal a une superficie de 196 722 km² (cf2). Sa population est estimée à environ 15,3 millions d'habitants en 2016. Selon le dernier recensement de 2013, 23 % des habitants du pays sont concentrés dans la région de Dakar (qui couvre 0,3 % du territoire), et 40 % vivent en zones urbaines.

En 2015, le Sénégal a enregistré des résultats macroéconomiques solides, avec un taux de croissance de 6,5 % (le plus élevé depuis 2003) qui l'a hissé au deuxième rang des pays les plus dynamiques en Afrique de l'Ouest, derrière la Côte d'Ivoire.

La croissance de l'économie sénégalaise est ressortie à 6,4 % au premier trimestre 2016. Elle est principalement tirée par le secteur primaire et les bonnes performances des industries extractives, de la pêche et de l'agriculture. La bonne performance du secteur agricole s'explique par des précipitations favorables et les très bons résultats des secteurs bénéficiant de programmes publics ciblés (arachide, riz et horticulture). Le secteur industriel est globalement en perte de vitesse, en dépit de la croissance soutenue des secteurs de la construction, de la chimie et de l'énergie. Enfin, le secteur des services, qui représente plus de la moitié du PIB, continue d'afficher une croissance rapide grâce à l'expansion des secteurs des transports et des communications. Du côté de la demande, tous les secteurs enregistrent des résultats solides ; les exportations connaissent une croissance rapide qui tient principalement à la hausse de la production et des exportations du secteur primaire.

¹ Données tirées pour l'essentiel de la Présentation du Sénégal publié sur le site de la Banque mondiale.
<http://www.banquemondiales.org/fr/country/senegal/overview>.

La progression des exportations a profité à la balance courante, dont le déficit a été réduit de près de 9 % en 2014 et 7,6 % en 2015, malgré l'augmentation des importations liée à la vigueur de la croissance. De même, la hausse des recettes a soutenu les efforts d'assainissement budgétaire entrepris par les pouvoirs publics et entraîné une réduction du déficit budgétaire de 8,5 à 7,7 % du PIB entre 2014 et 2015. La dette s'est creusée à près de 57 % du PIB, mais reste soutenable.

Les perspectives de l'économie sénégalaise restent positives, avec une croissance qui devrait atteindre 6,6 % en 2016 et s'accélérer progressivement dans les prochaines années. Le secteur agricole devrait continuer de croître, sous réserve que les secteurs secondaire et tertiaire affichent tous deux des performances robustes. L'économie pourrait tirer profit de la baisse des cours du pétrole (malgré leur remontée récente), mais aussi de la poursuite de la mise en œuvre du « Plan Sénégal émergent » (PSE), qui vise à lever les obstacles structurels à la croissance et à faciliter l'initiative privée. Le déficit de la balance extérieure comme celui des finances publiques devraient poursuivre leur repli sous l'effet de la hausse de la production, des exportations et des recettes budgétaires ; en dépit de la progression des importations et des investissements publics. Le ratio de la dette publique par rapport au PIB devrait se stabiliser, avant de diminuer progressivement à moyen terme.

Sur le plan social, le taux de pauvreté, qui atteint 46,7 % selon les dernières estimations, reste élevé. Le taux de croissance du PIB est bien en deçà du niveau nécessaire pour faire reculer la pauvreté, tandis que le poids de plus en plus important des exportations de biens à forte intensité capitaliste au détriment de secteurs intensifs en main-d'œuvre, limite la création de nouveaux emplois. Une série de chocs enregistrés au cours des dernières années est venue freiner davantage les progrès : l'incidence de la pauvreté n'a baissé que de 1,8 point de pourcentage entre 2006 et 2011, tandis que le nombre absolu de pauvres, lui, augmentait pour atteindre 6,3 millions en 2011.

Le niveau des inégalités reste modéré et se situe au-dessous de la moyenne enregistrée en Afrique subsaharienne. Les disparités géographiques restent cependant très prononcées : deux habitants sur trois vivent dans la pauvreté en milieu rural, et en particulier dans le sud du pays, contre un sur quatre à Dakar. Le pays a enregistré un certain nombre d'avancées en matière d'accès à l'Éducation.

Le Programme national de bourses de sécurité familiale a été mis en place pour améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres.

Sur le plan de la gouvernance, le Gouvernement a activé et créé des institutions de contrôle des personnes qui gèrent les deniers publics. C'est ainsi que la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI) a été réactivée et l'OFNAC créé, dans le but de renforcer la lutte contre la corruption au Sénégal.

1.2 Préparation de la mission

Cette première phase regroupe les étapes d'harmonisation, de conception et de test des outils de collecte de données, de formation des superviseurs et des enquêteurs, de constitution des équipes de terrain et de l'organisation des voyages à l'intérieur du pays.

1.2.1 Harmonisation

L'étape de l'harmonisation a permis au cabinet SYNCHRONIX et à l'OFNAC d'échanger sur les objectifs et les résultats attendus de la mission. Elle a aussi permis au Cabinet de présenter sa note méthodologique, qui a fait l'objet d'une amélioration, grâce aux observations du comité qui était chargé de son évaluation. Il en a été de même pour les différents outils ayant servi à recueillir les données sur le terrain. Des échanges ont eu lieu sur le chronogramme proposé, ainsi que la logistique devant permettre de faire correctement le travail de terrain.

Cette étape a été très décisive pour le reste de la mission. Elle a surtout marqué l'accord du commanditaire de laisser l'opportunité au Cabinet de travailler en toute indépendance, dans le respect des termes de référence.

1.2.2 Conception des outils de collecte de données

La revue documentaire a permis d'exploiter les documents pertinents relatifs à l'OFNAC, mais aussi à la corruption de façon générale, aussi bien sur le volet social qu'économique. L'objectif visé à ce niveau est une imprégnation de la problématique de la corruption au Sénégal, et par extension, en Afrique et dans le monde. La revue documentaire a consisté à lire et exploiter cinquante-quatre (54) documents et à visiter vingt-cinq (25) sites internet pour trouver des informations, les croiser, les trier et enfin, en extraire les parties qui, dans le cadre de cette étude, comportent une valeur ajoutée. C'est en partant de cette documentation et sur la base des TDR de l'étude que les outils de collecte de données ont été conçus.

Pour réaliser l'enquête de perception, deux questionnaires contenant des questions ouvertes et des questions fermées ainsi qu'un guide d'entretien, ont été élaborés pour recueillir les avis des différentes cibles de l'enquête. Le premier questionnaire concerne le grand public et le second a servi à recueillir les données auprès des professionnels du privé et du public.

Chaque questionnaire comporte plusieurs thématiques. La première thématique concerne les aspects sociodémographiques, appelés aussi signalétiques. Elle a pris en charge les variables comme le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, le lieu d'habitation, la langue et les équipements des interviewés, le secteur d'activité, la position de l'interviewé et son statut dans l'entreprise pour laquelle il travaille, etc. Ces données sont d'une importance capitale car elles sont croisées avec les résultats obtenus dans les autres thématiques du questionnaire.

D'autres thématiques ont été abordées dans le questionnaire. Il s'agit de :

- ✓ la perception de la corruption au Sénégal par les différentes cibles interrogées,;
- ✓ les couches de la population les plus exposées comme victimes à la corruption ;
- ✓ les couches de la population les plus exposées comme acteurs de corruption ;
- ✓ les causes, les manifestations et les différents types de corruption;
- ✓ la perception de la corruption par le secteur privé, le secteur public, les ménages, les autorités religieuses et coutumières, les jeunes, ainsi que les organisations de la société civile, les hommes et les femmes;
- ✓ le coût estimatif de la corruption par secteur ou population cible;
- ✓ les attentes des différentes cibles en matière de lutte contre la corruption ;
- ✓ les craintes des différentes cibles par rapport à la lutte contre la corruption ;
- ✓ la perception de l'OFNAC en tant qu'organisme luttant contre la corruption par les différentes cibles ;
- ✓ la notoriété et l'image de l'OFNAC dans la lutte contre la corruption au Sénégal ;
- ✓ les besoins en informations des cibles sur la corruption et la lutte contre la corruption ;
- ✓ les moyens de communication utilisés par les différentes cibles pour s'informer ;
- ✓ les suggestions d'amélioration de la visibilité, de la perception et de l'image de l'OFNAC ainsi que de la lutte contre la corruption au Sénégal.

Le **guide d'entretien** a comporté les mêmes thématiques que le questionnaire. Il a servi à interroger les acteurs de la Justice, de la Société civile, des Médias, les partenaires techniques et financiers et les députés.

Le type de guide d'entretien qui a été utilisé est celui semi-structuré. Il donne la latitude à l'interviewé de s'épancher sur les questions qui lui sont posées. Il demande aussi de la part de l'interviewer une certaine attention et une orientation de l'entretien. Ce qui évite que les réponses de l'interviewé s'éloignent du cadre dans lequel les questions ont été posées.

Quant au **guide d'animation** pour le focus-group, il constitue un canevas qui a permis d'animer la discussion de groupe, avec des questions de relance. Si les mêmes thématiques sont reprises dans ce guide, l'objectif était d'aller au-delà des discours pour entrer en profondeur dans l'analyse et la compréhension de chaque thématique. Tout comme le guide d'entretien, il s'adresse à des cibles particulières qui ont été identifiées dans la partie qui traite des cibles. Le guide d'animation a servi à interroger les catégories d'acteurs comme les chauffeurs, commerçants, agriculteurs et usagers.

Finalement, les outils proposés pour la collecte des données constituent un mixte méthodologique approprié pour ce genre d'étude car étant une combinaison entre outils quantitatifs et qualitatifs pour étudier une réalité aussi complexe que la corruption.

Par ailleurs, la multiplicité des outils de collecte de données est aussi tributaire de la diversité et de la variété des cibles à enquêter.

1.2.3 Identification des cibles de l'enquête

Pour mener à bien cette mission, plusieurs cibles ont été identifiées. Il s'agit :

- ✓ **du secteur privé** : ce groupe comprend les entreprises du secteur privé, notamment celles qui évoluent dans les domaines du BTP, des industries et des mines, des hydrocarbures, des sociétés de distribution et de services, ainsi que des organisations patronales.
- ✓ **du secteur public** : cette catégorie est composée des fonctionnaires, notamment les DAGE des ministères et les gestionnaires des cellules de passation des marchés au niveau des ministères et des agences, ainsi que des agents des grandes entreprises du public. Elle comprend également les autorités administratives que sont les gouverneurs, les préfets et sous-préfets ainsi que les travailleurs des collectivités locales.
- ✓ **de l'Assemblée nationale** : Il s'agit principalement des députés.
- ✓ **de la Justice** : il s'agit ici de l'ensemble des corps qui interviennent, peu ou prou, dans le domaine de la Justice. On peut citer les magistrats, les avocats, les huissiers, etc.
- ✓ **du grand public** : il s'agit des populations dans les quatorze (14) régions du Sénégal. Les individus à interviewer ont été sélectionnés grâce à un échantillonnage qui a indiqué combien d'hommes et de femmes, de jeunes et de vieux, de ruraux et d'urbains ont été enquêtés dans chaque région. Le grand public est composé d'usagers et de particuliers, mais aussi de commerçants, d'agriculteurs, d'éleveurs, de chauffeurs, de travailleurs du secteur informel, de cadres du public et du privé, de chefs religieux et coutumiers, etc.
- ✓ **de la société civile** : ce groupe comprend les Organisations Non gouvernementales (ONG), les médias et les organismes de recherche et de lutte contre la corruption.
- ✓ **des partenaires techniques et financiers** : il s'agit des organisations internationales qui financent des projets de développement dans notre pays.

Au total, sept (07) catégories de cibles ont été interrogées. Le nombre élevé des cibles renseigne sur l'importance et la complexité de la question de la corruption. Par ailleurs, il garantit une diversité de points de vue et de perception qui enrichit les résultats et identifie, pour chaque acteur et pour tous, les leviers sur lesquels il est possible de s'appuyer pour élaborer et mettre en œuvre une meilleure approche de la lutte contre la corruption.

Au-delà des cibles et des outils de collecte de données, la fiabilité d'une étude se mesure aussi à l'aune de la représentativité de l'échantillon choisi et de la technique qui a permis d'opérer ce choix.

1.2.4 Échantillonnage

L'enquête quantitative permet de compléter les données secondaires déjà disponibles (et exploitées) avec de nouvelles données (primaires). Plus celles-ci ressemblent à la population d'étude, plus il est possible de faire des extrapolations.

Dans cette étude, c'est l'échantillonnage aléatoire stratifié qui a été utilisé. La population cible les individus âgés de 15 ans et plus et vivant au Sénégal. L'échantillonnage aléatoire est une méthode très complexe et prend plus de temps. Mais il permet de garantir la qualité de la généralisation des résultats obtenus pour un échantillon qui s'étend à l'ensemble de la population d'étude. La stratification permet de s'assurer que l'échantillon est fidèle à la répartition en catégories observées dans la population totale. Cette méthode est d'autant plus efficace que la population est composée de sous-groupes très hétérogènes entre eux et très homogènes en leur sein.

Sur le plan de la représentativité, la notion d'échantillon étant associée à la fiabilité des résultats obtenus, celui-ci possède les mêmes caractéristiques que la population que l'on souhaite étudier. Il doit permettre d'estimer, avec une marge d'erreur acceptable, les caractéristiques de la population ciblée à partir des résultats obtenus. On parle alors d'« échantillon représentatif » de la population.

Dans une étude portant sur la perception de la corruption par les populations, le lieu de résidence, le sexe et l'âge du répondant restent des variables d'intérêt pertinentes. Le premier niveau de stratification est la région. Chaque région du Sénégal constitue une strate. L'échantillon est réparti proportionnellement au poids de chaque région. Ainsi, quatorze (14) strates représentant les 14 régions du Sénégal sont définies, puis un échantillon proportionné est appliqué, sur la base des variables d'intérêt que sont la région, le sexe et l'âge. Deux mille (2000) individus sont choisis. Un intervalle de confiance d'au minimum 95% et une marge d'erreur de 2,15% ont été retenus au regard de la taille de l'échantillon.

✓ Répartition de l'échantillon par région

Tableau n°1 : Répartition de l'échantillon du grand public par région

Région	Dakar	Thiès	Diourbel	Saint-Louis	Kaolack	Louga	Fatick	Tambacounda	Kolda	Ziguinchor	Matam	Kaffrine	Sédhiou	Kédougou
Echantillon	542	268	211	132	93	132	84	125	96	89	75	75	20	59

Pour ce qui est de la sélection des unités à enquêter, nous avons d'abord déterminé les points de départ des équipes de collecte. Une fois ce point de départ déterminé, les enquêteurs ont procédé à la sélection des ménages par la grille de KISH. La méthode de Kish est une procédure de sélection, au hasard, d'un individu parmi ceux éligibles au sein d'un ménage appartenant à l'échantillon d'une enquête auprès des ménages. L'individu sélectionné, ou « individu Kish », est celui qui sera interrogé ou sur lequel des données seront collectées.

✓ Répartition de l'échantillon par sexe

Tableau n°2 : Répartition de l'échantillon du grand public par sexe

NATIONAL	TOTAL		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Dakar	263	279	542
Thiès	122	145	268
Diourbel	86	125	211
Saint Louis	57	75	132
Kaolack	42	51	93
Louga	58	74	132
Fatick	38	46	84
Tambacounda	60	65	125
Kolda	48	48	96
Ziguinchor	44	46	89
Matam	33	42	75
Kaffrine	34	40	75
Sédhiou	10	10	20
Kédougou	28	31	59
Total Effectif	923	1077	2001

La faible taille de l'échantillon dans les régions de Sédhiou et Kédougou peut avoir un impact réel sur les indicateurs qui sont calculés. Dans la répartition, des enquêtés ont été ajoutés à Sédhiou et à Kédougou (Voir tableau n°3 comparativement au tableau n°2).

✓ Répartition de l'échantillon par tranches d'âge

Tableau n°3 : Répartition de l'échantillon du grand public par tranche d'âge

	Dakar	Thiès	Diourbel	Saint-Louis	Kaolack	Louga	Fatick	Tambacounda	Kolda	Ziguinchor	Matam	Kaffrine	Sédhiou	Kédougou
15-19 ans	112	58	42	28	21	29	19	24	18	19	16	17	4	10
20-24 ans	103	47	34	22	15	20	13	21	15	15	12	17	4	9
25-29 ans	78	31	24	15	13	17	9	17	10	8	9	10	2	9
30-34 ans	60	25	23	14	9	13	7	13	11	9	8	8	2	6
35-39 ans	46	20	17	9	7	10	7	10	8	6	5	6	2	5
40-44 ans	39	20	13	10	6	9	7	10	8	6	6	5	2	5
45-49 ans	31	16	13	6	5	8	5	8	6	4	4	4	1	4
50-54 ans	23	12	12	7	4	6	4	6	5	5	4	3	1	3
55-59 ans	15	9	9	4	3	5	3	5	3	5	2	2	1	3
60 ans et +	35	29	23	15	9	15	11	10	9	13	8	7	7	6
Total	542	267	210	130	92	132	85	124	93	90	74	79	26	60

La faible différence entre les totaux des tableaux 2 et 3 est liée au fait que la répartition de l'échantillon en partant des régions, et à l'intérieur de celles-ci, des tranches d'âge, ne tombe pas toujours juste. Il est nécessaire, pour faire des ajustements, de combler les manques afin d'avoir une bonne répartition.

Au total, 2336 individus répartis dans les sept (07) cibles ont été interrogés dans le cadre de cette étude quantitative. Pour ce qui est de l'étude qualitative, 10 groupes de discussions ont été animés. Les données quantitatives et qualitatives recueillies ont été collectées par des enquêteurs sous la houlette de superviseurs.

1.2.5 Recrutement et formation des enquêteurs

A partir de sa base de données, le Cabinet a procédé à la sélection et à la formation de superviseurs et d'enquêteurs qualifiés chargés de recueillir les données sur le terrain. Les superviseurs et les enquêteurs ont tous un niveau d'étude Bac +2 ou plus et ont une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans en matière d'enquête. Les superviseurs ont été les relais entre le Cabinet et les enquêteurs qui sont sous leur responsabilité. Du fait de la spécificité de la question à étudier et des nombreuses zones à visiter, l'aspect linguistique a été pris en compte dans la sélection et la répartition des enquêteurs dans les régions.

La formation des enquêteurs et des superviseurs a permis, d'une part, une bonne prise en compte des objectifs de l'étude et d'autre part, une meilleure maîtrise de l'administration du questionnaire et du guide d'entretien. Par ailleurs, elle a permis de limiter les erreurs de collecte et d'améliorer ainsi le recueil des données sur le terrain.

Un atelier de formation des superviseurs et des enquêteurs des régions de Dakar et Thiès a été organisé dans un premier temps. Il a duré deux jours, dont un jour consacré à la formation et un autre jour au test des outils de collecte de données. L'objectif de ce dernier exercice est de s'assurer que les outils sont bien élaborés et qu'il y a une logique dans l'agencement des questions. La formation a été aussi l'occasion de vérifier que les questions sont clairement perçues par les cibles et que la traduction dans les langues nationales a été bien faite.

À la suite de la formation, les enquêteurs et les superviseurs ont rejoint leurs lieux d'affectation et l'enquête de terrain a démarré le mercredi 25 mai 2016.

1.3 Collecte des données

L'enquête de terrain a duré quatre (04) semaines et a mobilisé plusieurs équipes. Pour le grand public, 14 équipes de terrain à raison d'une équipe par région, soit 40 enquêteurs au total, ont été mobilisées. Chaque équipe est composée d'un superviseur et d'un nombre défini d'enquêteurs déterminés par le nombre de personnes à enquêter dans chaque région. Ce sont les mêmes équipes envoyées dans les régions, qui ont été chargées d'enquêter dans les collectivités locales, auprès des autorités administratives et des services déconcentrés de l'État. Au total, quarante-deux (42) collectivités locales ont été visitées dans tout le Sénégal.

Pour ce qui est de la société civile, des entreprises privées et publiques, des députés et de la Justice, ainsi que des partenaires techniques et financiers, les interviews se sont déroulées à Dakar où ces cibles sont localisées pour l'essentiel. Une équipe spécifique composée de consultants juniors a assuré les interviews.

Les interviews, quelle que soit la cible considérée, se sont faites en face à face, sur la base d'un questionnaire ou d'un guide d'entretien. Concernant les entretiens, certaines personnes interviewées ont été enregistrées après qu'elles ont donné leur accord.

Concernant les focus-group, ils ont été réalisés à Dakar et dans certaines régions. Des groupes de discussions homogènes ; de chauffeurs, d'agriculteurs et de commerçants, ont été constitués dans les localités de Rosso, Richard-Toll, Podor, Keur Ayib, Kaolack et Dakar. Pour les usagers du service public, des groupes de discussions ont été animés dans les régions de Dakar, Thiès, Saint-Louis et Diourbel.

Chaque groupe de discussion est composé de huit (8) individus. Les femmes étaient bien représentées, avec la constitution de groupes spécifiques pour chaque catégorie d'acteurs, à l'exception des chauffeurs. Cette démarche permet de contourner les réalités sociologiques (la primeur de la parole aux hommes ou l'autorité masculine) et d'offrir ainsi aux femmes la possibilité de se prononcer sur toutes les thématiques abordées dans le focus-group. Sur les quatre-vingt (80) personnes qui ont participé aux focus-group, trente-deux (32) étaient des femmes.

1.4 Traitement des données

Des agents de codification et de saisie expérimentés, et qui sont en mesure de catégoriser les réponses par affinité ont été recrutés. Les opérations de codification ont consisté à codifier les questions ouvertes afin de réduire le nombre de modalités pour chaque question concernée. Parallèlement, un statisticien s'est chargé de mettre en place un masque de saisie des données sur CS PRO, un logiciel de traitement de données.

A la suite de la codification, des agents de saisie ont pris le relais. Les questionnaires remplis et validés ont été saisis.

La base de données saisie a été apurée. Les résultats collectés ont permis de confectionner des tableaux et des graphiques pouvant rendre compte du réel. Ceux-ci ont constitué la base de rédaction de ce rapport.

Par ailleurs, les données qualitatives ont été soumises à un tout autre traitement. Les guides d'entretien renseignés et les enregistrements ont été passés en revue, décryptés puis une analyse de contenu a été réalisée. Cette démarche qualitative a permis d'aller au fond des choses pour rechercher les catégories d'explication et d'analyse les plus pertinentes afin de les mettre à jour et les partager. Les contenus des guides d'entretien ont été eux aussi traités grâce aux logiciels de traitement de données MaxQDA et Wordizer.

Ces analyses ont conduit à un ensemble de recommandations et d'orientations visant la compréhension de la perception de la corruption pour toutes les cibles réunies ou prises isolément.

1.5 Contrôle qualité

Afin de garantir la fiabilité et l'exhaustivité des données recueillies, il a été mis en place différents niveaux de contrôle qualité :

Le premier niveau de contrôle est effectué par les enquêteurs eux-mêmes qui vérifient que les outils de collecte sont bien remplis sans omission par rapport aux informations à recueillir.

A la fin de chaque journée d'enquête, le superviseur contrôle le respect des normes de remplissage édictées lors de la formation, les enquêteurs remettent au superviseur les fiches dument vérifiées et corrigées.

Le deuxième niveau de contrôle concerne les superviseurs. Ils procèdent à un contrôle systématique de la collecte des données sur le terrain, de l'effectivité du passage des enquêteurs, du respect des modes de tirage des personnes à interviewer etc. Le contrôle des superviseurs a aussi consisté à assister certains enquêteurs lors de l'interview. Ils ont également effectué sur place, une relecture de tous les questionnaires (pour relever des omissions et/ou des questionnaires mal remplis). Les questionnaires mal remplis ont été corrigés au fur et à mesure de l'évolution des travaux de terrain.

Le troisième niveau de contrôle s'est fait au niveau du Cabinet. Une relecture systématique des questionnaires a été faite au fur et à mesure de leur remontée. L'ingénieur statisticien a vérifié tous les questionnaires, avant d'en autoriser la codification. Parallèlement, un contrôleur qualité a réalisé un back-check de 5% des questionnaires qui ont été réalisés dans chaque région.

1.6 Mesure du coût de la corruption

La corruption est présente dans pratiquement tous les secteurs de la société, qu'il s'agisse des grandes ou petites entreprises, des administrations locales et fédérales, des sociétés civiles, ou encore des services publics. Bien que la corruption soit plus répandue dans les pays pauvres, elle n'épargne pas pour autant les pays développés et d'autres régions du monde (ABED et GUPTA (2002), SVENSSON (2005). S'il est avéré que la corruption est endémique dans certaines parties du monde, peu nombreuses sont les données permettant d'en mesurer la profondeur réelle. Et même parmi les données disponibles, la façon dont elles sont définies et l'importance qu'on doit leur accorder diffèrent énormément d'une région à une autre, d'un secteur à un autre. Nous fournissons ci-dessous quelques-unes de ces mesures.

Toutefois, une bonne partie de la littérature économique s'est focalisée sur la recherche d'une mesure appropriée de la corruption et de sa profondeur ainsi que de son impact sur la croissance et le développement économique.

✓ Perceptions

Parce que la corruption, par définition, a souvent lieu entre quatre murs, les mesures de la corruption fondées sur la perception ont été, pendant longtemps, la norme dans la littérature. Non seulement il est plus facile de mesurer la perception que l'ampleur réelle de la corruption, mais aussi les enquêtes fondées sur la perception fournissent également une meilleure couverture (OLKEN). Parmi ces mesures figurent le célèbre indice IPC (Transparency International) et l'Indice de Contrôle de la Corruption de la Banque mondiale ; ce dernier introduit des paramètres qui « cernent les perceptions du degré d'utilisation de l'autorité publique pour obtenir des gains personnels, notamment via la petite et la grande corruption ». Ces deux indices analysent également des cas de « prise en otage de l'État par des élites et les intérêts privés ».

Même si ces mesures fondées sur la perception peuvent être relativement précises dans la détection de la corruption, elles peuvent se révéler peu pertinentes lorsqu'il s'agit de mesurer l'ampleur réelle de la corruption. Dans son étude de la corruption portant sur un projet de construction de routes locales, OLKEN (2009) a constaté que la perception des villageois reflète la corruption réelle dans le projet. Cependant, quand il a comparé les montants estimés par les villageois avec le montant réel de la corruption (il a calculé ce montant en soustrayant le montant dépensé pour la route, estimé par un groupe indépendant d'ingénieurs, du montant déclaré par les autorités locales), il a trouvé une très faible corrélation. En outre, d'après ses résultats, les caractéristiques individuelles comme le revenu et le niveau d'étude sont plus étroitement liées à la perception de la corruption que la corruption réelle, ce qui dénote une source de biais en fonction de la composition de l'échantillon. L'utilisation de l'enquête des experts peut produire dans ce cas une mesure plus précise (BANEERJE et PANDE 2009). L'un des inconvénients majeurs des mesures fondées sur la perception est qu'elles se limitent justement à la mesure de la perception, ce qui ne correspond pas à la réalité. Par conséquent, ces mesures peuvent être entachées d'une certaine partialité. Comme l'a souligné OLKEN, en Indonésie, après la chute de SUHARTO en 1998, de nombreux commentateurs ont estimé que la corruption en Indonésie avait empiré. L'aggravation de la perception de la corruption a été mise en évidence par l'indice de Transparency International qui est tombé d'une valeur de 2,0 en 1998 à 1,7 en 1999, et est resté au même niveau en 2000. Cette situation était plausible, mais il pourrait y avoir une autre explication : la fin de la dictature de SUHARTO a entraîné la naissance d'une presse plus libre, désormais en mesure de faire état d'allégations de corruption et n'a pas attendu longtemps pour le faire. Il est donc possible que la perception de la corruption ait augmenté même si le niveau de corruption réel a baissé.

✓ Méthode d'estimation du coût de la corruption utilisée

Une mesure plus directe de la corruption réelle provient des enquêtes sur le paiement de pots-de-vin auprès des ménages ou des entreprises. Même si le paiement de pots-de-vin est presque toujours un acte illégal, il n'est guère frappé par la stigmatisation et, dans de nombreux cas, ceux qui le pratiquent le perçoivent comme une charge ou un préjudice. Ces types d'estimations représentent également l'essentiel de la littérature empirique. Par ailleurs, le fait que ces enquêtes soient facilement reproductibles a permis aux chercheurs de trouver des estimations cohérentes dans les différents pays et au fil du temps. Au niveau

des ménages, les enquêtes internationales sur les victimes de la criminalité fournissent des données sur les paiements de pots-de-vin (ou les attentes que nourrissent les fonctionnaires pour les pots-de-vin) dans 49 pays. MOCAN (2008) utilise ces données pour examiner les caractéristiques de la probabilité qu'on demande à une personne de payer un pot-de-vin. D'après son constat, les personnes les plus instruites et les plus riches sont plus susceptibles de payer des pots-de-vin. Dans l'environnement de l'entreprise, les enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises (WBES) rapportent des paiements ou des cadeaux informels aux fonctionnaires des pays à revenus faibles et intermédiaires.

Au regard de tout ce qui précède, nous convenons que la mesure du coût de la corruption est toujours problématique, au regard de la complexité du phénomène. Cependant, des efforts ont été consentis par la Banque mondiale pour calculer le coût de la corruption, en demandant aux répondants d'indiquer la valeur du pot-de-vin sollicité ou payé. Dans le cadre de cette étude, cette dernière approche a été utilisée.

✓ **Autres méthodes d'estimation**

Même si les enquêtes sur la perception et les paiements de pots-de-vin sont plus répandues dans la littérature en raison de leur plus grande couverture, il existe d'autres méthodes de mesure de la corruption. L'une d'entre elles est l'observation directe. En raison de la nature particulière du fait de corruption, les gens sont rarement disposés à se laisser observer pendant qu'ils se livrent à la corruption. Cependant, davantage d'études de cas axés sur un secteur particulier, voient le jour. Une telle étude est effectuée par OLKEN et BARRON (2009) à Aceh en Indonésie. Les enquêteurs se faisant passer pour des assistants de camionneurs ont constaté des paiements de pots-de-vin le long des itinéraires de bus.

L'estimation par soustraction constitue également une autre méthode pour mesurer la corruption. Cette méthode est plus fréquente dans le cas du vol de deniers publics. La méthode consiste en deux mesures : une avant et une autre après l'acte de corruption. REINIKKA et SVENSSON (2004) ont été les précurseurs de cette technique, grâce à l'utilisation des enquêtes de suivi des dépenses publiques. Ils ont comparé les montants des subventions scolaires décidées par le gouvernement, aux montants réels reçus par les écoles. Le taux de fuite a été estimé à un niveau hallucinant de 87 %. Il convient de noter que la fiabilité de ces méthodes dépend également de la tenue appropriée de registres.

Enfin, l'estimation à partir de conclusions du marché, permet également de mesurer la corruption. Le recours aux conditions d'équilibre sur le marché du travail pour tirer des conclusions sur la corruption dans le secteur public, en est une illustration parfaite. Si après contrôle des offres d'emploi et avantages professionnels, les emplois du secteur public sont moins bien payés que leurs équivalents du secteur privé, la différence est certainement compensée par des pots-de-vin (GORODNICHENKO et PETER, 2007).

Dans la pratique, la compréhension et la mesure de la corruption se font à plusieurs niveaux. Dans cette étude, un ensemble d'indicateurs ont été identifiés, qui une fois maîtrisés, pourront renseigner sur l'état de la corruption au Sénégal et faciliter ainsi le calcul de son coût.

Le premier indicateur est celui de la tentative de corruption. En partant de l'ensemble des interviewés, nous nous sommes intéressés à ceux qui ont subi et/ou initié une tentative de corruption. Le total de ces personnes a été ensuite rapporté à l'ensemble de l'échantillon et le produit multiplié par cent pour obtenir le Taux de tentative de Corruption (TTC).

Le deuxième indicateur est le taux de corruption. À la différence du taux de tentative de corruption, cette mesure part des personnes qui ont effectivement cédé à une tentative de corruption et/ou ont réussi à corrompre. Le nombre de corrompus et de corrupteurs a été ensuite rapporté à l'ensemble des personnes interviewées pour aboutir au Taux de Corruption (TC).

Le troisième indicateur mesure le Taux de réussite (TR), qu'on peut obtenir en rapportant le nombre de personnes qui ont effectivement cédé ou qui ont réussi à faire céder à la corruption au nombre de personnes qui ont offert ou à qui on a offert une proposition de corruption.

Ces différents éléments ont permis de calculer le coût économique de la corruption. D'autres coûts, qui relèvent du social ont été traités. Cependant, comme toute étude dans le domaine des sciences sociales, des difficultés ont été notées tout au long du processus qui a permis d'aboutir aux résultats ci-après exposés.

1.7 Difficultés rencontrées

Pour réaliser cette étude, le personnel utilisé par le Consultant a rencontré un certain nombre de difficultés dont voici les plus significatives :

- Certaines cibles comme les députés, les membres du CESE, les agents de la Douane et certaines autorités administratives dans les régions, ont été difficiles à interroger. C'est après plusieurs refus que les enquêteurs ont réussi à faire leur quota et ce, malgré la présentation de la lettre d'introduction que l'OFNAC nous avait remise pour faciliter notre travail. Ce qui a eu un impact sur le coût de l'étude en ce sens que certains enquêteurs ont dépassé le nombre de jours prévus pour l'enquête.
- L'absence de communication et de sensibilisation des populations, par la radio par exemple a rendu difficile notre approche. Certaines personnes dans la cible Grand public et dans les autres cibles, se sont montrées très méfiantes et très réticentes aussitôt que les mots « corruption » ou « OFNAC » ont été prononcés. Des interviews ont été parfois interrompues sur la demande de l'enquêté, par méfiance.
- La recherche d'une méthodologie de calcul du coût de la corruption nous a pris énormément de temps. Au final, il n'existe pas une méthode de calcul acceptée par tout le monde et universellement reconnue. Le calcul des pots-de-vin est la méthode la plus utilisée et la moins polémique. Cette difficulté majeure, nous avons réussi à la surmonter en proposant une nouvelle manière de procéder pour calculer le coût de la corruption.

Telles sont les principales difficultés auxquelles nous avons été confrontés.

2 APPROCHE THEORIQUE : DEFINITIONS DE LA CORRUPTION

Étymologiquement, le terme latin «*corruptus*» renvoie aux facteurs de destruction de ce qui est sain avec une résonance d'images du mal. La notion de corruption a fait l'objet de plusieurs développements et travaux, aussi bien dans le milieu académique que dans les institutions de contrôle des finances publiques. Les spécialistes qui s'intéressent à cette notion sont particulièrement prolifiques, faisant ainsi ressortir différentes approches et paradigmes. Ce qui montre à quel point la notion connaît diverses déclinaisons et suscite des controverses entre les nombreux chercheurs, institutions internationales et organisations non gouvernementales (ONG).

Des chercheurs, des organismes internationaux et des législateurs nationaux ont, au fil des années, tenté de donner une définition de la corruption en essayant d'en maîtriser les multiples facettes et de mettre le concept au centre de leur préoccupation.

2.1 La corruption vue par certains chercheurs

GURGUR Tugrul et SHAH Anwar définissent dans leur ouvrage, la corruption comme « la vente de la propriété gouvernementale par un représentant pour un profit personnel ». Pour ne pas créer d'amalgames, Giorgio BLUNDO, qui a mené beaucoup d'études sur la question en Afrique et au Sénégal, précise: « Il faut distinguer, dès le départ, la petite corruption, dans les échelons inférieurs ou moyens de la société et de l'administration publique, et d'autre part, la grande corruption, qui se manifeste à leurs sommets ».

Jean Pierre Olivier de SARDAN et Giorgio BLUNDO, dans une recherche au sein de la sphère publique au Bénin, au Niger et au Sénégal, démontrent que le phénomène de la corruption et les pratiques qui s'y rapportent sont enchâssés dans un contexte « dysfonctionnel » de production de services publics. En effet, le phénomène de corruption « inclut tout un ensemble de pratiques illégales, associées à des fonctions étatiques, paraétatiques ou bureaucratiques, en contradiction avec l'éthique officielle du bien public ou du service public ». Ainsi s'accommode-t-elle, dans une confusion de genres, avec les logiques culturelles comme la négociation, le courtage, le « cadeau », le devoir d'entraide de réseau.

A cette approche socio-anthropologique se greffe une autre, bâtie autour d'une base sociohistorique liant d'une manière très relative, le développement d'une certaine forme de corruption à l'avènement des politiques d'ajustement structurel initiées vers le début des années 80, notamment en Afrique.

³ GURGUR Tugrul et SHAH Anwar, « Corruption and decentralized public governance », World Bank Policy Research Working Paper 3486, January 2005, P.6, cité par Mihaela Oana COZMA, Corruption dans les pays en transition, Mémoire, HEC Montréal, 2006

⁴ BLUNDO Giorgio, Monnayer les pouvoirs. Espaces, mécanismes et représentations de la corruption, Paris-Genève, PUF-IUED, 2000 ; BLUNDO Giorgio & Jean-Pierre Olivier de SARDAN (sous la dir.), État et corruption en Afrique : une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal), Paris, Karthala, 2007.

⁵ Cf. Giorgio BLUNDO, Jean-Pierre Olivier de SARDAN, « La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest » in Politique africaine, Editions Karthala, « », 2001, N° 83, pp. 8 à 37

⁶ Ibidem

Ces deux ou trois décennies d'ajustement structurel ont fini par mettre les agents de l'État en situation de précarité dans les pays en développement. « Ceux-ci, au fil du temps, ont cessé d'être classés parmi les groupes privilégiés de ces États, parce qu'exposés à une logique de survie économique ». Avec cette nouvelle réalité, « des agents de l'État vont progressivement y trouver des instances de légitimation et, en collaboration avec des citoyens, installer et banaliser la corruption ».

Ce qui rend la corruption complexe, c'est moins le mécanisme par lequel elle s'opère que son encastrement dans les systèmes socioculturels des cadres sociaux. Dès lors, une des manières les plus participatives pour comprendre la conception de la corruption est, selon certains chercheurs, de s'intéresser à la manière dont ce phénomène est perçu.

L'idée de perception émerge avec les travaux réalisés par KAUFMAN et WEI, qui se sont fondés sur trois rapports, dont deux du Forum économique mondial sur la compétitivité mondiale et un autre de la Banque mondiale. Ces rapports ont fait suite à des entretiens avec des managers d'entreprises sur d'éventuelles sollicitations de corruption dont ils avaient été l'objet dans un grand nombre de pays. Les questions portaient non seulement sur les pratiques de corruption auxquelles ils ont été directement confrontés mais aussi sur l'appréciation générale de la corruption dans la société.

Dans ses travaux, BOHN identifie comme indicateurs pertinents de la corruption, « le sentiment que le gouvernement ne lutte pas contre la corruption » et « le manque de confiance envers le système judiciaire ».

Par ailleurs, d'autres auteurs comme GUTMANN, PADOVANO et VOIGT identifient les caractéristiques individuelles comme l'âge, le niveau d'éducation, le revenu individuel, la situation professionnelle, à la place des caractéristiques générales spécifiques aux pays telles que la démocratie, la liberté de la presse ou l'indépendance de la justice – pas suffisamment significatives à leurs yeux.

Une étude menée par OLKEN va se distinguer, à bien des égards, des autres travaux qui mettent en rapport la corruption avec sa perception. Des ingénieurs ont été envoyés sur le terrain afin d'évaluer le coût réel de la construction de routes en Indonésie. Il va s'intéresser à l'écart entre les estimations et le coût des travaux déclaré par les dirigeants et les chefs de projets. Cette démarche permet de mesurer avec précision l'ampleur et la nature des détournements (matériels ou financiers).

L'originalité d'une telle démarche réside dans le fait qu'il existe la possibilité d'évaluer le coût de la corruption est possible. Selon OLKEN, « en interrogeant même dans un village un habitant, on dispose d'une base pour comparer les erreurs et écarts des montants par rapport au chiffre officiel ou du chargé de projet ».

⁷ L'étude de Kaufman et Wei (2000) cherche à déterminer si le versement de pots-de-vin réduit le temps passé avec la bureaucratie d'un pays. L'utilisation de trois rapports est destinée à vérifier que la subjectivité associée à la perception de la corruption ne provoque pas de distorsion de l'information.

⁸ Bohn, S.R.(2012). "Corruption in Latin America: Understanding the Perception-Exposure Gap". Journal of Politics in Latin America, 4(3):67-95.

⁹ GUTMANN, J., PADOVANO, F., & VOIGT, S. (2013). "Perceptions. Experience: How to Explain Differences in Corruption Measures?" Mediterranean Research Meeting, Mersin, mars.

Une autre approche dynamique consistant en ce que la corruption puisse opérer par diffusion, a été développée. Ainsi, « il est possible d'envisager qu'un effet d'entraînement de fonctionnaires corrompus puisse s'étendre et affecter d'autres », selon ANVIG et MOENE¹⁰. De ce fait, une cristallisation de mauvais comportements s'opère en s'articulant autour de croyances et de perceptions des individus. Pour ainsi dire, la corruption évoluera de façon spécifique selon sa perception dans un cadre social déterminé. Ce qui donne une multiplicité d'évolutions du phénomène.

Ainsi, la réputation collective a une incidence sur les incitations à la corruption. L'appartenance à un groupe perçu comme non vertueux rend l'adoption des bonnes pratiques peu payante. Il s'ensuit dès lors une perpétuation des mauvais comportements, qui justifient en retour la mauvaise réputation du groupe.

2.2 La corruption vue par les institutions internationales

Beaucoup d'institutions internationales et au Sénégal ont essayé de définir la corruption. Le PNUD, dans son document de politique de 1998 intitulé « Fighting Corruption to Improve Governance », définissait la corruption comme étant « le mésusage de fonctions, d'autorité ou de pouvoirs publics en vue de gains privés par le recours aux pots-de-vin, à l'extorsion, au trafic d'influence, au népotisme, à la fraude, aux paiements accélérateurs ou au détournement de fonds ».

Cette définition est limitée car elle considère la corruption comme un mal provenant du gouvernement et des fonctionnaires, sans tenir compte du fait que le phénomène existe aussi dans le secteur privé. Afin de corriger cette insuffisance, le PNUD a élargi la définition de la corruption, pour y insérer les formes sous lesquelles elle se présente dans le secteur privé. La corruption est à présent généralement définie comme étant « le mésusage d'un pouvoir en vue d'en tirer des avantages privés ».

Transparency International, de son côté, a défini la corruption comme consistant en « l'abus d'un pouvoir reçu en délégation à des fins privées ». Cette définition permet d'isoler trois éléments constitutifs de la corruption :

- ✓ l'abus de pouvoir;
- ✓ l'usage à des fins privées;
- ✓ le pouvoir reçu en délégation (qui peut donc émaner du secteur privé comme du secteur public).

Selon la Banque mondiale, la corruption revêt les formes suivantes :

- ✓ les « dessous de table » ou versements à des responsables officiels afin qu'ils agissent plus vite, de façon plus souple et plus favorable;
- ✓ la « fraude » ou la falsification de données, de factures, la collusion, etc. ;
- ✓ l'« extorsion » ou l'obtention d'argent par la coercition ou la force;
- ✓ le « favoritisme » ou le fait de favoriser des proches;
- ✓ le « détournement de fonds » ou le vol de ressources publiques par des fonctionnaires.

¹⁰ Cf. Andvig, J.C., & Moene, K. O. (1990). "How Corruption May Corrupt", Journal of Economic Behavior and Organization, 13(1):63-76.

Cette institution identifie aussi les types de corruption suivants :

- ✓ la grande corruption: c'est une corruption à haut niveau où les décideurs politiques, créant et appliquant les lois, utilisent leur position officielle pour promouvoir leur bien-être, leur statut ou leur pouvoir personnel;
- ✓ la petite corruption: c'est la corruption bureaucratique dans l'administration publique.

Dans la Convention des Nations Unies contre la corruption (dite Convention de Mérida)¹¹ ratifiée par le Sénégal, on distingue d'une part, la corruption d'agents publics nationaux¹², qui inclut tous les actes commis intentionnellement :

- ✓ aux fins de promettre, d'offrir ou d'accorder à un agent public, directement ou indirectement, un avantage indu, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles;
- ✓ par un agent public aux fins de solliciter ou d'accepter, directement ou indirectement, un avantage indu, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

D'autre part, cette convention dissocie cette première forme de corruption avec celle des agents publics étrangers et des fonctionnaires d'organisations internationales publiques. On trouve par ailleurs dans la Convention de l'Union africaine (UA) sur la prévention et la lutte contre la corruption¹³, un champ d'application précis du phénomène.

2.3 La corruption selon la législation sénégalaise

Pour ce qui est du Sénégal, le code pénal, aux termes de son article 159, définit la corruption en termes clairs. En effet, celle-ci est « le fait pour tout fonctionnaire de l'ordre administratif ou judiciaire, tout militaire ou assimilé, tout agent ou préposé de l'administration, toute personne investie d'un mandat électif, qui agréé des offres ou des promesses, qui reçoit des dons ou présents, pour faire un acte de ses fonctions ou de son emploi, même juste, mais non sujet à salaire ou s'abstient de faire un acte qui entre dans l'ordre de ses devoirs ».

Entre autres instruments juridiques internationaux internalisés par le Sénégal, la loi n° 2007-09 du 15 février 2007 ratifiant la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption, adoptée le 11 juillet 2003 à Maputo, définit en son article 4, un champ très vaste d'application de la corruption et des différentes infractions assimilées.

¹¹ Nations Unies, Convention contre la corruption, Chapitre III : Incrimination, détection et répression, New York, 2004, P. 17

¹² Ibidem, Article 15

¹³ Ibidem, Article 16.

¹⁴ Cf. Convention de l'UA sur la prévention et la lutte contre la corruption, adopté par la deuxième session ordinaire de la Conférence de l'Union à Maputo, le 11 juillet 2003, Article 4 : Champ d'application, P.6

¹⁵ Tels que la Convention des Nations Unies contre la corruption (dite Convention de Mérida) ou protocole de la CEDEAO sur la corruption

Diverses déclinaisons d'actes de corruption y ont été décrites :

- ✓ la sollicitation ou l'acceptation, de manière directe ou indirecte, par un agent public ou par toute autre personne, de tout bien ayant une valeur monétaire, ou de tout autre avantage, tels qu'un don, une faveur, une promesse ou un profit pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, en échange de l'accomplissement ou de l'omission d'un acte dans l'exercice de ses fonctions ;
- ✓ le détournement par un agent public ou toute autre personne, de biens appartenant à l'État ou à ses démembrements qu'il a reçus dans le cadre de ses fonctions, à des fins n'ayant aucun rapport avec celles auxquelles ils sont destinés, à son propre avantage, à celui d'une institution ou encore à celui d'un tiers ;

Le Sénégal a, dès le début de son indépendance, montré sa volonté de lutter contre la corruption. Celle-ci pouvait constituer pour le jeune État d'alors, une menace aux conséquences désastreuses sur son économie et sur les droits économiques, sociaux et politiques des personnes. C'est ainsi que furent pris les premiers actes tendant à lutter contre ce fléau au sein même de l'administration, notamment par l'adoption de la loi 61-33 portant statut général des fonctionnaires.

Tout un ensemble de dispositifs et de structures, le plus souvent adossés à des standards internationaux (Convention de Merida, Convention de l'Union Africaine contre la corruption), furent ensuite mis en place afin d'améliorer les moyens et les résultats de la lutte contre la corruption, avec des résultats plus ou moins positifs.

D'après le dernier rapport du classement de Transparency International , le Sénégal est passé de la 69ème place sur 174 pays en 2014 à la 61ème sur 168 pays en 2015. Malgré une « progression lente mais continue depuis trois ans » (score de 44/100 en 2015 contre 43/100 en 2014), il reste tout de même dans la zone rouge, c'est-à-dire en dessous du score de 50/100.

Il s'y ajoute que, selon une étude rendue publique en 2016, 56% des Sénégalais ignorent l'existence des institutions de régulation, de contrôle et de lutte contre la corruption.

L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), dans une étude publiée en 2007, a révélé l'existence d'un certain nombre de facteurs qui freinent la lutte contre la corruption dans la gouvernance au Sénégal. Les facteurs identifiés pour expliquer la corruption sont entre autres :

¹⁶ Cf. Transparency International, l'Indice de perception de la corruption, 2015

¹⁷ Cf. Ainsi, suite à une enquête (sur un échantillon de 1400 personnes interrogées) menée dans les régions de Dakar, Tambacounda, Kédougou et Matam, un atelier de restitution de la « Recherche action sur la perception des citoyens, sur les des corps de contrôle et de régulation de l'État (cas de l'ARMP et de la Cour des comptes) » s'est tenu à Dakar. Selon le consultant Malick DIOP, 56 % des personnes interrogées disent ignorer l'existence de la Cour des comptes et de l'ARMP.

¹⁸ USAID, "Évaluation de la corruption au Sénégal", Publication destinée à l'Agence des États-Unis pour le Développement international. Préparé par Management Systems international, 28 août 2007

- ✓ la politisation de la bureaucratie d'État et son incapacité à fournir efficacement les services sociaux de base;
- ✓ la faiblesse des mécanismes de reddition de comptes;
- ✓ la limitation de la transparence et de l'accès aux informations gouvernementales; la réticence à la décentralisation;
- ✓ les compétences et capacités limitées des Organisations de la Société Civile impliquées dans les activités de lutte contre la corruption;
- ✓ la tolérance publique et l'acceptation généralisée de la corruption basée sur les normes culturelles et sociales, ainsi que sur les traditions.

Selon cette étude, la corruption apparaît au Sénégal comme un comportement « rationnel et calculé ». C'est surtout « une quête de mobilité sociale et d'ascension dans la hiérarchie de la société sénégalaise par des revenus pour se hisser à un niveau de vie auquel les auteurs des pratiques illicites aspirent ».

Cette analyse de l'impact du contexte politique, institutionnel et culturel sur l'existence de la corruption au Sénégal débouche finalement sur l'identification de quatre (4) problèmes majeurs que sont :

- ✓ le modèle très centralisé dans la prise de décisions, conduisant à la faiblesse de contre-pouvoirs dans les décisions de l'exécutif ;
- ✓ le manque de transparence des actions gouvernementales et le manque d'autonomie des institutions de contrôle et de régulation chargées d'assurer le suivi des dépenses publiques ;
- ✓ le manque d'éthique professionnelle dans les prestations de services publics ; une opposition publique inadéquate et inefficace face à la corruption.

Aussi systématique que soit l'état des connaissances sur la corruption, il n'en demeure pas moins qu'il subsiste encore des pans entiers à explorer. Cette présente étude s'inscrit dans ce cadre et contribuera certainement à peaufiner la compréhension de la corruption. Cela passera certainement par la perception que les Sénégalais ont du phénomène de la corruption.

2.4 Résumé des différents textes internationaux et nationaux sur la corruption

✓ La convention de Mérida

La Convention des Nations unies contre la corruption est un traité international établi par l'ONU, adopté par la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies 58/4 du 31 octobre 2003. Le 9 décembre 2003, 114 pays signaient la convention à Mérida, au Mexique. Les grands principes contenus dans la convention sont : la prévention, l'incrimination, la coopération internationale et le recouvrement des avoirs.

A côté de l'importance accordée à la répression des faits, la Convention réserve à la prévention une priorité absolue. Divers moyens et mesures sont prévus pour accompagner la lutte contre la corruption. Ceux-ci comprennent des modèles de politiques de prévention telles que la création d'organes anticorruption, la mise en place de codes de conduite des agents publics, de systèmes efficaces de passation des marchés publics et de gestion des finances publiques, une transparence accrue du financement de campagnes électorales et de partis politiques, la transparence et l'efficacité dans les modes de recrutement et de rémunération adéquate au sein des services publics, etc.

La Convention exige que les États parties confèrent le caractère d'infraction pénale à une grande diversité d'actes de corruption dans la mesure où ceux-ci ne sont pas déjà définis comme tels dans le droit interne. Dans certains cas, les États sont dans l'obligation de créer des infractions ; dans d'autres cas, compte tenu des différences entre les droits nationaux, les États sont dans l'obligation d'envisager l'incrimination de certains actes. La Convention va au-delà d'instruments antérieurs en ce qu'elle vise non seulement des formes élémentaires de corruption telles que les pots-de-vin et la soustraction de fonds publics, mais aussi le trafic d'influence et le recel ou le blanchiment du produit de la corruption.

Les États se sont accordés à coopérer à tous les niveaux de la lutte contre la corruption, y compris la prévention, les enquêtes et la poursuite des auteurs d'infractions. En vertu de la Convention, les États sont dans l'obligation d'accorder des formes spécifiques d'entraide judiciaire, notamment pour le recueil et le transfert d'éléments de preuve et pour extradier les auteurs d'infractions.

Marquant une avancée majeure, les pays se sont accordés pour ériger le recouvrement d'avoirs en principe fondamental de la Convention. C'est une problématique particulièrement importante pour de nombreux pays en voie de développement dans lesquels la corruption de hauts fonctionnaires a pillé les richesses nationales, et où des ressources sont indispensables pour permettre aux sociétés de se reconstituer et de se développer.

✓ La convention de l'Union Africaine

La Convention de l'Union africaine (UA) sur la prévention et la lutte contre la corruption, adoptée par les Chefs d'Etat en juillet 2003 à Maputo au Mozambique, constitue la plateforme par excellence de coopération régionale entre les Etats africains dans le cadre de la lutte contre la corruption.

La Convention de l'Union africaine donne une définition détaillée de la corruption en son article 4 et y précise de la même manière les actes qui lui sont assimilables.

Les objectifs de la Convention, tels qu'énoncés à son article 2, soulignent la coopération entre les Etats parties : « Promouvoir et renforcer la mise en place en Afrique par chacun des Etats parties, des mécanismes nécessaires pour prévenir, détecter, réprimer et éradiquer la corruption et les infractions assimilées en Afrique » et « veiller à l'efficacité des mesures et actions visant à prévenir, détecter, réprimer et éradiquer la corruption et les infractions assimilées en Afrique. »

Les actions essentiellement visées par la Convention sont les suivantes : la prévention, la répression, la coopération et l'éducation.

La Convention en son article 4 traite de quatre infractions, à savoir : la corruption, le détournement de fonds publics, l'enrichissement illicite et le blanchiment d'argent. La Convention décrit de façon détaillée la pratique communément appelée « pot-de-vin ».

Dès qu'un Etat partie procède à la ratification de la Convention, il peut d'ores et déjà la considérer comme faisant partie de ses instruments législatifs nationaux. Cependant, la Convention astreint les Etats parties à prendre des mesures spécifiques. Certaines de ces mesures requièrent des lois nationales spécifiques, quant aux autres, elles restent à la discrétion de l'Etat partie.

La Convention met l'accent sur la nécessité d'impliquer toute la population dans la lutte contre la corruption, notamment la protection des individus et des identités au cas où ils signaleraient des cas de corruption.

L'article 12 de la Convention prévoit l'engagement de l'Etat à assurer la participation totale de la société civile et des médias dans la lutte contre la corruption.

Dans le secteur public, l'article 7 de la Convention indique les moyens à utiliser pour lutter contre la corruption, notamment : la déclaration des biens des agents publics désignés par la loi ; l'élaboration d'un code de conduite et la formation sur le respect de la déontologie, etc. Dans le secteur privé, les Etats parties s'engagent, notamment, à encourager leur participation à la lutte contre la concurrence déloyale et assurer le respect de la procédure des marchés et des droits à la propriété.

La Convention préconise la transparence dans le financement des partis politiques. Au niveau national, la Convention prévoit la création d'une Autorité nationale spécialisée, indépendante et autonome.

✓ **Protocole CEDEAO**

Loi n° 2015-16 du 06 juillet 2015 autorisant le Président de la République à ratifier le Protocole A/P3/12/01 portant sur la Lutte contre la corruption adopté à Dakar, le 21 décembre 2001.

Les objectifs visés par ce Protocole sont, notamment la promotion, le renforcement et le développement de mécanismes efficaces pour prévenir, réprimer et éradiquer la corruption ainsi que la coopération entre les Etats parties.

La portée du Protocole s'applique principalement à deux domaines :

- A chaque fois qu'un acte de corruption est commis, ou a produit ses effets dans un Etat Partie ;
- Et à chaque fois qu'un système institutionnel national n'est pas en mesure d'appliquer les mesures préventives de base énumérées à l'Article 5.

L'adoption de mesures nécessaires pour établir la compétence à l'égard des infractions établies conformément aux Articles 6, 7, et 12 est laissée à la discrétion des Etats parties (en fonction du lieu de l'infraction et de l'identité de son auteur).

Chaque Etat partie s'engage à prendre des mesures préventives telles que la mise en place de lois nationales, de directives éthiques, de règlements et de codes de conduite qui pourraient éradiquer les conflits d'intérêts, l'adoption de méthodes de recrutement basées sur le mérite. Les Etats parties sont aussi appelés à encourager la participation de la société civile et des ONG aux efforts de prévention et de détection des actes de corruption etc.

En ce qui concerne l'incrimination, le Protocole prévoit toute une gamme d'actes susceptibles de constituer des cas de corruption tout en laissant aux Etats la liberté d'adopter des mesures législatives ou autres qui se révèlent nécessaires pour ériger en infractions pénales ces actes de corruption, conformément à leur droit interne.

Par ailleurs chaque Etat Partie est aussi invité à adopter, conformément aux principes fondamentaux de son droit interne, les mesures législatives ou autres nécessaires pour conférer le caractère d'infraction pénale aux actes liés au blanchiment des produits de la corruption.

Le Protocole accorde une place importante à la protection des témoins ainsi qu'à l'assistance et la protection des victimes.

Il est exigé de chaque Etat Partie de prévoir des sanctions et mesures effectives et dissuasives proportionnées à l'infraction à la fois pour les personnes physiques et les personnes morales.

Le Protocole punit les actes de corruption concernant les agents publics étrangers et exige des Etats parties qui ont érigé en infraction pénale la corruption transnationale, aux fins du présent Protocole, à considérer cet acte comme un acte de corruption.

En matière d'extradition, il est attendu d'un Etat Partie qui reçoit une requête d'extradition d'un autre Etat Partie, avec lequel il n'a pas conclu un traité d'extradition, de considérer le protocole comme base légale de cette extradition, si les infractions entrent dans le champ d'application.

✓ Code pénal sénégalais

Les principales références à la corruption citées par le code pénal sénégalais se retrouvent essentiellement à son article 159.

Ainsi, la loi distingue trois catégories de personnes visées pour des faits de corruption, et condamne « quiconque aura sollicité ou agréé des offres ou promesses, sollicité ou reçu des dons ou présents ».

Pour les personnes visées au premier groupe, il s'agit notamment :

- De ceux qui sont investis : « d'un mandat électif » ;
- Du « fonctionnaire public de l'ordre administratif ou judiciaire, militaire ou assimilé, l'agent ou préposé d'une administration publique, citoyen chargé d'un ministère de service public ;
- Du « dirigeant ou agent de toute nature d'un établissement public, d'un ordre professionnel, d'une coopérative bénéficiant du soutien de l'Etat ou d'une collectivité publique ;
- Du dirigeant ou l'agent d'un organisme privé chargé d'une mission de service public, d'une association ou fondation reconnue d'utilité publique ou d'une société dont une collectivité publique détient la moitié au moins du capital.

Pour ce premier groupe, l'acte de corruption est pour le législateur sénégalais le fait de « faire ou s'abstenir de faire un acte de ses fonctions ou de son emploi, juste ou non, mais non sujet à salaire ».

Le deuxième groupe est constitué par :

- L' « arbitre, ou expert nommé soit par le Tribunal, soit par les parties » coupable du fait de « rendre une décision ou donner une opinion favorable ou défavorable à une partie » ;
- Et enfin, le troisième groupe qui relève principalement du secteur de la santé, est formé par :
- Le médecin, le chirurgien, le dentiste, la sage-femme, coupables, par la loi, de « certifier faussement ou dissimuler l'existence de maladies ou d'infirmités un état de grossesse ou fournir des indications mensongères sur l'origine d'une maladie ou infirmité ou la cause d'un décès ».

Les peines prévues par la loi pour les faits de corruption pour les personnes citées dans ces trois catégories sont un emprisonnement de deux à dix ans et une « amende double de la valeur des promesses agréées ou des choses reçues ou demandées, sans que ladite amende puisse être inférieure à 150.000 francs.

Par ailleurs, la loi punit également les actes qui, bien qu'en dehors des attributions personnelles de la personne corrompue étaient ou auraient été facilités par sa fonction ou par le service qu'elle assurait.

Des peines beaucoup plus souples sont aménagées pour des catégories de personnes telles que les commis ou les préposés.

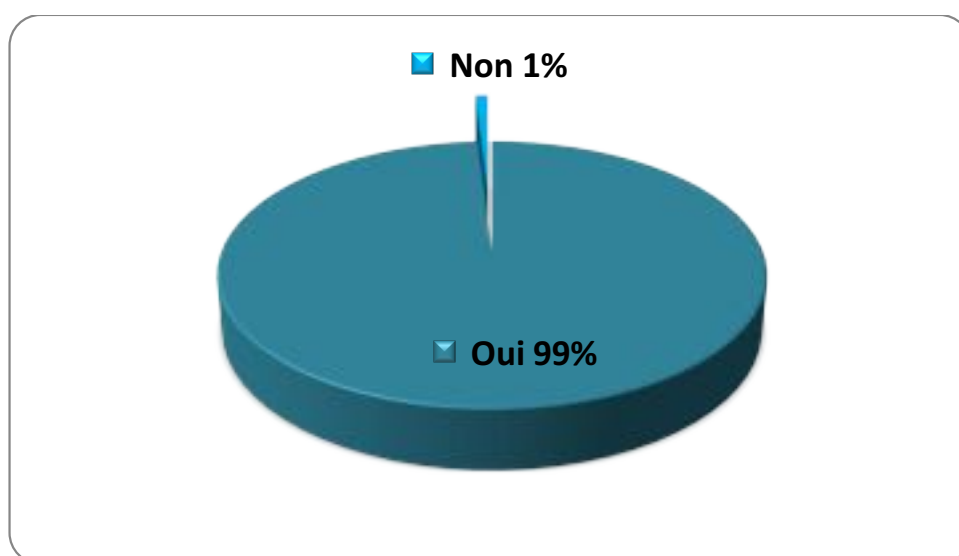
La loi a aussi, dans sa réforme de 1999, (Loi n° 99-05 du 29 janvier 1999), aménagé une certaine protection pour les jeunes qui seraient exposés à des faits de corruption. Ainsi, est puni d'un emprisonnement de un à cinq ans et d'une amende de 100.000 à 1.500.000 francs, le fait de favoriser la corruption d'un mineur (article 320 ter).

3 PERCEPTION DE LA CORRUPTION

Les résultats de l'étude sur la perception de la corruption montrent que les Sénégalais ont une bonne connaissance de la corruption, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Les données de l'étude ont permis de qualifier l'environnement de la corruption au Sénégal, ainsi que ses causes. Elles offrent également l'opportunité de voir comment les Sénégalais perçoivent la lutte contre la corruption et leur niveau de satisfaction vis-à-vis de celle-ci.

3.1 Connaissance de la corruption

Graphique n°1 : Connaissance globale de la corruption



Source : Synchronix, Enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

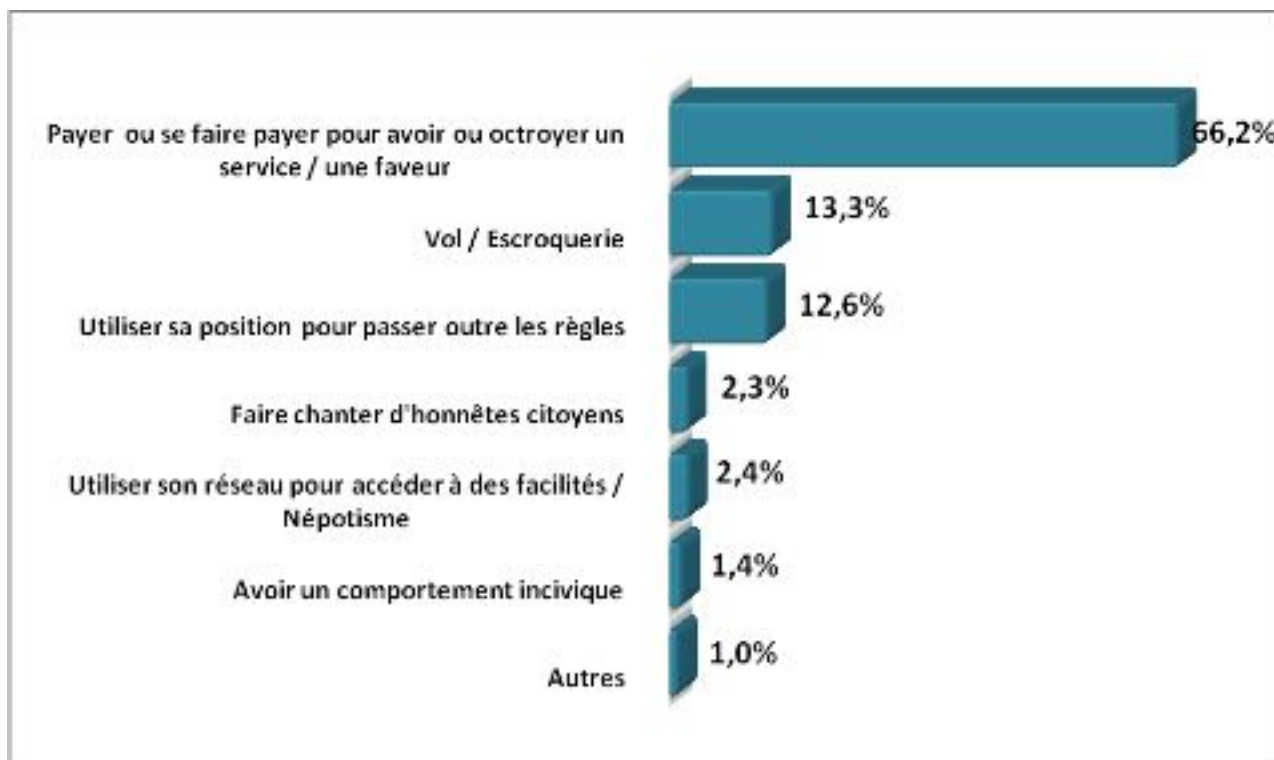
Base : Ensemble des personnes interrogées dans le grand public (GP)

Le taux de connaissance de la corruption est de 99%. Ce taux renferme ceux qui, de façon spontanée, connaissent le terme « corruption » (75%), mais également ceux qui connaissent la corruption à partir de termes utilisés localement pour la désigner (96,4% de ceux qui ne connaissent pas spontanément le terme corruption). Ces termes sont: « guer », « caissou ardo », « mboukhoul », entre autres.

Un croisement des résultats avec la variable sexe montre que le taux de connaissance de la corruption est de 99,6% chez les hommes et de 98,6% chez les femmes. Concernant la variable lieu de résidence, le taux de connaissance de la corruption est de 99% en milieu urbain et 99,1% en milieu rural.

Il n'y a pas de différence significative entre les tranches d'âge pour ce qui concerne le taux de connaissance de la corruption. Celui-ci oscille entre 98% et 100%, respectivement chez les personnes entre 20 – 24 ans et les personnes entre 30 – 34 ans.

Graphique n°2 : Acceptions auxquelles renvoie le terme corruption



Base : Synchronix, *Enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal*, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes du GP connaissant le terme corruption ou un terme similaire

L'étude s'est également intéressée aux acceptions auxquelles peut renvoyer la corruption. Dans cette perspective, 66,2% des personnes interrogées assimilent la corruption au fait de payer ou de se faire payer pour avoir ou octroyer un service ou une faveur.

Une autre acception de la corruption citée par les interviewés est le fait d'utiliser sa position pour passer outre les règles. En effet, 12,6% des Sénégalais pensent que c'est une forme de corruption. Ce qu'il faut noter à ce niveau, c'est que ce n'est pas la position en tant que telle qui pose problème, mais l'usage qui en est fait.

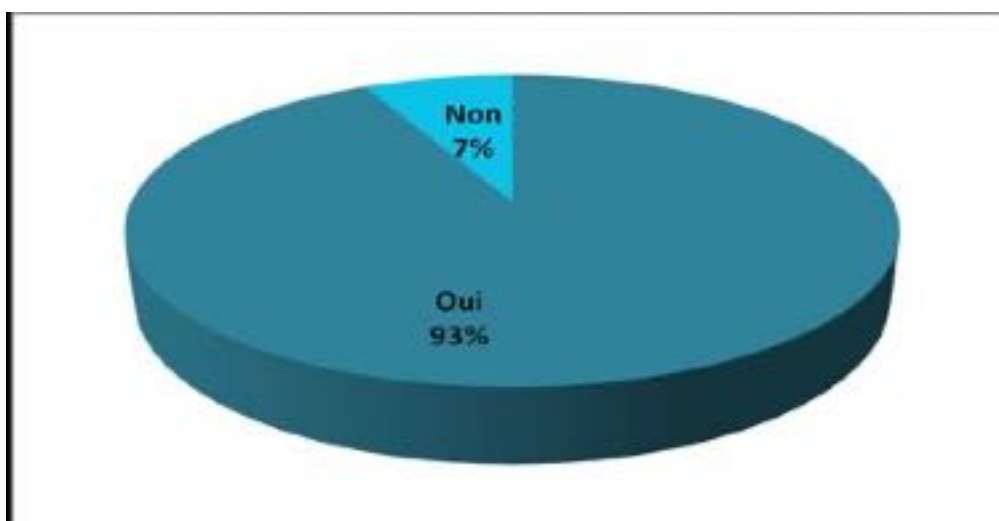
A côté de ces deux acceptions, plusieurs autres ont été citées qui, de l'avis des personnes interrogées, renvoient à la corruption. Il s'agit du fait d'utiliser son réseau pour accéder à des facilités/népotisme (2,4%), faire du chantage (1,4%) mais aussi commettre un vol/escroquerie (13,3%).

Dans la terminologie juridique, le chantage et le vol sont des pratiques différentes de la corruption. Mais cette différence n'est pas perçue par certaines personnes interviewées, qui confondent dans une même logique ces trois réalités. Si du point de vue terminologique ces termes renvoient à des contenus différents, cette confusion/assimilation offre une perspective d'analyse très intéressante dans le cadre d'une enquête de perception. Elle traduit une certaine catégorisation par les Sénégalais, de la corruption parmi les actes répréhensibles, aux côtés du vol, de l'escroquerie, du chantage, etc.

Par ailleurs, 1,4% des personnes interrogées perçoivent la corruption comme un acte incivique. Les personnes qui sont censées servir leur nation et qui dévient de leur chemin pour des raisons de corruption, sont considérées par une frange de la population comme de mauvais citoyens.

La connaissance des Sénégalais sur la corruption ne se limite pas au terme en soi et aux différentes acceptions auxquelles elle renvoie. Elle s'élargit aux pratiques corruptives.

Graphique n°3 : Connaissance des pratiques de corruption



Source : Synchronix, *Enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal*, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes du GP connaissant le terme corruption ou un terme similaire

En effet, 93% des personnes interrogées dans le grand public affirment connaître une ou plusieurs pratiques de corruption. L'essentiel des pratiques connues et citées impliquent un usager et un agent du public ou du privé, comme le montre le tableau n°4.

La pratique de corruption la plus connue dans le grand public est celle où un usager demande un service gratuit et propose une contrepartie en nature ou en argent (75,9%). La pratique qui consiste pour un agent à demander une contrepartie en échange d'un service gratuit est aussi citée par 62,4% de la population. Une autre pratique de corruption que connaissent les Sénégalais est celle qui consiste, pour un agent, à retarder un service, en vue de recevoir une offre en contrepartie de la part de l'utilisateur (40,8%).

De plus, le fait pour un usager, d'offrir un cadeau avant ou après un service (13,1%) et aussi le fait pour un homme politique de proposer de l'argent contre un vote ou un soutien en sa faveur (0,8%), figurent sur la liste des pratiques les plus connues.

Une autre pratique de corruption qui attire l'attention des Sénégalais, du fait de sa particularité, parce que n'impliquant pas de contrepartie, est le fait pour un usager, d'accéder facilement à un service grâce à ses réseaux (20,3%).

Tableau n°4 : Quelques indicateurs sur les pratiques de corruption

Eléments mesurés	Résultats obtenus	
1. Pratiques de corruption connues	Grand public	Professionnels
<i>Un usager demande un service gratuit et propose une contrepartie en nature ou en argent</i>	75,9%	82,8%
<i>Un agent demande une contrepartie en échange d'un service gratuit</i>	62,4%	47,1%
<i>Un agent retarde un service en vue de recevoir une proposition de contrepartie de la part de l'utilisateur</i>	40,8%	22,4%
<i>Un usager accède facilement à un service grâce à ses réseaux</i>	20,3%	17,2%
<i>Un usager offre un cadeau avant ou après service</i>	13,1%	24,1%
<i>Vol / détournement / escroquerie</i>	3,1%	
<i>Un politicien propose de l'argent contre un vote ou un soutien en sa faveur</i>	0,8%	
2. Secteurs dans lesquels les cibles affirment connaître des cas de corruption	Grand Public	Professionnels
<i>Secteur public</i>	95,3%	61,7%
<i>Secteur privé</i>	21,3%	52,6%
<i>Secteur informel</i>	8,8%	
<i>Autres secteurs</i>	11,8%	
3. Connaissance de cas de corruption selon les cibles	Grand public	Professionnels
<i>Cas entendus</i>	79,4%	60%
<i>Cas vus</i>	59,9%	26,3%
<i>Cas lus</i>	18,6%	-

Source : Synchronix, Enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Par ailleurs, ces pratiques de corruption citées par le grand public sont pour l'essentiel connues par les professionnels. En effet, 82,8% de ces derniers ont cité parmi les pratiques de corruption qu'ils connaissent, le fait qu'un usager demande un service gratuit et propose une contrepartie en nature ou en argent. Le fait qu'un agent demande une contrepartie en échange d'un service gratuit est également une pratique de corruption connue et citée par 47,1% des professionnels. L'offre d'un cadeau par un usager avant ou après un service est aussi une pratique de corruption connue par 24,1% des professionnels.

Globalement, on voit que les pratiques de corruption connues dans le grand public sont à peu près les mêmes que celles identifiées par les professionnels. Mais quels sont les secteurs dans lesquels les cibles affirment connaître des cas de corruption ?

Dans le grand public, un taux de 95,5% représente les Sénégalais qui affirment connaître des cas de corruption dans le secteur public, contre 21,3% dans le secteur privé et 8,8% dans le secteur informel. Chez les professionnels, le taux de connaissance de cas de corruption dans le secteur public est de 61,7% contre 52,6% dans le secteur privé.

Encadré n°1¹⁸

« Si je mets sur la balance ce que je perds en acceptant une attestation et ce que je perds si au contraire j'accepte de payer, le pragmatisme, pas forcément citoyen mais commercialement acceptable, me recommande de payer et de poursuivre ma route. D'ailleurs, les clients ont tellement compris le procédé que parfois, ce sont eux-mêmes qui demandent au chauffeur de payer pour ne pas les retarder. En plus, si tu dois faire de longues distances pour qu'on te fasse une attestation qui n'est valide que pour 5h de temps, il faut juste comprendre que c'est une autre manière de te forcer à payer. C'est pourquoi, à chaque fois que je dois aller au Mali, je prends la somme de 60.000 F CFA et je m'arrange pour avoir des coupures de 1 000 ou 2 000 F CFA. Et tout cet argent, je le distribue en cours de route, pour ne pas qu'on me retarde. En tant qu'observateur des pratiques en cours dans le domaine du transport, j'ai fini par comprendre que la loi, c'est de donner un billet à chaque contrôle. Plus tôt tu t'y plies, plus vite tu arriveras à destination ». **SIDIKI, TRANSPORTEUR**

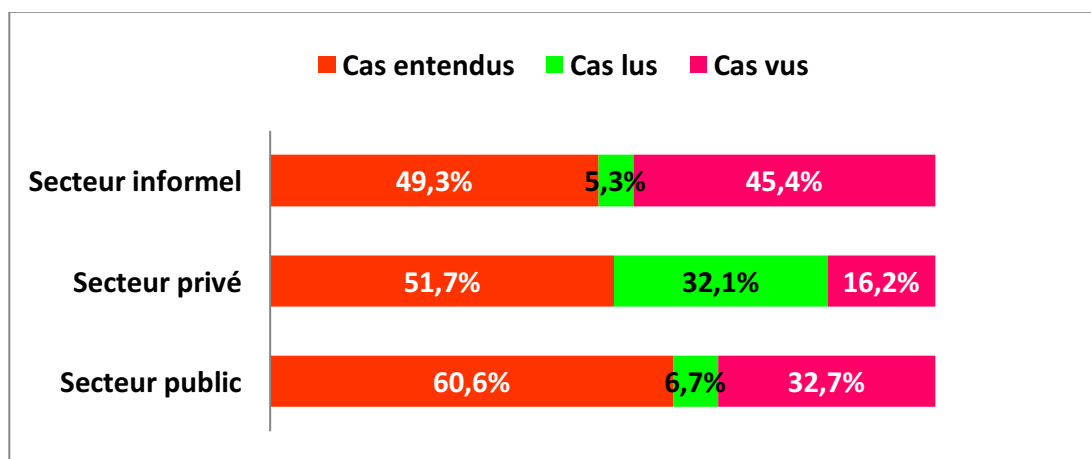
Par ailleurs, il faut noter que même si les cas de corruption connus sont relativement nombreux dans les secteurs public et privé, les cas vus ne représentent que 59,9% dans le grand public et 26,3% chez les professionnels. Les cas de corruption entendus à la radio, à la télévision ou de « bouche à oreille », sont cependant plus nombreux. Ils représentent un taux de 79,4% dans le grand public et de 60% chez les professionnels. Les cas de corruption lus atteignent un taux de 18,6% dans le grand public.

Une répartition des cas de corruption par secteur montre que les Sénégalais qui ont été témoins de cas de corruption sont plus nombreux dans le secteur informel. En effet, 45,4% des personnes interviewées ont été témoins de cas de corruption dans ce secteur (Voir graphique n°4). Le secteur public enregistre un taux de 32,7% représentant les personnes ayant été témoins de cas de corruption dans ce secteur. 16,2% des Sénégalais ont déjà vu des cas de corruption dans le secteur privé.

Globalement, les cas de corruption vus sont plus nombreux dans le secteur informel. Les cas entendus sont légion dans le secteur public tandis que les cas de corruption lus sont plus remarqués dans le secteur privé

¹⁹ Les encadrés tout au long du rapport sont le récit fidèle des expériences racontées par des Sénégalais interrogés dans le cadre des focus group. Les noms des personnes qui y sont utilisés sont des noms d'emprunt. L'activité qu'ils mènent colle cependant à la réalité.

Graphique n° 4 : Cas de corruption identifiés par les enquêtés dans le grand public

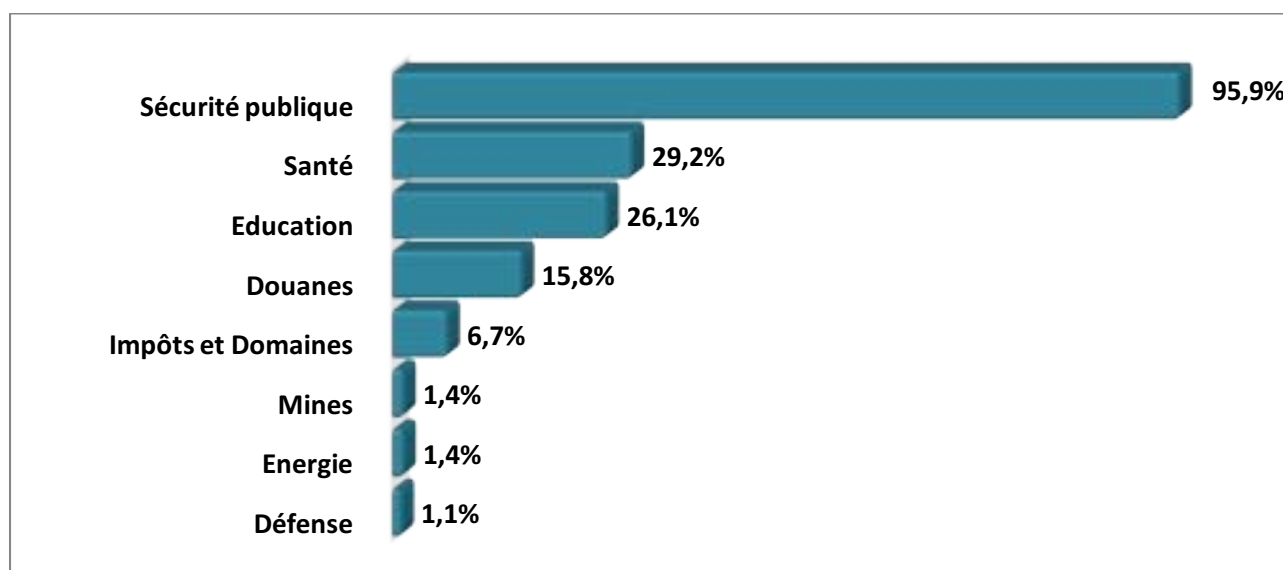


Source : Synchronix, Enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes connaissant des pratiques de corruption dans le secteur public

La catégorisation des cas de corruption par secteur nous permet certes d'avoir une vue d'ensemble, mais n'offre pas une lecture globale de la réalité dans les sous-secteurs. Un exercice de classement des cas de corruption vus, lus ou entendus par sous-secteurs du secteur public donne une idée plus précise (Voir graphique 5). Ainsi, 95,9% des personnes qui ont évoqué des cas de corruption dans le secteur public, l'attribuent au sous-secteur de la Sécurité publique. Viennent ensuite les sous-secteurs tels que la Santé (29,2%), l'Education (26,1%) et la Douane (15,8%). Dans des proportions inférieures à 10%, les Sénégalais ont cité les Impôts et Domaines (6,7%), les Mines (1,4%), l'Energie (1,4%) et la Défense (1,1%) parmi les sous-secteurs du secteur public où des cas de corruption sont connus.

Graphique n° 5 : Sous-secteurs du secteur public dans lesquels des cas de corruption sont connus (GP)

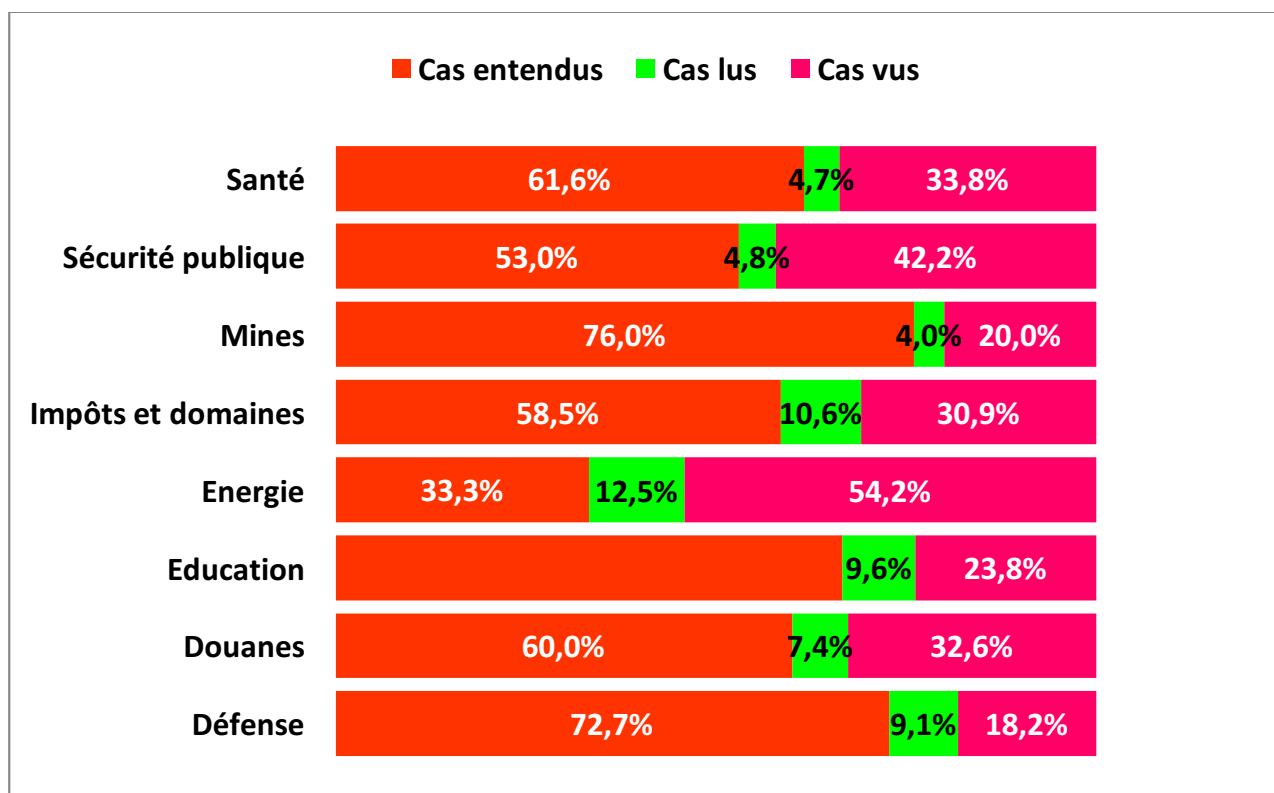


Source : Synchronix, Enquête sur la perception et le coût de la corruption, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes connaissant des pratiques de corruption dans le secteur public

De façon générale, les Sénégalais qui évoquent des cas de corruption dans les sous-secteurs du secteur public citent souvent des cas qu'ils ont entendus (Graphique n°6). Ces derniers sont les plus nombreux, quel que soit le sous-secteur considéré, sauf pour le sous-secteur de l'Energie. En effet, dans ce dernier, 54,2% des cas corruption cités sont des cas vus. Les sous-secteurs de la Sécurité publique (42,2%), de la Santé (33,8%), des Impôts et Domaines (30,9%) et des Douanes (32,6%), enregistrent des cas de corruption vus assez nombreux.

Graphique n° 6 : Cas de corruption identifiés dans chaque sous-secteur du secteur public



Source : Synchronix, Enquête sur la perception et le coût de la corruption, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes connaissant des pratiques de corruption dans le secteur public

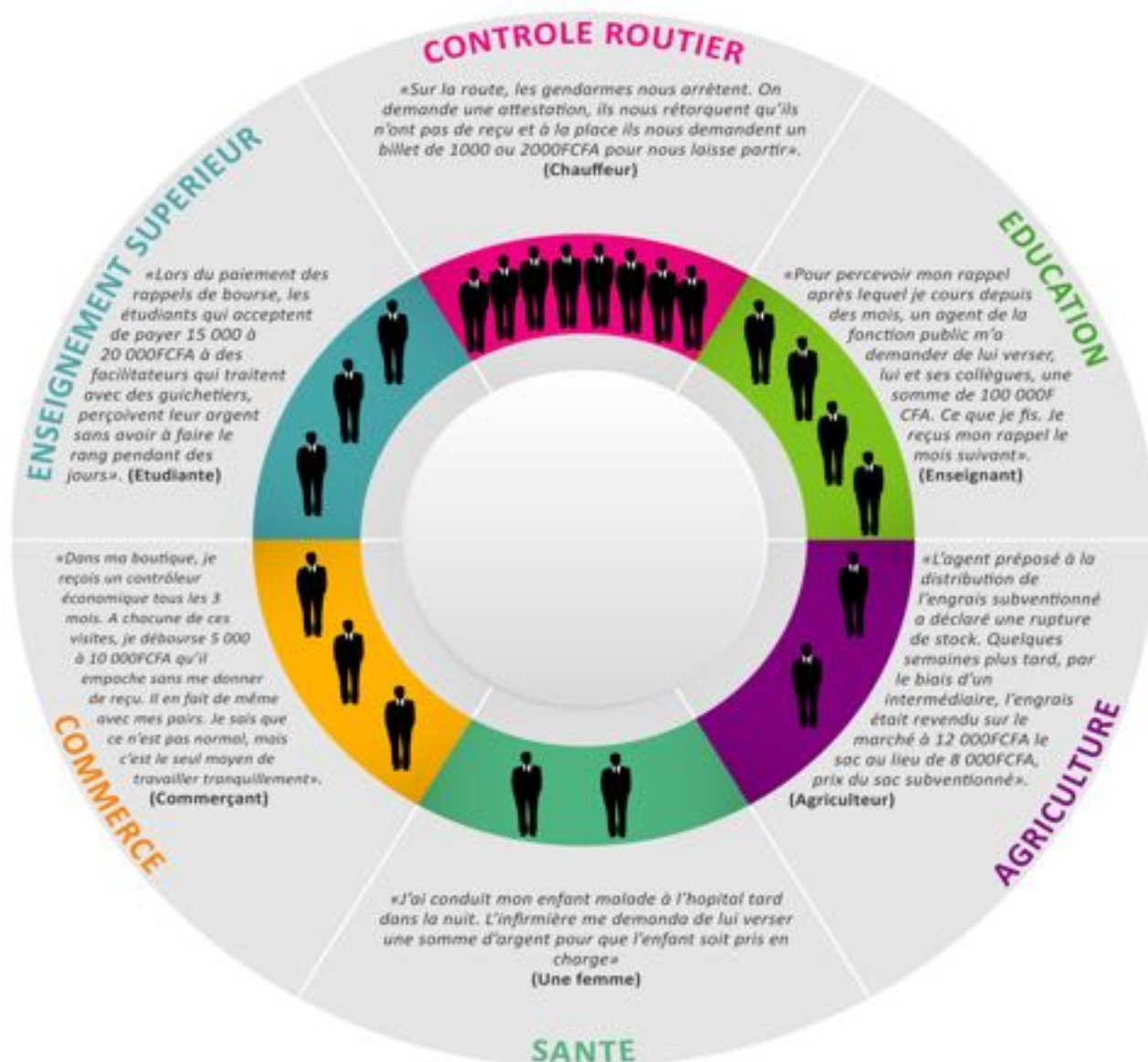
Dans tous les cas, une attention particulière doit être accordée aux cas vus. Car tous les autres cas de corruption que les Sénégalais connaissent, qu'ils soient lus ou entendus, ont une même origine : le vécu. Des personnes ayant été témoins de cas de corruption ou détenant par devers elles des preuves pouvant établir des faits de corruption, en ont parlé dans leur entourage. Et comme des cercles concentriques, ces informations se sont diffusées de plusieurs manières, alimentant les discussions et les articles de presse.

Encadré n°2

« Dans les hôpitaux lorsque tu amènes un malade et que tu paies tous les frais nécessaires, ils te disent le plus souvent qu'il n'y a plus de lit disponible pour hospitaliser le malade. Après quelques allers et retours du personnel soignant, quelqu'un se présente à vous et vous propose de vous trouver une bonne place, en échange de quelques billets de banque. Devant ma détresse et très préoccupée par mon malade, je n'ai même pas hésité. J'ai accepté pour ne pas prendre le risque que sa maladie s'aggrave ».

DIEYNABA, ACCOMPAGNANTE DE MALADE

Graphique n°7 : Sous-secteurs du secteur public dans lesquels des cas de corruption sont connus (autres cibles)

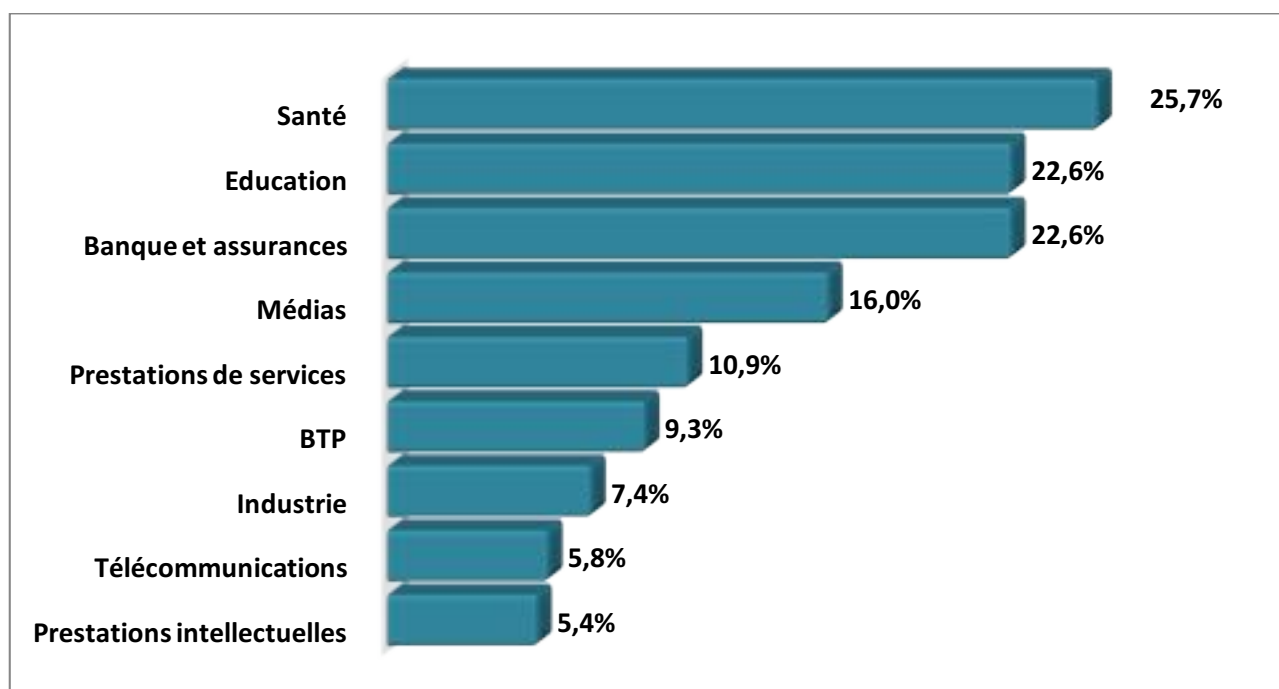


Source : Synchronix, Enquête sur la perception et le coût de la corruption, Mai 2016

Base : ensemble des autres acteurs interrogés

Concernant le secteur privé, c'est le sous-secteur de la Santé qui se trouve être celui dans lequel les cas connus de corruption ont été les plus nombreux, avec un taux de citation de 25,7%. Viennent ensuite les sous-secteurs de l'Education (22,6%), de la Banque et des Assurances (22,6%), des Médias (16%) et des prestations de services (10,9%) comme l'atteste le graphique ci-dessous.

Graphique n°8 : Domaines du secteur privé dans lesquels des cas de corruption ont été lus, vus ou entendus

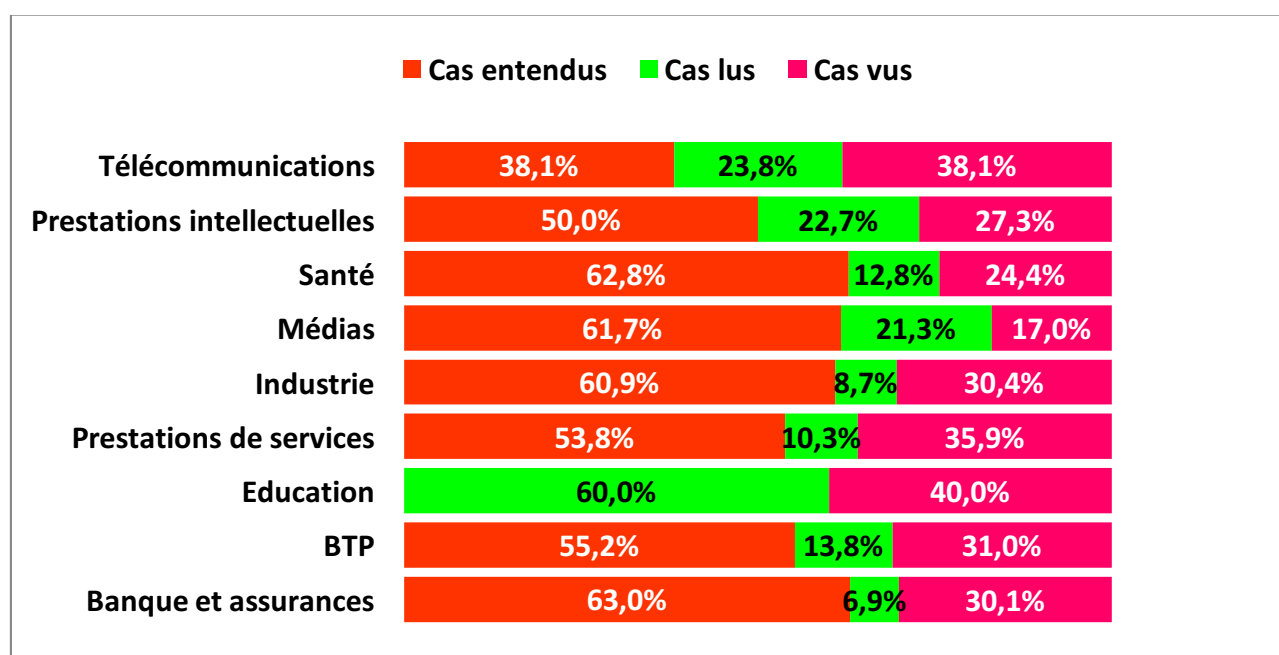


Source : Synchronix, Enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai

Base : Ensemble des personnes connaissant des pratiques de corruption dans le secteur privé

Toujours dans le secteur privé, les populations affirment avoir connu des cas de corruption dans les sous-secteurs des bâtiments et travaux publics (BTP), avec un taux de citation de 9,3%, l'Industrie (7,4%), les Télécommunications (5,8%) et les Prestations intellectuelles (5,4%).

Graphique n°9 : Cas de corruption identifiés dans chaque domaine du secteur privé



Source : Synchronix, Enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes connaissant des pratiques de corruption dans le secteur privé

Comme pour le public, les cas de corruption entendus dans les domaines du secteur privé sont les plus nombreux. Les domaines des Télécommunications, de l'Industrie, des BTP, des Prestations de services, de la Banque et des Assurances ainsi que celui de l'Education, enregistrent tous des taux de cas vus dépassant 30%. Le domaine de l'Education enregistre même le plus fort taux de cas vus dans les domaines du secteur privé, avec 40%.

Au regard de ce qui précède, il est possible d'établir un pont entre le degré de connaissance de la corruption et l'environnement de celle-ci. En effet, la connaissance de la corruption par un individu peut être tributaire de l'ampleur du phénomène dans l'environnement où il vit.

3.2 Environnement de la corruption au Sénégal

La prégnance d'un phénomène dans son environnement est un excellent baromètre pour mesurer son ampleur. Dans cette partie, nous aborderons tour à tour la présence de la corruption et son ampleur au Sénégal, les acteurs de la corruption et enfin les secteurs qui en sont touchés.

Tableau n°5 : Quelques indicateurs sur l'environnement de la corruption au Sénégal

Eléments mesurés	Résultats obtenus	
1. Taux de perception de la présence de la corruption dans l'environnement des Sénégalais dans le grand public	75%	
2. Taux de perception de la fréquence de la corruption dans l'environnement des Sénégalais dans le grand public	<i>Très souvent</i>	25%
	<i>Souvent</i>	30%
	<i>De temps en temps</i>	24%
	<i>Rarement</i>	21%
3. Taux de perception de la présence de la corruption dans l'environnement des Sénégalais chez les professionnels	61%	
4. Taux de perception de la fréquence de la corruption dans l'environnement des Sénégalais chez les professionnels	<i>Très souvent</i>	9%
	<i>Souvent</i>	21%
	<i>De temps en temps</i>	31%
	<i>Rarement</i>	39%
5. Perception de l'ampleur de la corruption dans le grand public	<i>Très répandue</i>	69%
	<i>Répandue</i>	22%
	<i>Moyennement répandue</i>	7%
	<i>Faiblement répandue</i>	2%
6. Perception de l'ampleur de la corruption dans le secteur public	<i>Très répandue</i>	57%
7. Perception de l'ampleur de la corruption dans le secteur privé	<i>Très répandue</i>	69%

Source : Synchronix, Enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Les Sénégalais interrogés dans le cadre de cette étude soutiennent à 75% que la corruption est bien présente dans leur environnement. Ce taux représente la perception de la présence de la corruption dans le grand public. Cependant, il est de 61% chez les professionnels.

25% de ceux qui affirment que la corruption est bien présente dans leur environnement pensent que les actes de corruption sont très fréquents. Dans le même temps, 30% avancent que des actes relevant de la corruption se passent souvent dans leur environnement. Les personnes interrogées qui perçoivent la présence de la corruption dans leur environnement, mais avec des manifestations irrégulières représentent 24%. Pour les autres 21% des Sénégalais, la corruption, quoique présente dans leur environnement, se manifeste rarement.

Chez les professionnels, un taux cumulé de 30% représente les professionnels qui perçoivent la corruption comme une réalité fréquente dans leur environnement. Mais la majorité des interviewés dans le monde professionnel soutiennent que la corruption est un phénomène rare (39%) ou peu fréquent (31%) dans leur milieu de travail.

Tableau n°6 : Perception de l'ampleur de la corruption dans les régions

Régions	Perception de l'ampleur de la corruption				
	Très répandue	Répandue	Moyennement répandue	Faiblement répandue	Inexistante
Dakar	74,00%	17,70%	6,20%	1,40%	0,70%
Fatick	5,70%	20,70%	59,80%	13,80%	0,00%
Thiès	24,00%	52,00%	21,30%	2,70%	0,00%
Louga	31,90%	26,10%	26,90%	15,10%	0,00%
Ziguinchor	15,60%	51,00%	13,60%	16,70%	3,10%
Kaolack	17,50%	64,00%	17,50%	1,00%	0,00%
Sédhiou	60,00%	30,00%	10,00%	0,00%	0,00%
Kolda	19,30%	16,30%	40,00%	22,30%	2,10%
Matam	6,50%	72,70%	18,20%	2,60%	0,00%
Saint-Louis	48,90%	36,50%	12,40%	2,20%	0,00%
Kédougou	93,40%	5,00%	1,60%	0,00%	0,00%
Tambacounda	17,90%	44,50%	17,90%	18,80%	0,90%
Kaffrine	13,20%	38,20%	39,40%	9,20%	0,00%
Diourbel	34,60%	29,00%	22,10%	10,60%	3,70%

Source : Synchronix, Enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes du grand public connaissant la corruption

Par ailleurs, les Sénégalais rencontrés dans le grand public ont apprécié l'ampleur de la corruption au Sénégal (tableau n°6). En effet, 69% des personnes interrogées dans le grand public perçoivent la corruption comme étant un phénomène très répandu et 22% le qualifient de répandu. Dans le monde professionnel, 57% des personnes du secteur public et 69% du secteur privé pensent que la corruption est un phénomène très répandu.

L'appréciation globale qui considère la corruption comme un phénomène assez répandu au Sénégal, est la même dans certaines régions. En effet, les populations de Dakar, Sédhiou et Kédougou, perçoivent le phénomène de la corruption comme étant assez courant, habituel. Dans la région de Kédougou, 93,4% des personnes affirmant que la corruption est bien présente, la perçoivent comme très profuse. La prolifération de la corruption dans cette région, s'expliquerait par son statut de bassin minier du pays, avec l'exploitation des mines d'or par les grands groupes internationaux et l'existence de zones d'orpaillage.

Du fait de sa position frontalière et de l'abondance des ressources naturelles, souvent illégalement exploitées par les populations et par les étrangers, Sédhiou est la troisième région où les populations considèrent la corruption comme très répandue.

Dakar est la deuxième région où les populations perçoivent le phénomène de la corruption comme étant très répandue, avec un taux de 74%. Le fait que l'essentiel des transactions économiques soit concentré à Dakar est certainement un des facteurs explicatifs de ce fort taux.

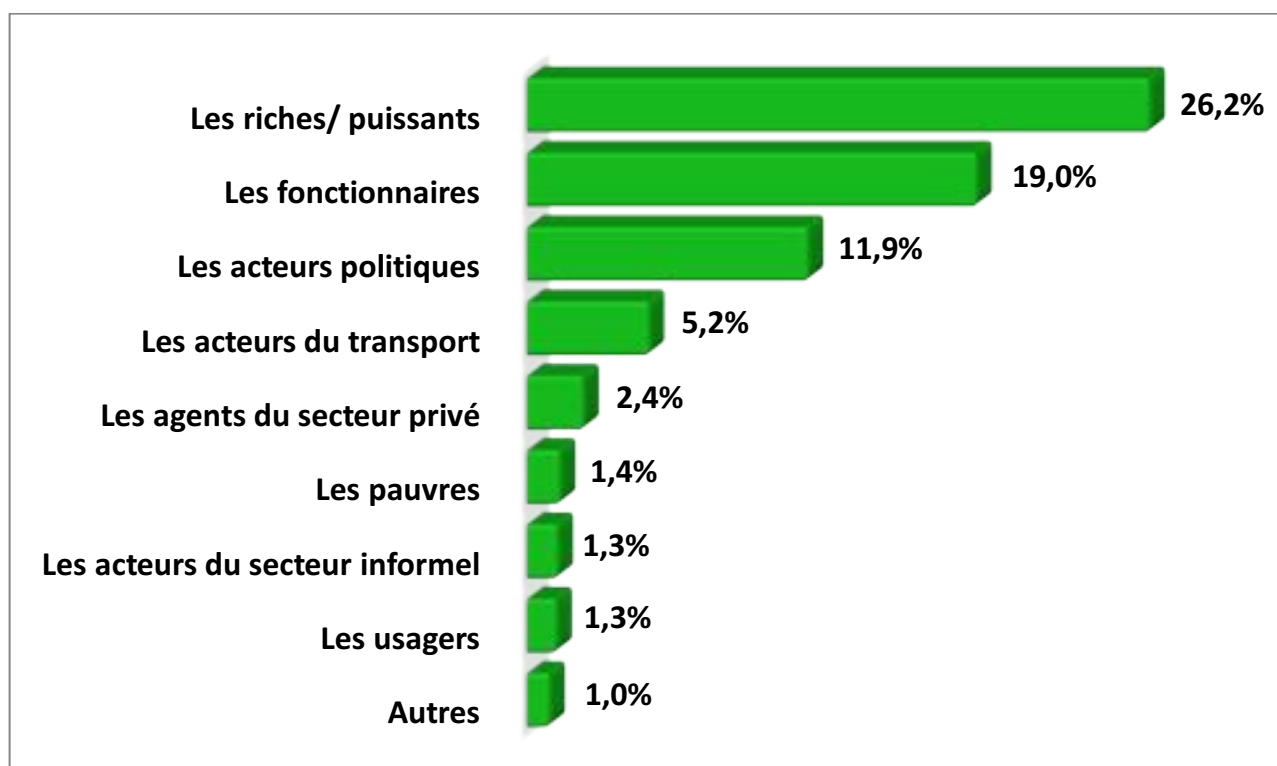
Cependant, qualifier l'environnement de la corruption ne se limite pas à démontrer sa présence dans un milieu donné. Il faut aussi identifier les composantes de la société qui initient la corruption et celles qui l'acceptent.

Par ailleurs, les résultats de l'étude montrent un ensemble de composantes de la société qui initient la corruption, mais à des degrés divers (voir graphique n°10). En effet, de l'avis des interviewés dans le grand public, les personnes riches et puissantes sont celles qui initient le plus la corruption. Elles totalisent un taux de citation de 26,2%.

Après les riches, viennent les fonctionnaires. 19% des personnes interrogées les considèrent comme des vecteurs de corruption. Les acteurs politiques sont désignés par 11,9% des Sénégalais parmi les composantes de la société qui tentent le plus de corrompre.

D'autres composantes de la société ont été citées par les enquêtés comme faisant partie des initiateurs de la corruption. Il s'agit des acteurs du transport (5,2%), des agents du secteur privé (2,4%), des pauvres (1,4%), des acteurs du secteur informel (1,3%) et des usagers (1,3%).

Graphique n°10 : Composantes de la société qui initient généralement le plus la corruption



Source : Synchronix, Enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

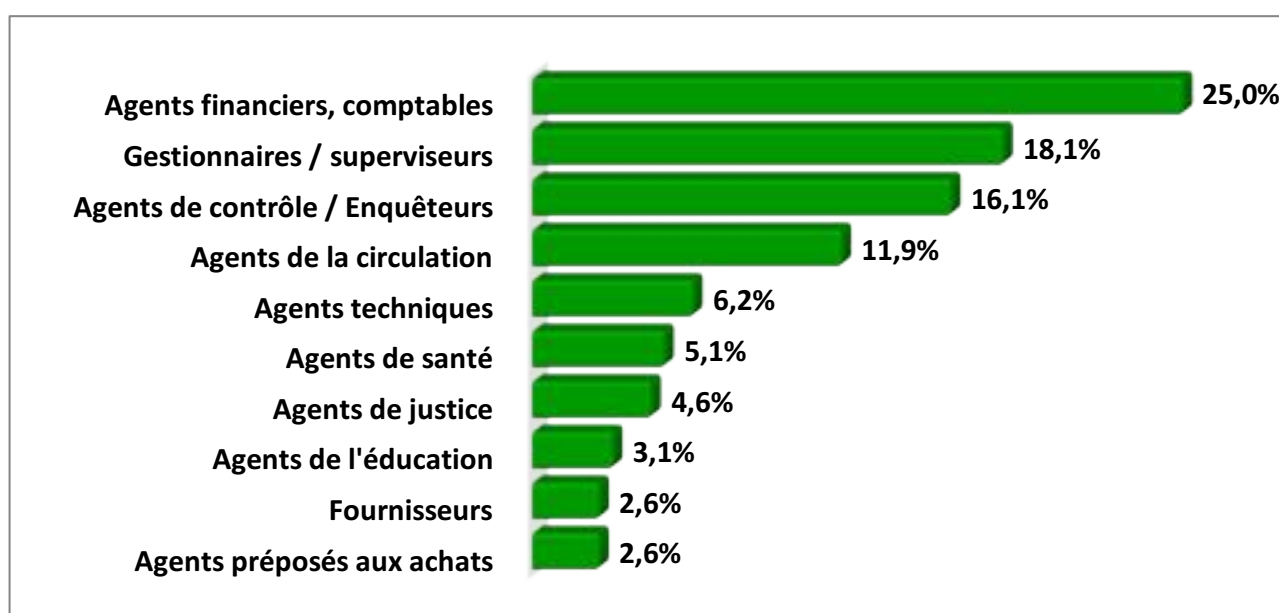
Base : Ensemble des personnes du grand public connaissant la corruption

Encadré n°3

« Une personnalité très connue avait fait acheminer un conteneur au port de Dakar. Une fois informée de l'arrivée du conteneur, elle se présente à moi et me remet une enveloppe de 3.000.000 F CFA pour que je lui facilite les formalités. Je lui fis comprendre que je préférais qu'il passe par la procédure normale pour me mettre à l'aise. Je n'ai pas manqué de lui remettre son argent. Deux jours plus tard, un haut placé dans la hiérarchie, notre patron à nous tous, m'a convoqué dans son bureau pour me dire que je faisais du bon travail. Il en a profité aussi pour me demander de me retirer le dossier de la personnalité en question, prétextant que c'était un peu complexe et qu'il allait s'en occuper. A ma grande surprise, le conteneur fût vite sorti. J'ai compris que l'homme d'affaires était passé par là et que ce que j'avais refusé de prendre, mon supérieur hiérarchique, lui, l'a accepté. Deux mois plus tard, je baptisais mon enfant. L'affairiste au courant de l'évènement m'offrit un mouton, deux sacs d'oignons et deux sacs de pomme de terre. J'accepte sans broncher, me disant que « sama weurseuk leu » (c'est ma chance). Au fond, je savais qu'il me serait difficile de ne pas être sensible à une prochaine sollicitation de l'homme d'affaires. Sans le vouloir, je suis entré dans le cercle vicieux de la corruption, celui contre lequel je me suis battu depuis des années.». **IBRAHIMA, FONCTIONNAIRE**

Il ressort de ces résultats une double catégorisation des composantes de la société qui initient la corruption. La première catégorie est sociale et renvoie aux notions de riches et de pauvres. La seconde est professionnelle et intègre les secteurs public, privé et informel. Chez les professionnels, les répondants ont été nombreux à désigner les agents financiers et les comptables (25%) comme les plus exposés à la corruption. Ils sont suivis par les gestionnaires et les superviseurs (18,1%) qui, dans l'exercice de leur fonction, sont exposés au risque d'accepter ou d'initier des actes de corruption. Les agents de contrôle et les enquêteurs appartiennent eux aussi, de l'avis de 16,1% des professionnels, au lot des acteurs les plus exposés à la corruption.

Graphique n°11 : Top 10 des acteurs du monde professionnel les plus exposés à la corruption



Source : Synchronix, Enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

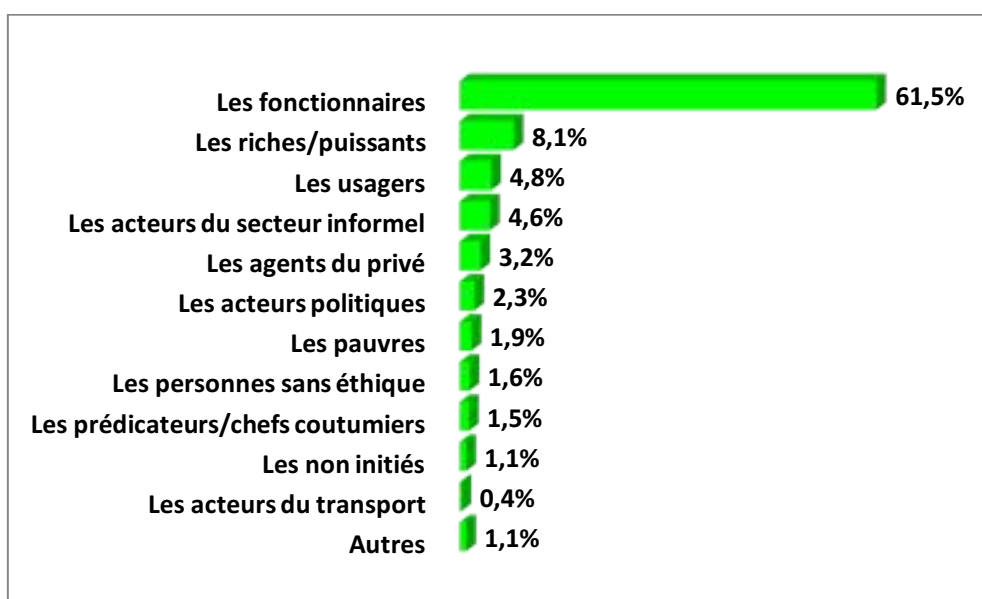
Base : Ensemble des professionnels connaissant la corruption

De même, les agents de la circulation (11,9%), les agents techniques (6,2%), ceux de la Santé (5,1%), de la Justice (4,6%) et de l'Education (3,1%) sont aussi cités par les professionnels comme faisant partie des acteurs du monde professionnel les plus exposés à la corruption.

D'autre part, l'étude s'est aussi intéressée aux composantes de la société que les Sénégalais perçoivent comme étant les plus prompts à céder à la corruption (Voir graphique n°12). Les fonctionnaires arrivent en tête de ce classement, avec un taux de citation de 61,5%, très largement devant toutes les autres composantes.

La composante riches /puissants, identifiée plus haut parmi celles qui initient le plus la corruption, est au deuxième rang du classement des sujets les plus prompts à céder à la corruption, avec un taux de 8,1%. Les usagers figurent aussi dans ce classement et y occupent la troisième place, avec un taux de 4,8%.

Graphique n°12 : Composantes de la société les plus promptes à céder à la corruption



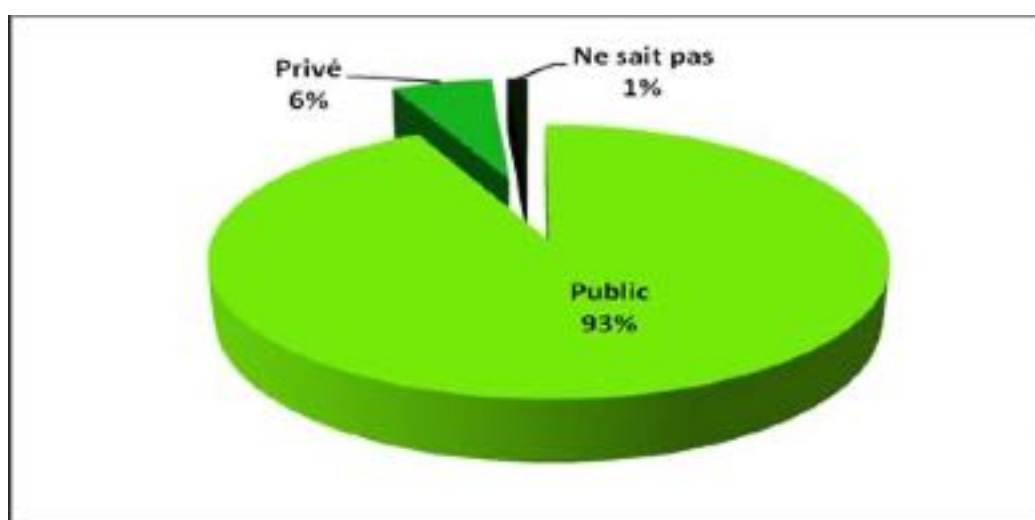
Source : Synchronix, Enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes du grand public connaissant la corruption

Dans des proportions moindres, les acteurs du secteur informel (4,6%), les agents du privé (3,2%) mais aussi les acteurs politiques et coutumiers (1,5%), sont cités par les Sénégalais comme faisant partie des composantes les plus promptes à céder à la corruption. Figurent aussi dans ce classement les pauvres (1,9%) et les personnes sans éthique (1,1%).

Si nous scrutons l'environnement de la corruption au Sénégal en partant des secteurs d'activités, les acteurs interrogés perçoivent le secteur public comme étant celui où il y a le plus de corruption (93%), contre 6% seulement dans le privé.

Graphique n°13 : Secteurs dans lesquels la corruption a été constatée

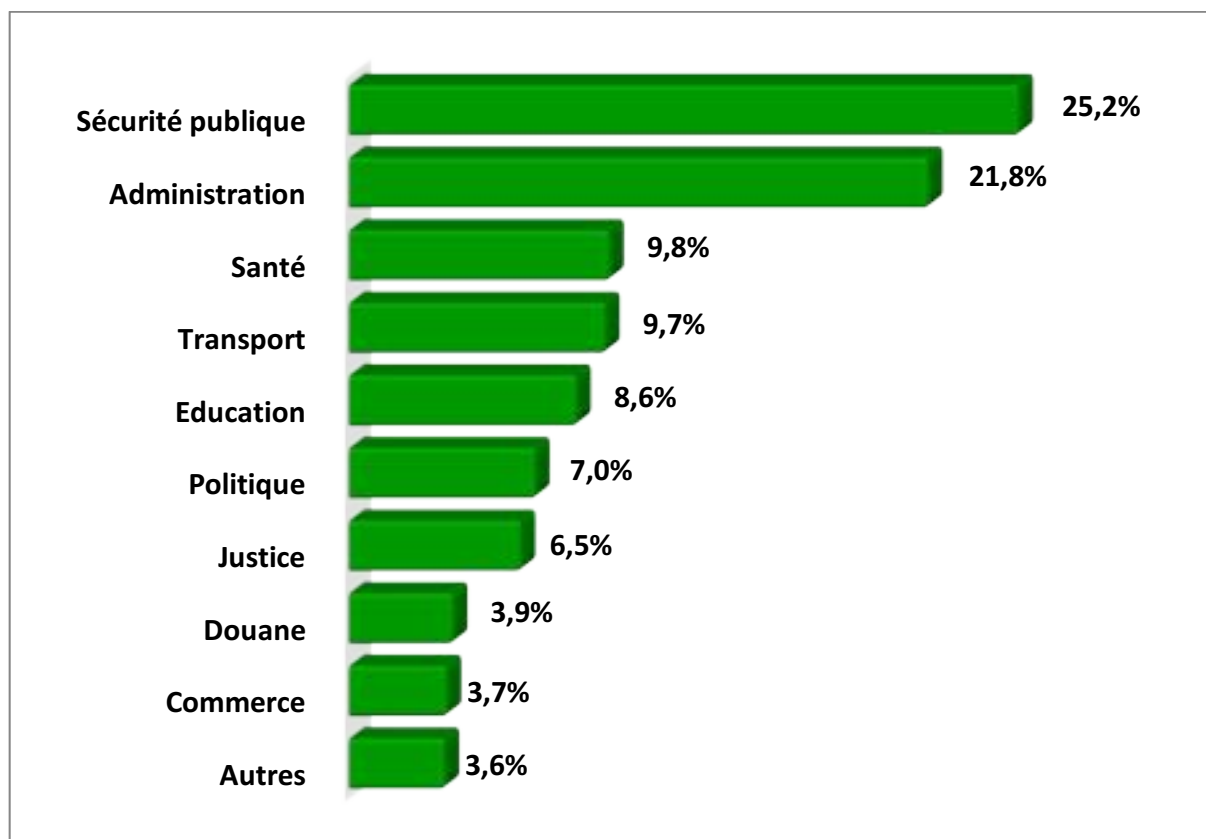


Source : Synchronix, Enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes du grand public connaissant la corruption

Malgré une nette différence dans l'appréciation du domaine dans lequel la corruption a été constatée, il faut reconnaître que presque toutes les populations, rurales comme urbaines, ont un contact direct ou indirect avec le secteur public. Par contre, le privé est un espace qui n'attire que les personnes qui y travaillent ou qui y trouvent un intérêt particulier.

Graphique n°14 : Domaines du secteur public les plus touchés par la corruption



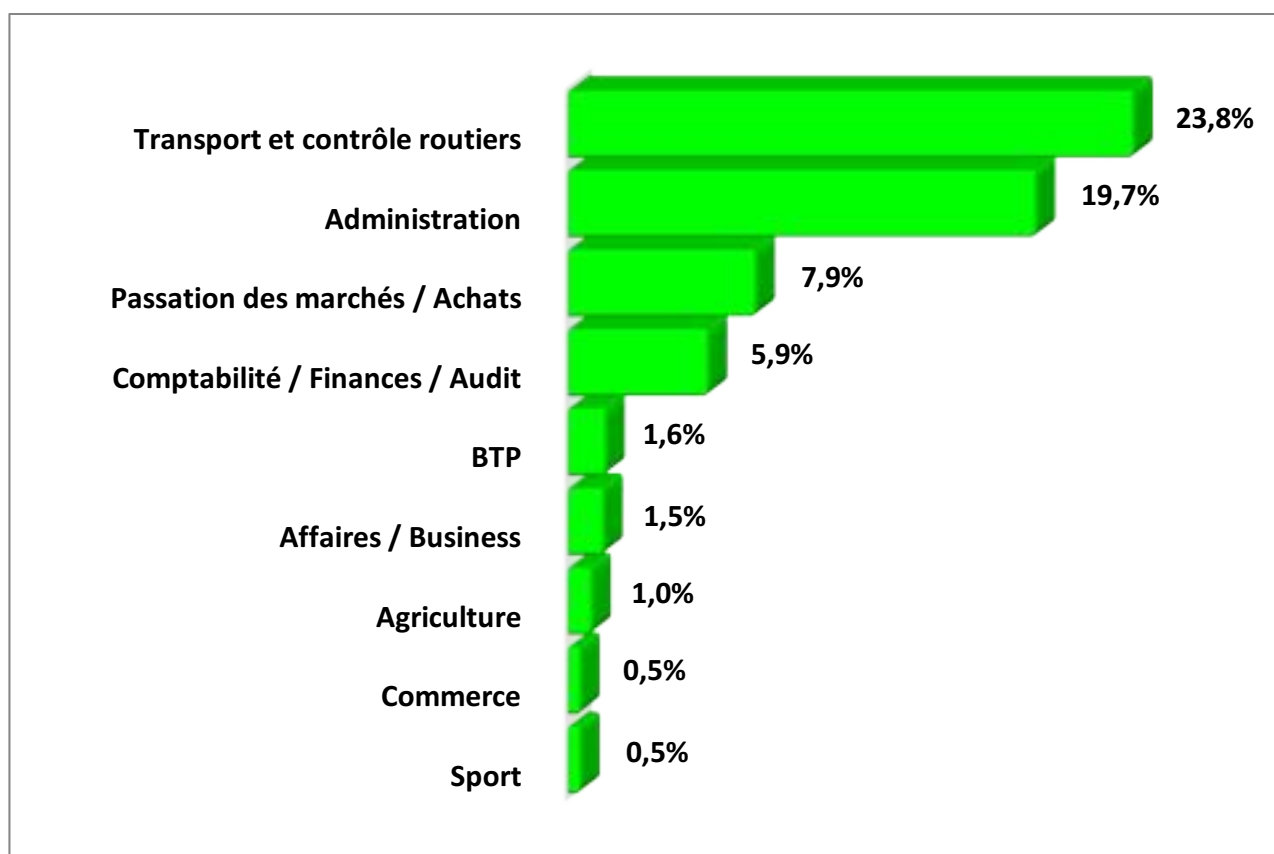
Source : Synchronix, *Enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal*, Mai 2016.

Base : Ensemble des personnes du grand public connaissant la corruption

Selon les Sénégalais, dans le secteur public, ce sont les domaines de la Sécurité publique et de l'Administration qui sont les plus touchés par la corruption, avec respectivement, 25,2% et 21,8% de taux de citation. Suivent de loin les domaines de la Santé (9,8%), du Transport (9,7%), de l'Education (8,6%), de la Justice (6,5%), de la Douane (3,9%) et du commerce (3,7%). Les Sénégalais ont aussi cité le domaine politique comme étant un des domaines les plus touchés par la corruption avec un taux de 7% (Voir graphique n°14).

Chez les professionnels, les domaines d'activités perçus comme étant les plus prolifiques en matière de corruption, sont le Transport / Contrôle routier (23,8%) et l'Administration (19,7%). La passation des marchés et les achats constituent, de l'avis de 7,9% des professionnels interrogés, un domaine où sévit la corruption. Il en est de même pour le domaine regroupant les Finances, la Comptabilité et l'Audit (5,9%). Les BTP (1,6%), le monde des affaires (1,5%), l'Agriculture (1%), le Commerce (0,5%) et le Sport (0,5%), font également partie des domaines que les professionnels ont cités parmi ceux où il y a le plus de corruption.

Graphique n°15 : Domaines d'activités où la corruption est le plus constatée selon les professionnels



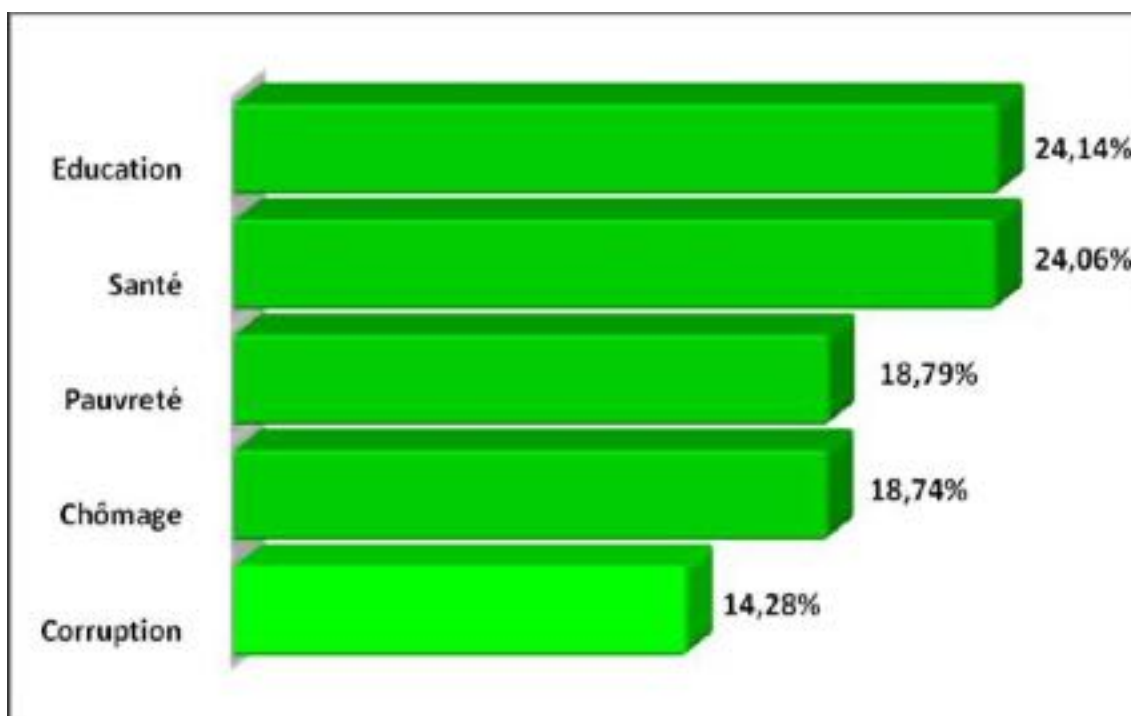
Source : Synchronix, *Enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal*, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes du grand public connaissant la corruption

Dans la perception des acteurs interrogés, la corruption est considérée comme une pratique assez répandue : 69% des personnes. Toute une terminologie empruntée aux langues nationales aide à confirmer cette tendance. Les expressions « door », « arrosé », « caissou ardo », « ndieugou gouro », sont utilisées, entre autres, pour désigner des pratiques de corruption.

La lutte contre la corruption apparaît donc comme une des priorités dont la nécessité et l'urgence de prise en charge se posent avec acuité, à côté d'autres priorités que sont l'Education, la Santé, la Pauvreté et le Chômage.

Graphique n°16 : Perception du degré d'importance de la corruption par rapport à d'autres urgences



Source : Synchronix : Enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes du grand public connaissant la corruption

A ce niveau de l'analyse, la comparaison, sous le prisme de l'urgence, entre la corruption et les questions d'Education, de Santé, de Pauvreté et de Chômage, trouve toute son importance. Même si la corruption est perçue comme étant assez répandue dans l'environnement des Sénégalais, il n'en demeure pas moins que l'Education (24,14%), la Santé (24,06%), la Pauvreté (18,79%) et le Chômage (18,74%), sont aux yeux des interviewés, des questions prioritaires au même titre que la corruption (14,28%).

La perception de la corruption par les Sénégalais peut être aussi analysée à l'aune de la conception qu'ils ont de certaines pratiques dites corruptives, selon certains standards internationaux.

Si certaines de ces pratiques sont considérées comme corruptives par la plupart des Sénégalais du grand public, d'autres sont plus facilement tolérées, voire acceptées. Sont ainsi considérées comme corruption, de l'avis de la majorité des personnes interviewées, les pratiques suivantes (Voir tableau n°7) :

- ✓ donner des cadeaux ou de l'argent pendant des élections (88,8%) ;
- ✓ donner des fonds publics à des partisans (88,3%) ;
- ✓ contourner la bureaucratie excessive en payant des pots-de-vin (88,8%) ;
- ✓ payer des pots-de-vin aux agents mal rémunérés (79,4%).

Tableau n° 7 : Appréciation de quelques affirmations assimilées à des pratiques corruptives dans le grand public

Affirmations	Très d'accord	Plus ou moins d'accord	Pas du tout d'accord	Total
Utiliser un poste public pour aider un ami ou un parent est une forme de corruption.	55,6%	20,6%	23,8%	100,0%
Donner des cadeaux ou de l'argent pendant des élections est une forme de corruption.	88,8%	4,5%	6,7%	100,0%
Donner des fonds publics à des partisans est une forme de corruption	88,3%	4,8%	6,9%	100,0%
Contourner la bureaucratie excessive en payant des pots-de-vin est une forme de corruption.	88,8%	4,3%	6,9%	100,0%
Payer des pots-de-vin aux agents mal rémunérés est une forme de corruption.	79,4%	8,8%	11,8%	100,0%
Accepter après un service rendu qu'un particulier offre un cadeau ou de l'argent à un agent est une forme de corruption.	30,4%	13,6%	56,0%	100,0%

Source : Synchronix : Enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes du grand public connaissant la corruption

Cependant, l'utilisation d'un poste public pour aider un ami ou un parent n'est pas considérée comme un acte de corruption par 23,8% des personnes interrogées. De même, 56% ne considèrent pas comme une forme de corruption le fait d'accepter, qu'après un service rendu, un particulier offre un cadeau ou de l'argent à un agent.

En effet, dans la culture sénégalaise, les populations ont l'habitude de montrer leur reconnaissance par un don, en nature ou en espèce, après service rendu. Cette pratique apparaît comme un signe de courtoisie, voire de bienséance.

Tableau n° 8 : Appréciation de quelques affirmations assimilées à des pratiques corruptives chez les professionnels

Affirmations	Très d'accord	Plus ou moins d'accord	Pas du tout d'accord	Total
Utiliser un poste public pour aider un ami ou un parent est une forme de corruption.	67,0%	18,3%	14,7%	100,0%
Donner des cadeaux ou de l'argent pendant des élections est une forme de corruption.	88,5%	7,3%	4,2%	100,0%
Donner des fonds publics à leurs partisans est une forme de corruption.	84,9%	7,8%	7,3%	100,0%
Contourner la bureaucratie excessive en payant des pots-de-vin est une forme de corruption.	90,6%	2,6%	6,8%	100,0%
Payer des pots-de-vin aux agents mal rémunérés est une forme de corruption.	77,4%	7,4%	15,3%	100,0%
Accepter qu'après un service rendu un particulier offre un cadeau ou de l'argent à un agent est une forme de corruption.	42,2%	23,4%	34,4%	100,0%

Source : Synchronix : Enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes du grand public connaissant la corruption

Chez les professionnels, la tendance est la même. Les propositions soumises à leur appréciation ont majoritairement reçu de réponses les confirmant toutes comme des pratiques de corruption. Cependant, 15,3% des professionnels pensent que payer des pots-de-vin aux agents mal rémunérés n'est pas de la corruption. Dans le même sillage, 34,4% des professionnels pensent qu'offrir un cadeau après un service rendu ne relève pas tout à fait de la corruption.

Il apparaît, au vu des résultats, que la perception de la corruption est tributaire d'un contexte bien déterminé. Les critères qui expliquent ou renvoient à la corruption sont nombreux et font partie de principes qui se veulent universels. Mais même si les principes sont partout les mêmes, les situations particulières engendrent des différences.

Encadré n°4

« Une fois ma sœur m'a envoyé des papiers que je devais traduire et quand je suis partie je devais payer 15.000 F CFA pour la traduction et repasser deux jours plus tard. Mais devant l'urgence, j'ai parlé avec la dame et en douce, elle me fait une proposition, que j'ai acceptée. Je sais que j'ai aidé le corrupteur et ce sentiment d'avoir commis une faute me met très mal à l'aise. Mais vu l'urgence, j'ai accepté de payer 20.000 F CFA au lieu de 15.000 pour accélérer le processus». **OULIMATA, USAGER**

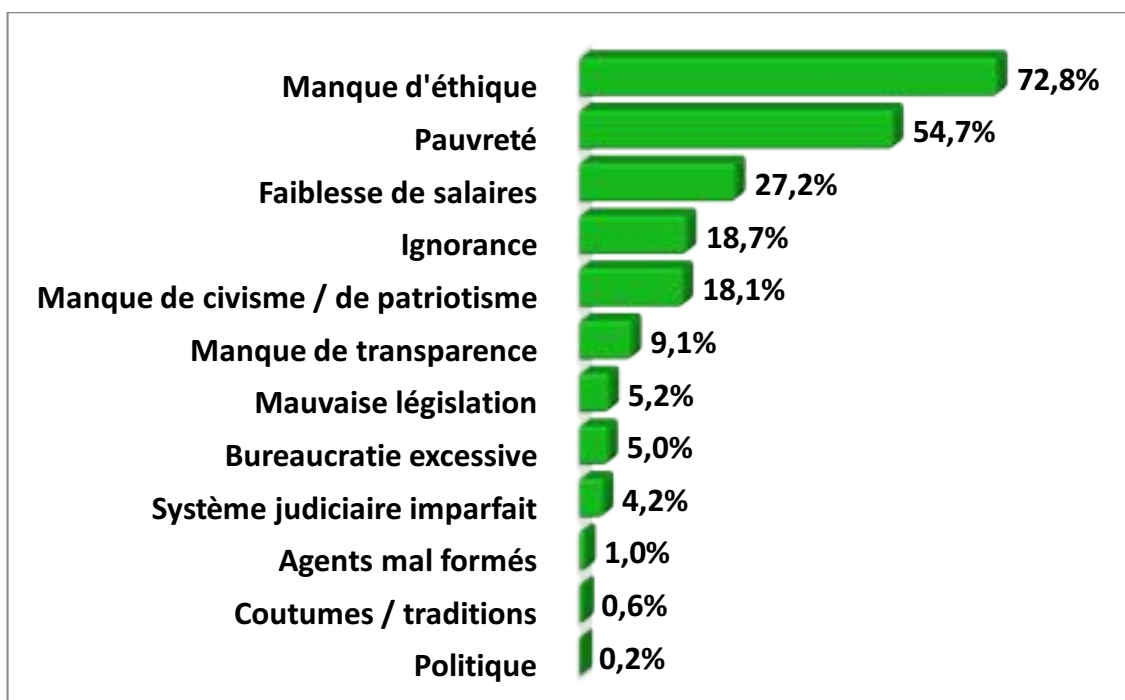
L'analyse de l'environnement de la corruption a permis de comprendre que le phénomène est bien présent dans notre univers et que son ampleur est suffisamment large pour qu'elle intègre le cercle des questions dont la prise en charge est d'une urgente nécessité. Les résultats exposés dans cette partie ont aussi contribué à rendre compte des composantes de la société les plus promptes à céder à la corruption et celles qui l'initient le plus. De plus, l'analyse de l'environnement de la corruption nous a amené à mieux la scruter en partant des secteurs d'activités les plus touchés et, dans ces derniers, les domaines où les pratiques de corruption sont les plus prononcées.

Cependant, il est utile, après avoir jaugé la connaissance que les Sénégalais ont de la corruption et de son environnement, de s'intéresser aux causes de ce mal dans notre société.

3.3 Causes perçues de la corruption

Les causes perçues comme étant à l'origine de la corruption sont multiples et variées. Le manque d'éthique est cité par 72,8% des personnes interrogées dans le grand public comme étant une des causes principales de la corruption. Cependant, pour 54,7% des Sénégalais, il faut rechercher la cause de la corruption dans la pauvreté. Dans la partie traitant de l'environnement de la corruption, les pauvres constituent une composante citée aussi bien chez les initiateurs de corruption que parmi celles qui sont les plus promptes à céder à la corruption.

Graphique n°17 : Causes de la corruption selon le grand public



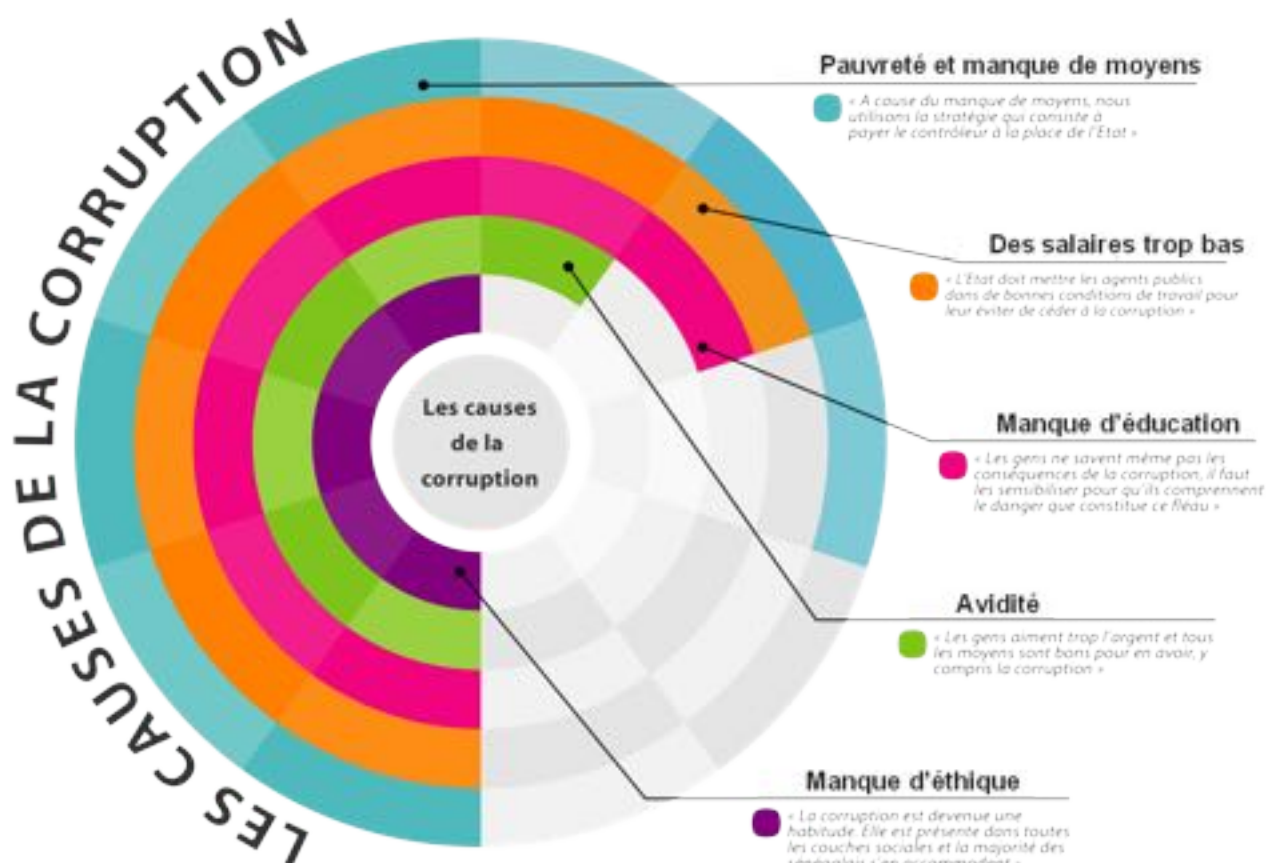
Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes du grand public connaissant la corruption

Par ailleurs, 27,2% des personnes interviewées pensent que la faiblesse des salaires est une des raisons pour lesquelles certains Sénégalais s'adonnent à la corruption (cf. graphique n°17). L'ignorance (18,7%), le manque de civisme (18,1%) et de transparence (9,1%) ou encore la mauvaise législation (5,2%) et la bureaucratie excessive (5%), font partie des causes que les Sénégalais ont identifiées comme étant à l'origine des pratiques de corruption.

Certaines pratiques relevant de la culture sénégalaise sont également brandies par une minorité des interviewés (0,6%) comme pouvant expliquer la corruption. La politique est aussi une des causes de la corruption pour 0,2% des Sénégalais.

Graphique n°18 : Cause de la corruption selon les autres cibles



Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016.

Base : Ensemble des autres cibles interrogées

Les autres cibles interrogées dans le cadre de cette étude ont relevé à peu près les mêmes causes que le grand public. Il s'agit, dans des proportions importantes, de la pauvreté, de la faiblesse des salaires et de l'ignorance. Avec des fréquences moins importantes, l'avidité et le manque d'éthique apparaissent aussi comme des causes de la corruption, selon certaines cibles.

Globalement, les causes de la corruption sont la résultante de plusieurs carences :

- ✓ carence éthique (perte de valeurs, cupidité, incivisme, etc.) ;
- ✓ carence économique (pauvreté, faiblesse des salaires, etc.) ;
- ✓ carence intellectuelle (ignorance, mauvaise formation) ;
- ✓ carence organisationnelle (bureaucratie excessive, mauvaise législation, etc.) ;
- ✓ carence de sanction (les mis en cause ne sont pas toujours punis).

Ces causes, une fois connues, devraient orienter la stratégie de lutte contre la corruption.

En attendant, il est nécessaire de voir comment les Sénégalais perçoivent ce fléau.

Encadré n°5

« Durant ces trois dernières années, je n'ai jamais acheté de vignette. Je me suis décidé, la quatrième année, de faire les choses dans les règles. Je me suis alors présenté au service des Mines, où on m'intima l'ordre de payer mes trois années d'arriérés (36 000 F CFA) et celle en cours (12 000 F CFA). Je m'en suis ensuite ouvert à mon ami mécanicien, qui me mit en rapport avec un intermédiaire. Ce dernier me demanda de lui donner les 12.000 F CFA représentant le prix de la vignette et 3000 F CFA pour le transport. Ce que je fis sans hésiter. Le lendemain, vers 12h, j'avais ma vignette collée sur le pare-brise de ma voiture. L'Etat est perdant dans cette affaire, puisque beaucoup d'argent lui file entre les mains sans qu'il ne soit capable d'y remédier efficacement. Je me demande même parfois si les personnes qui travaillent dans ces structures ont intérêt à ce que les pratiques corruptives cessent ».
DJIBY, PARTICULIER

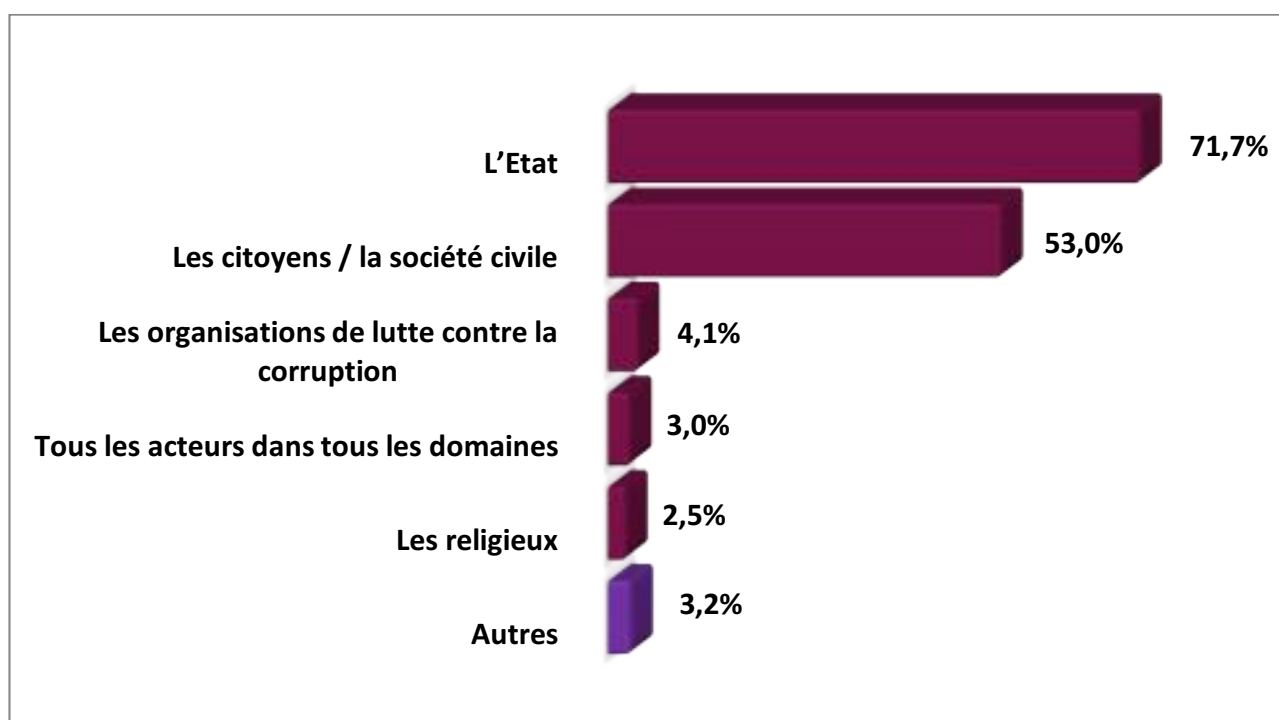
3.4 Perception de la lutte contre la corruption

De l'avis des Sénégalais, la perception de la lutte contre la corruption ne saurait se limiter à un seul acteur. Selon eux, certains plus que d'autres devraient jouer un rôle plus prépondérant. C'est le cas de l'État et des citoyens. En effet, les personnes interrogées dans le grand public, considèrent, avec une majorité écrasante (71,7%) que l'État a un rôle central dans la lutte contre la corruption (voir graphique n°19). Chez les professionnels aussi, ce point de vue est partagé par 49,7%.

Cependant, pour 53% des Sénégalais du grand public, ce sont les citoyens eux-mêmes qui doivent se constituer en rempart contre la corruption, en jouissant pleinement de leur citoyenneté, concernés et avertis, vecteurs de comportements positifs.

Les professionnels de leur côté, ont soutenu avec un taux important de 69%, que ce sont les citoyens d'abord qui doivent être les principaux acteurs de la lutte contre la corruption.

Graphique n°19 : Acteurs devant lutter contre la corruption selon le GP



Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes du grand public connaissant la corruption

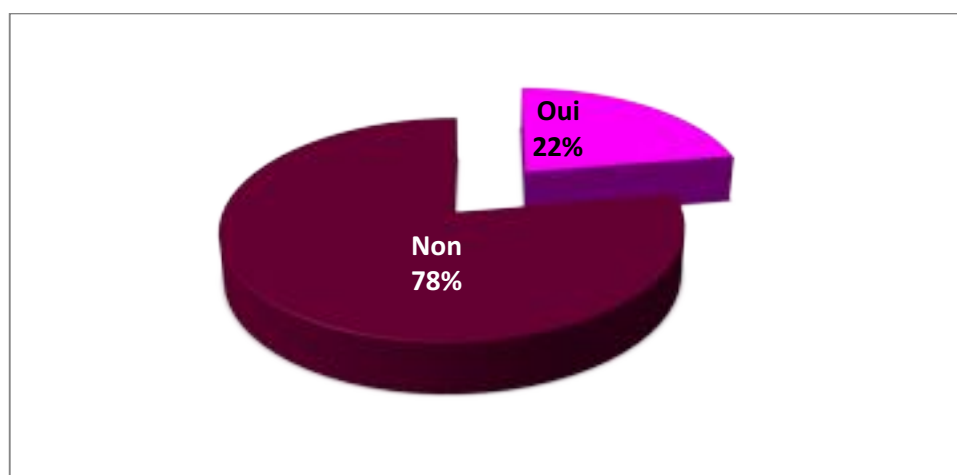
Après l'État et les citoyens, beaucoup d'autres acteurs ont été identifiés comme devant lutter contre la corruption aussi bien au sein du grand public que chez les professionnels. Il s'agit des organisations de lutte contre la corruption, des acteurs dans le domaine de l'Education, des politiciens, des intellectuels et de la Famille.

Cependant, force est de constater que les organisations de lutte contre la corruption ont beau être citées parmi les acteurs qui doivent lutter contre la corruption, force est de constater qu'elles ne sont pas bien connues du grand public et d'une partie des professionnels.

3.4.1 Niveau de connaissance des organes de lutte contre la corruption

La corruption et les pratiques de corruption sont bien connues des Sénégalais, malgré quelques amalgames notés. Cependant, la connaissance d'organisations luttant contre la corruption l'est beaucoup moins, notamment au niveau du grand public. En effet, seuls 22% des personnes interrogées connaissent une ou plusieurs organisations luttant contre la corruption, la majorité (78%) n'étant pas capable d'en identifier une seule (voir graphique n°20).

Graphique n°20 : Connaissance d'organisations de lutte contre la corruption dans le GP

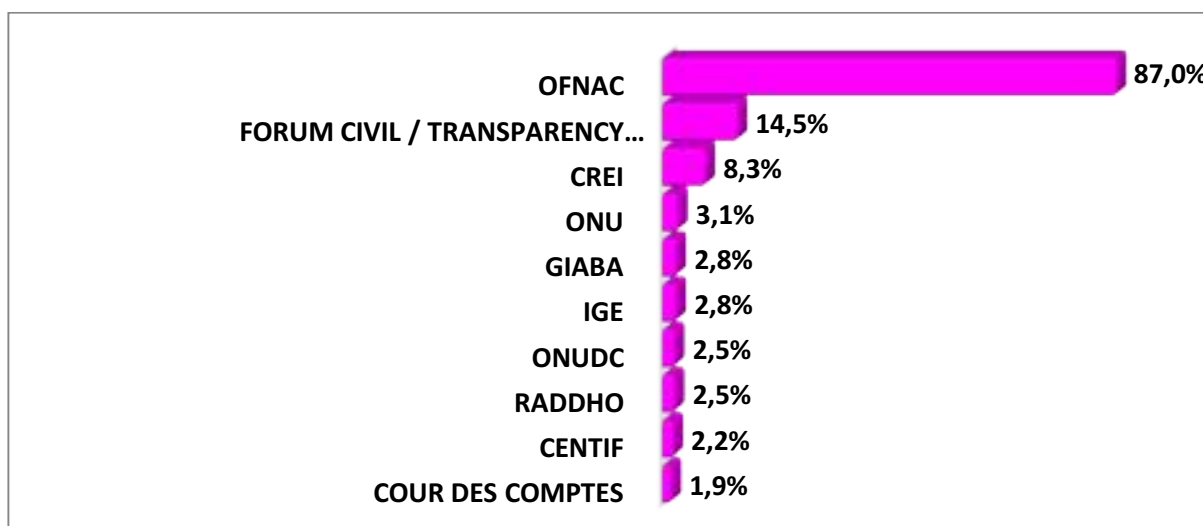


Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes du grand public connaissant la corruption

Par contre, si on considère la cible professionnelle, 96% des agents du public et du privé connaissent des organisations qui ont pour rôle de lutter contre la corruption. Ce décalage entre les deux taux de connaissance d'acteurs institutionnels de lutte contre la corruption est assez significatif pour être relevé. Cependant, la corrélation entre le niveau d'instruction du répondant et le taux de connaissance d'organisations de lutte contre la corruption permet de conclure que plus on a un niveau d'instruction élevé, plus on s'y connaît en matière de lutte formelle contre la corruption.

Graphique n°21 : Top 10 des organisations de lutte contre la corruption connues et citées dans le GP



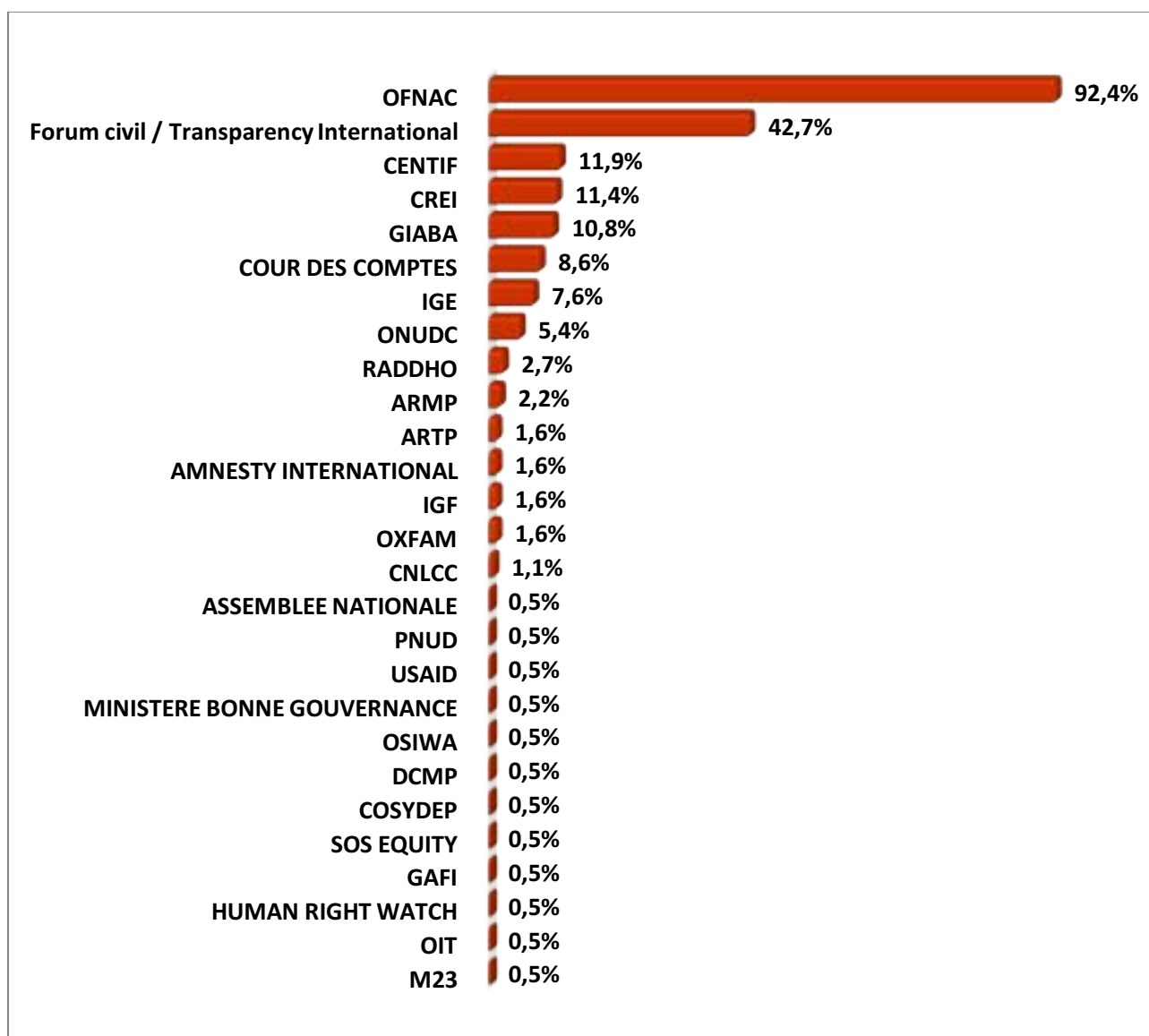
Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes connaissant une ou des organisations de lutte contre la corruption

Dans le lot des organisations de lutte contre la corruption, quelle que soit la cible considérée, l'OFNAC arrive en tête des taux de citation dans le grand public, avec 87%. Il est suivi par Transparency International, représenté par le Forum civil au Sénégal (14,5%) et la Cour de Répression de l'Enrichissement illicite (CREI), qui complète le podium avec 8,3%.

Chez les professionnels, le classement est presque similaire, à la différence que la CREI perd sa troisième place au profit de la CENTIF et que les taux obtenus sont plus importants (voir graphique n°22). En effet, 92,4% des professionnels ont cité l'OFNAC parmi les organisations de lutte contre la corruption et 42,7% le Forum civil. La CENTIF a été créditée d'un taux de citation de 11,9%.

Graphique n°22 : Organisations de lutte contre la corruption connues et citées par les professionnels



Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

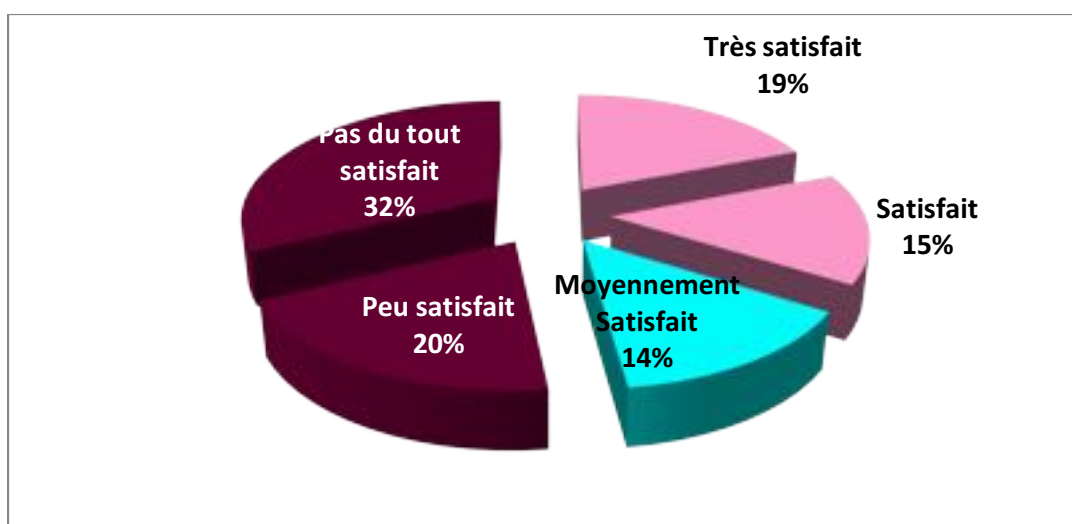
Base : Ensemble des professionnels connaissant une ou des organisations de lutte contre la corruption

Globalement, il ressort de ces résultats que les personnes qui connaissent des organisations de lutte contre la corruption ont une meilleure connaissance des organisations nationales qu'internationales. En effet, l'ONU (3,1%) et le GIABA (10,8%) sont les deux institutions internationales les plus citées parmi les acteurs de lutte contre la corruption, respectivement dans le grand public et chez les professionnels. De même, les organisations de lutte contre la corruption les plus connues sont celles qui font généralement l'actualité et qui communiquent sur les questions de corruption, notamment à l'occasion de publication de rapports ou de procédures judiciaires contre les mis en cause.

Dans tous les cas, la notoriété de l'OFNAC en tant qu'institution de lutte contre la corruption est bien établie. Cependant, elle ne concerne que les personnes enquêtées qui disent connaître des structures luttant contre la corruption. Il reste qu'une écrasante majorité (78% dans le grand public) n'est pas capable d'identifier une seule organisation qui lutte contre la corruption et qui, par ricochet, n'a pas spontanément cité l'OFNAC comme organisation de lutte contre la corruption.

3.4.2 Niveau de satisfaction des citoyens par rapport à la lutte contre la corruption

Graphique n°23 : Satisfaction par rapport à la lutte contre la corruption dans le GP

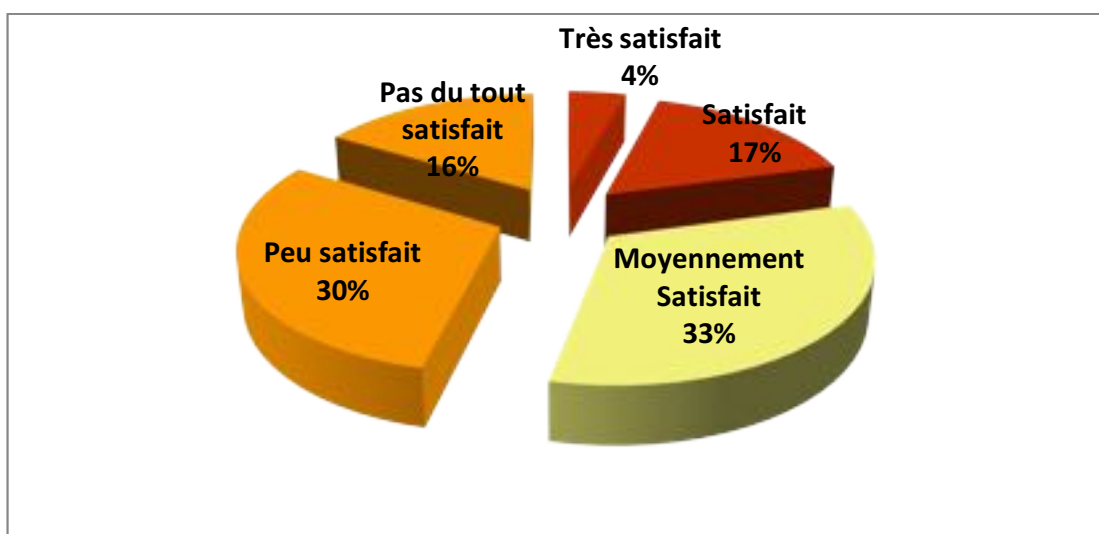


Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes connaissant une ou des organisations de lutte contre la corruption

Les Sénégalais qui connaissent des organisations de lutte contre la corruption dans le grand public ne sont pas satisfaits des résultats obtenus jusqu'ici. Un taux cumulé de 52% (voir graphique n°23) représente les personnes qui ne sont que peu ou pas du tout satisfaites de la lutte contre la corruption dans le grand public. Chez les professionnels, le taux cumulé d'insatisfaction atteint 46% (voir graphique n°24).

Graphique n°24 : Satisfaction par rapport à la lutte contre la corruption chez les professionnels



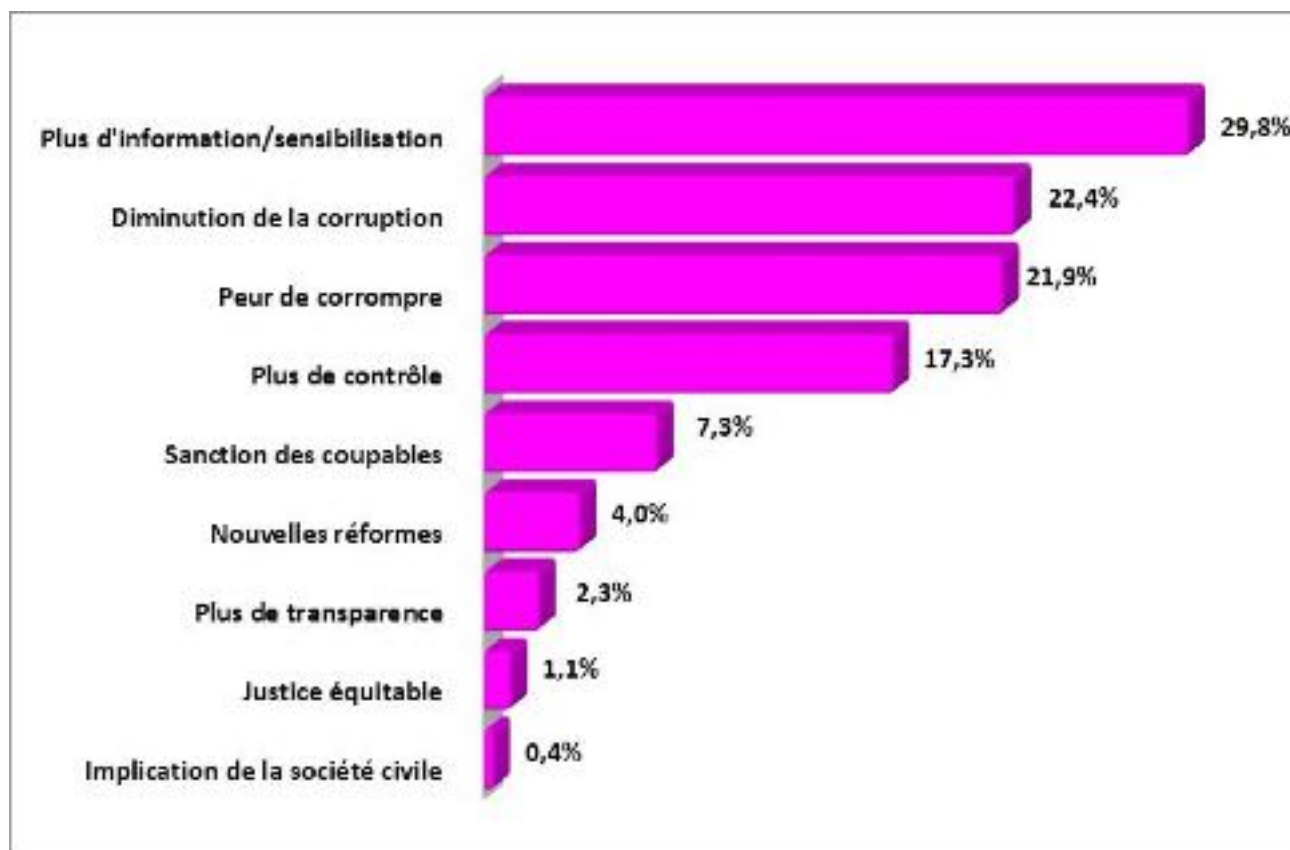
Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des professionnels connaissant une ou des organisations de lutte contre la corruption

Globalement, on peut conclure que les efforts consentis et les moyens déployés pour lutter contre la corruption, malgré leur importance, n'ont pas encore produit les effets escomptés en termes de résultats. Il ne faut cependant pas oublier que le phénomène de la corruption est, de l'avis des Sénégalais, très ancré dans notre environnement. Malgré l'existence d'un dispositif et d'une réelle volonté de lutte contre ce fléau, les résultats obtenus ne sont pas encore à la hauteur des attentes légitimes.

La complexité de la corruption et les nombreuses formes par lesquelles elle se manifeste, nécessitent un travail de longue haleine, un engagement sans faille de tous les acteurs à tous les niveaux, un changement de comportement, provoqué notamment par la communication et la sensibilisation. Il faut également envisager des sanctions suffisamment dissuasives pour décourager les plus téméraires. Autant d'actions qui sont entamées, mais dont les résultats les plus probants sont toujours attendus, aussi bien dans le grand public que chez les professionnels.

Graphique n°25 : Changements constatés dans la lutte contre la corruption



Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes connaissant une ou des organisations de lutte contre la corruption

De l'avis des interviewés, il est possible de faire prévaloir les changements qui se sont opérés depuis 2012, comparé à la période d'avant cette année. En effet, 31% dans le grand public et 75% chez les professionnels pensent que des changements ont été apportés dans la lutte contre la corruption au Sénégal. Il s'agit des flux d'informations et de sensibilisation (29,8%), de la diminution de la corruption (22,4%) ou de la peur de corrompre (21,9%). Parmi les changements, on peut aussi citer le renforcement du contrôle (17,3%) et la sanction des coupables (7,3%) (Voir graphique n°25). Les réformes, surtout celles qui ont été à l'origine de la création de l'OFNAC, n'ont été citées que par 4% des Sénégalais ayant constaté des changements dans la lutte contre la corruption.

Si nous interrogeons les autres cibles sur leur appréciation de la lutte contre la corruption au Sénégal, les réponses sont diverses. En effet, 75% des acteurs de la Justice pensent que la lutte contre la corruption telle qu'elle est menée actuellement, est assez appréciable mais que des améliorations sont attendues. Cet avis est aussi partagé par 30% des partenaires techniques et financiers. Ces derniers pensent aussi, à 40%, que les moyens de lutte contre la corruption font défaut, ce qui risque de plomber les efforts consentis jusqu'ici.

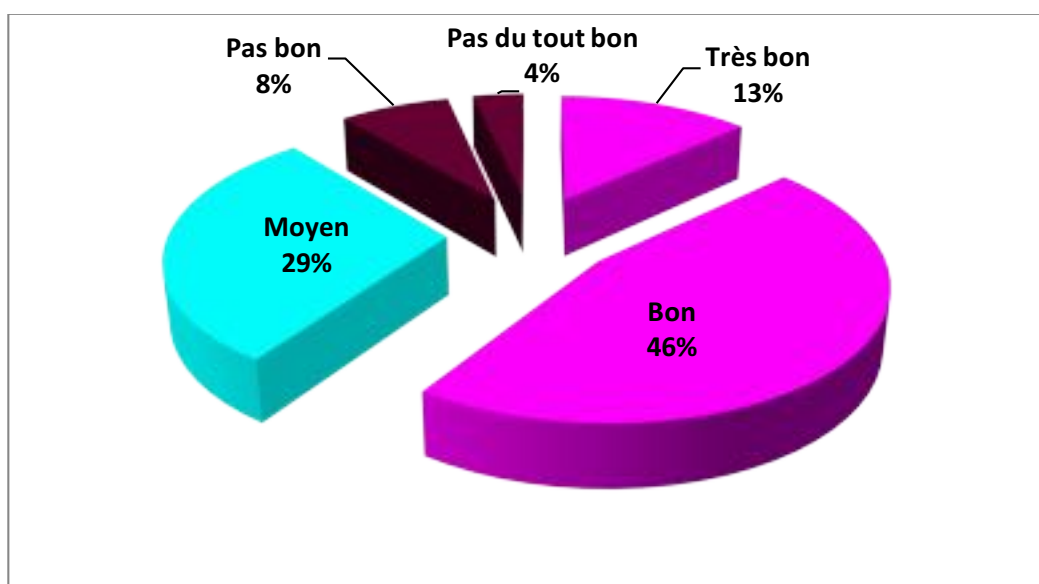
Pour les professionnels des médias, 50% d'entre eux pensent que l'actuel régime a consenti énormément d'efforts dans le sens de la lutte contre la corruption. Au même moment, la majorité des députés rencontrés (37,5%) pensent que la lutte qui est opposée à la corruption est à la fois inefficace et insuffisante. Un point de vue partagé par 64,7% des acteurs de la société civile, qui pensent aussi que l'approche adoptée par l'actuel régime pour lutter contre la corruption n'est pas la meilleure.

Ce qu'il faut noter, c'est que chaque acteur, du haut de ses préoccupations, de ses centres d'intérêt et de son expérience, donne son appréciation de la lutte contre la corruption. Mais ils ont tous un point de convergence : des efforts sont consentis certes, mais il en faut plus pour convaincre les plus pessimistes. Dans cette perspective, l'OFNAC aura un rôle très important à jouer pour aider à atteindre les objectifs fixés.

En plus de la lutte contre la fraude et la corruption, l'OFNAC doit aussi songer à se faire connaître davantage. Le fait d'être l'institution de lutte contre la corruption la plus connue des Sénégalais peut être l'arbre qui cache la forêt. En effet, seuls 36% des Sénégalais connaissent l'OFNAC, ce qui est un taux de connaissance relativement faible. Chez les professionnels, c'est un taux de connaissance de 98% qui est enregistré.

Par ailleurs, tous ceux qui connaissent l'OFNAC ne connaissent pas nécessairement une ou plusieurs de ses missions. En effet, 68% des personnes dans le grand public et 96% des professionnels qui connaissent l'OFNAC, sont capables de citer une ou plusieurs missions de cette institution. Sur cette base, leurs appréciations du travail de l'OFNAC sont globalement positives.

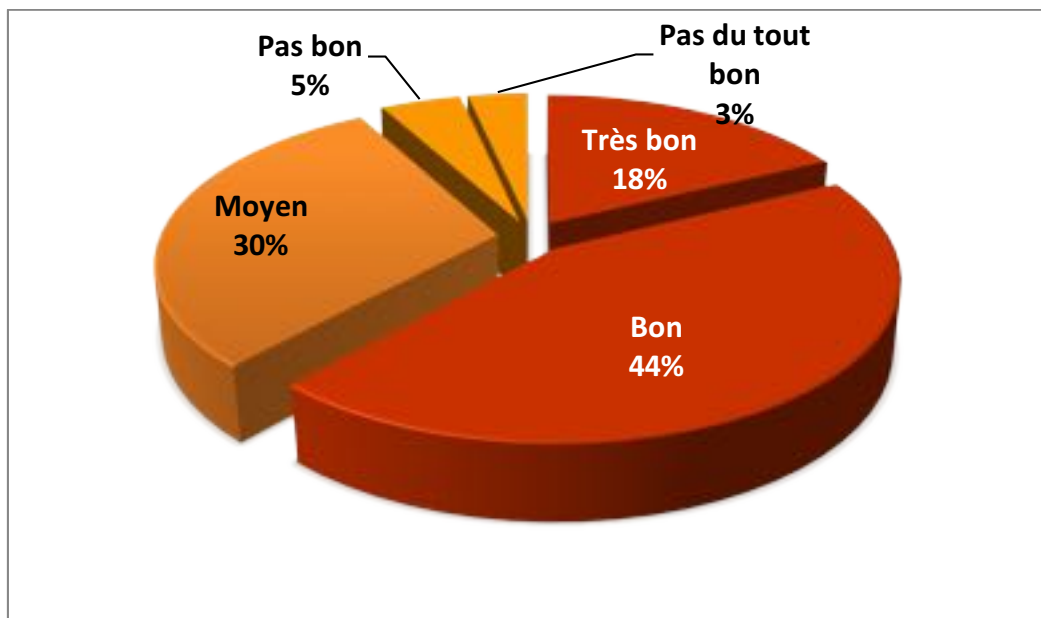
Graphique n°26 : Appréciations du travail de l'OFNAC par le grand public



Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016
Base : Ensemble des personnes connaissant une ou des organisations de lutte contre la corruption

En référence aux missions de l'OFNAC, un taux cumulé de 59% dans le grand public et 62% chez les professionnels laisse transparaître que le travail de l'institution est jugé satisfaisant. Les taux cumulés des mauvaises appréciations sont de 12% et 8%, respectivement pour le grand public et les professionnels.

Graphique n°27 : Appréciations du travail de l'OFNAC par les professionnels



Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : EEnsemble des professionnels connaissant une ou des organisations de lutte contre la corruption

Sur un autre registre, seuls 20,3% des personnes qui connaissent l'OFNAC dans le grand public et 43,2% chez les professionnels sont capables de citer correctement le titre que porte la personne qui est à la tête de l'OFNAC, c'est-à-dire celui de « Président ». De même, peu de personnes ont été capables d'indiquer correctement l'année de création de l'OFNAC. Le taux de réponses correctes, en partant des personnes qui connaissent l'OFNAC est de 16,1% dans le grand public et de 38% chez les professionnels. L'année 2012 est souvent citée, certainement par ce que c'est l'année de changement de régime, mais aussi parce que c'est à partir de cette époque qu'un ensemble de mesures ont été prises sous le sceau de la bonne gouvernance. Ce qui peut influencer sur l'avis des personnes qui ont lié la création de l'OFNAC au changement de régime au Sénégal en 2012.

La méconnaissance du titre que porte l'autorité qui dirige l'OFNAC ou la date de création de cette structure, ainsi que d'autres aspects soulevés tout au long de ce rapport, sont autant de raisons pour impulser davantage de communication autour de l'institution. Mais pour qu'elle cette dernière soit efficace, cette doit partir des besoins en informations sur la corruption d'abord, mais aussi sur l'OFNAC en tant qu'organisation de lutte contre la corruption.

3.5 Besoins en informations sur la corruption et sur l'OFNAC

Pour les besoins en informations, les Sénégalais souhaiteraient avoir des informations sur la corruption, ses manifestations, sa typologie, ses acteurs, etc. Ce besoin est exprimé par 31,3% des personnes du grand public et 65,1% chez les professionnels. Les citoyens sénégalais sont aussi intéressés par la stratégie élaborée pour lutter contre la corruption (16,4%), mais aussi par des données sur le coût (15,6%) et l'indice de la corruption (8,3%).

Tableau n°10 : Besoins en informations sur la corruption au Sénégal

Besoins en informations sur la corruption au Sénégal			
Grand Public		Professionnels	
Informations sur la corruption	31,3%	Informations sur la corruption	65,1%
Stratégie de lutte contre la corruption	16,4%	Sanctions prévues	9,8%
Coût de la corruption	15,6%	Données sur la corruption	7,3%
Indice de la corruption	8,3%	Les effets néfastes de la corruption	5,7%
Sanctions prévues	6,6%	Les moyens de lutte contre la corruption	5,7%
Transparence	6,0%	Lutte contre la corruption	5,3%
Couches les plus touchées par la corruption	3,9%	Modes de prévention contre la corruption	3,6%
Difficultés rencontrées dans la lutte contre la corruption	3,4%	Impact de la corruption sur le développement	2,6%
Moyens de l'OFNAC pour lutter contre la corruption	3,4%		
Noms des corrupteurs	1,9%		

Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Chez les professionnels, ce sont les sanctions prévues contre les corrupteurs (9,8%), les données statistiques sur la corruption (7,3%) et les effets néfastes de celle-ci (5,7%), ainsi que les moyens prévus pour lutter contre ce fléau (5,7%), qui constituent, en dehors des informations sur la corruption, les besoins les plus exprimés.

Pour ce qui concerne l'OFNAC et en partant du grand public, les besoins en informations concernent majoritairement les missions de l'OFNAC et son fonctionnement (58,1%). Parmi les besoins en informations sur l'OFNAC, figurent aussi les dossiers qui y sont traités (20,9%), la stratégie de lutte contre la corruption de l'OFNAC (7,4%), mais aussi les résultats de la présente étude de perception (7,2%), entre autres (voir tableau ci-après).

Tableau n°11 : Besoins en informations sur l'OFNAC

Besoins en informations sur l'OFNAC			
Grand Public		Professionnels	
Mission de l'OFNAC et son fonctionnement	58,1%	Mission et fonctionnement de l'OFNAC	91,6%
Dossiers sur lesquels enquête l'OFNAC	20,9%	Suite des dossiers rendus publics	17,3%
Stratégie de l'OFNAC pour éradiquer la corruption	7,4%	Mode de saisine de l'OFNAC	14,3%
Résultats de l'enquête de perception	7,2%	Moyens de l'OFNAC	11,1%
Sensibilisation de la population	4,5%	Résultats obtenus par l'OFNAC	6,8%
Résultats obtenus par l'OFNAC	4,3%	Méthodes d'investigation et moyens de lutte contre la corruption	5,8%
Limites de l'action de l'OFNAC	3,1%	Partage du rapport avec nous	2,1%
Mode de saisine de l'OFNAC	2,7%	Sensibilisation sur les formes de corruption	1,6%
Sanctions prévues par l'OFNAC	2,4%		

Source : Synchronix, enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Par ailleurs, malgré leurs nombreux besoins en informations sur la corruption, les Sénégalais qui connaissent la corruption ont été capables de faire des suggestions pour lutter contre ce phénomène. La plus significative d'entre celles-ci est la sensibilisation. Concevoir et émettre des messages destinés aux différentes cibles pour les inciter à adopter les comportements souhaités et à éviter ceux à risques ou prohibés, tel est l'avis le plus partagé pour lutter contre la corruption de l'avis des interviewés.

Sanctionner les corrupteurs c'est aussi une des suggestions formulées par les Sénégalais. Ceux qui défendent ce point de vue considèrent que des sanctions sévères décourageraient les plus téméraires à initier la corruption ou à en accepter des tentatives.

Une autre suggestion va dans le sens de plaider pour une revalorisation des salaires des agents du secteur public. Pour beaucoup de Sénégalais, les salaires trop bas des agents de l'Administration (principalement mais pas exclusivement) les poussent à céder à la corruption afin de trouver des ressources additionnelles pour faire face à leurs besoins. Une revalorisation des salaires contribuerait, de l'avis de certains Sénégalais, à diminuer les initiatives de corruption dont les cibles sont les usagers ou les prestataires de service.

Pour d'autres, lutter contre la corruption revient à accentuer le contrôle sur les organisations publiques, notamment en renforçant les moyens de contrôle afin de décourager les pratiques de corruption.

Graphique n°28 : Quelques propositions pour lutter contre la corruption



Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Lutter contre la corruption, c'est aussi et avant tout, bien éduquer les jeunes et les moins jeunes afin de les prémunir contre les dangers de la corruption. Cette forme de lutte suppose que les parents et les enseignants s'impliquent pleinement. En effet, la famille et l'école sont les deux lieux où les enfants passent le plus clair de leur temps. Il est important qu'à travers ces deux lieux de socialisation, que le message sur la corruption, comme fléau à éradiquer, soit bien expliqué aux jeunes et que les comportements souhaités face à ce phénomène soient largement diffusés. A ce titre, un sketch réalisé par les élèves de l'école primaire Nalla Ndiaye de Saint-Louis a été filmé et son contenu aborde des formes de corruption et des messages forts qui méritent d'être partagés (voir vidéo).

D'autres suggestions ont été faites, notamment la formation des professionnels sur le thème de la corruption, de la lutte contre la pauvreté, pour réduire considérablement les risques de tentation, l'informatisation de l'Administration ou encore la création d'une brigade anti-corruption. Autant de suggestions qui montrent l'intérêt des Sénégalais pour la lutte contre la corruption, tout en permettant de se faire une idée des pistes les plus pertinentes à explorer dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie de lutte contre la corruption.

En résumé, il ressort de cette étude que la corruption est un phénomène bien connu au Sénégal (99%). La majorité des Sénégalais perçoivent la corruption comme une réalité renvoyant au fait de payer ou de se faire payer pour avoir ou octroyer un service ou une faveur (66,2%). Cependant, 13,2% de ceux qui sont interrogés font l'amalgame entre la corruption et d'autres réalités tels que le vol, l'escroquerie et le détournement.

Parallèlement, 93% des Sénégalais connaissent une ou plusieurs pratiques de corruption. Les plus connues parmi sont la proposition d'argent par un usager pour un service gratuit (75,9% dans le grand public et 82,8% chez les professionnels) et la sollicitation d'une contrepartie par un agent en échange d'un service gratuit (62,4% dans le grand public et 47,1% chez les professionnels). De plus, un taux de 95% représente les cas de corruption connus qui sont attribués au service public, contre 21,3% au privé et 8,8% au secteur informel.

Dans le secteur public, les domaines les plus touchés par la corruption sont la Sécurité publique (95,9%), la Santé (29,2%) et l'Education (26,1%). Dans le secteur privé, on retrouve, parmi les domaines les plus concernés par la corruption, la Santé (25,7%), l'Education (22,6%) et le Secteur de la Banque et des Assurances (22,6%).

L'étude fait ressortir la présence de la corruption dans l'environnement des Sénégalais avec un taux de 75% dans le grand public et de 61% chez les professionnels. Sur le plan géographique, les régions de Kédougou (93,4%), Dakar (74%) et Sédhiou (60%) sont celles où la corruption est perçue comme assez répandue.

Par ailleurs, les riches (26,2%), les fonctionnaires (19%) et les acteurs politiques (11,9%) sont désignés par les Sénégalais comme étant les acteurs qui initient le plus la corruption. Chez les professionnels, les agents financiers et comptables (25%), les gestionnaires (18,1%) et les agents de contrôle / enquêteurs (16,1%) sont considérés comme les acteurs du monde professionnel les plus exposés à la corruption. D'un autre côté, les fonctionnaires (61,5%) sont dans une large mesure, perçus comme étant les acteurs les plus prompts à céder à la corruption, devant les riches / puissants (8,1%) et les usagers (4,8%).

L'analyse de l'environnement de la corruption selon les secteurs montre que, à en croire les interviewés, le secteur public est le plus touché par la corruption (93%). Mais à l'intérieur de celui-ci, ce sont la Sécurité publique (25,2%), l'Administration (21,8%) et la Santé (9,8%) qui sont les sous-secteurs les plus touchés. Dans le secteur privé (6%), les domaines perçus par les professionnels comme étant les plus touchés par la corruption sont le Transport et le Contrôle routiers (23,8%), l'Administration (19,7%), la Passation des marchés / achats (7,9%).

Sur un autre registre, les Sénégalais sont majoritairement en accord avec de nombreuses affirmations renvoyant à la corruption selon les standards internationaux. Cependant le fait d'utiliser un poste public pour aider un ami ou un parent de même que le fait d'accepter, après un service rendu, qu'un particulier offre un cadeau ou de l'argent à un agent, ne sont pas considérés par les Sénégalais comme des pratiques de corruption.

Pour ce qui est des causes perçues de la corruption, le manque d'éthique (72,8%), la pauvreté (54,7%) et la faiblesse des salaires (27,2%) ont été les plus citées, aussi bien dans le grand public qu'au niveau des autres cibles.

Concernant la lutte contre la corruption, l'État (71,7%) et les citoyens (53%) sont désignés par les Sénégalais comme étant les principaux acteurs devant lutter contre ce fléau. Au demeurant, les organisations qui luttent contre la corruption sont peu connues, l'OFNAC (87%) étant l'exception qui confirme la règle. Si bien que, malgré les nombreux efforts consentis, les Sénégalais ne sont pas satisfaits (52% de taux d'insatisfaction dans le grand public et 46% dans le privé) de la lutte contre la corruption, telle qu'elle est menée jusqu'ici.

Malgré tout, des changements ont été constatés dans la lutte contre la corruption depuis 2012. Mais de façon générale, les Sénégalais sollicitent plus d'informations sur la corruption, la stratégie de lutte mise en place, les sanctions prévues, les éléments relatifs au coût de la corruption, mais aussi les couches les plus touchées par ce mal et celles qui l'initient le plus.

Les éléments issus de l'exploitation des résultats sur la perception de la corruption par les Sénégalais comportent des informations intéressantes non seulement pour comprendre la corruption dans l'environnement sénégalais, mais aussi identifier des leviers à mettre en branle pour lutter contre elle. Ces informations peuvent cependant être complétées, pour plus d'efficacité dans la lutte, par d'autres que révéleront les pratiques de corruption.

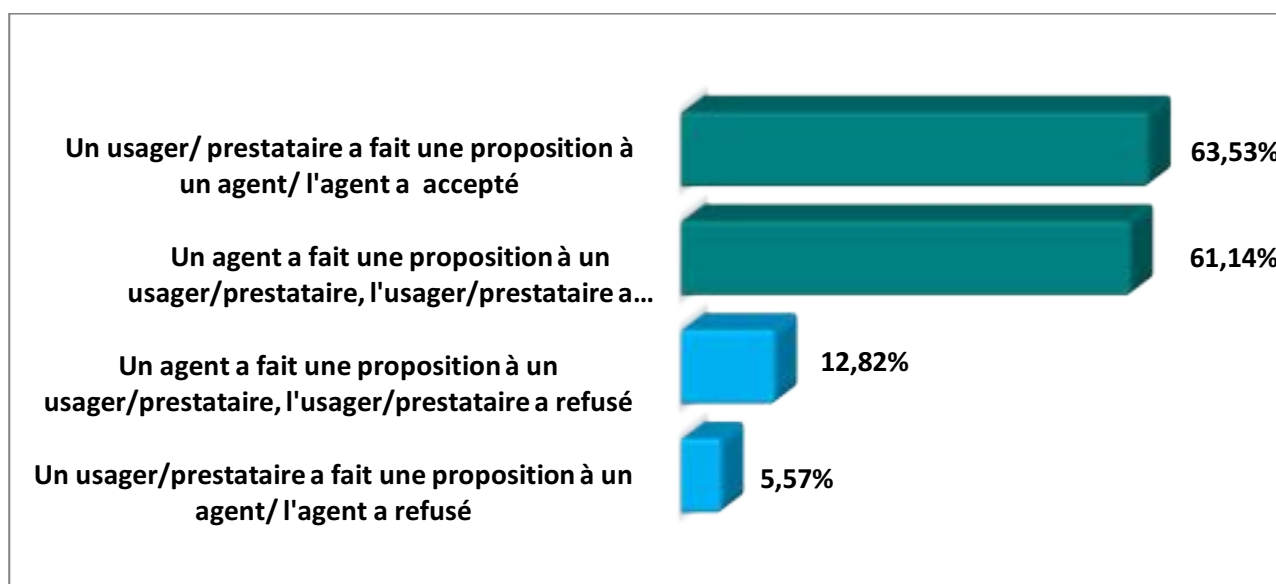
4 PRATIQUES DE CORRUPTION

Pour comprendre les pratiques de corruption, il est important d'identifier ceux qui initient la corruption (corrupteurs) et ceux qui l'acceptent (corrompus). En effet, il est admis que dans la corruption, il y a toujours une contrepartie que celui qui corrompt donne ou sollicite de la part de celui qu'il cherche à corrompre. Cette contrepartie peut être donnée en nature ou en espèce.

En plus de ces éclairages, il est nécessaire de s'intéresser aux deux principaux types de tentatives de corruption que les Sénégalais ont identifiés. Le premier d'entre eux est celui où un usager/prestataire fait une offre pour corrompre un agent.

Sur la base des personnes enquêtées, 63,53% des tentatives de corruption d'un agent par un usager / prestataire se sont soldées par un succès. Dans 5,57% des cas, la tentative de corruption s'est soldée par un échec, c'est-à-dire le refus de l'agent (voir graphique n°29).

Graphique n° 29 : Nature de la corruption ou de la tentative de corruption



Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes connaissant des pratiques de corruption

Le second type de tentative de corruption implique lui aussi un usager et un agent, sauf que c'est ce dernier qui en prend l'initiative. Il s'agit en effet des cas où un agent fait une tentative de corruption sur un usager/prestataire. Dans 61,1% des cas, la tentative de corruption est créditée d'un succès selon les Sénégalais. Le taux d'échec pour ce type de tentative de corruption est plus élevé que dans le premier et se situe à 12,82%.

Tableau n°12 : Quelques types de tentatives de corruption chez les professionnels

Secteur	Proposition Client, refus agent	Proposition Client, acceptation agent	Proposition agent, acceptation client	Proposition agent, refus client
Secteur public	20,3%	39,9%	31,2%	8,7%
Secteur privé	66,7%	25,0%	8,3%	0,0%

Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des professionnels connaissant des pratiques de corruption

C'est la même typologie que l'on retrouve chez les professionnels. Dans le secteur public, ce sont les clients qui sont les plus prompts à initier des tentatives de corruption en direction des agents. 39,9% des tentatives de corruption à l'initiative d'un client se soldent par un succès, c'est-à-dire l'acceptation par l'agent de l'offre du client. Il faut aussi noter que 31,2% des tentatives de corruption émanant des agents en direction des clients, sont acceptées par ces derniers.

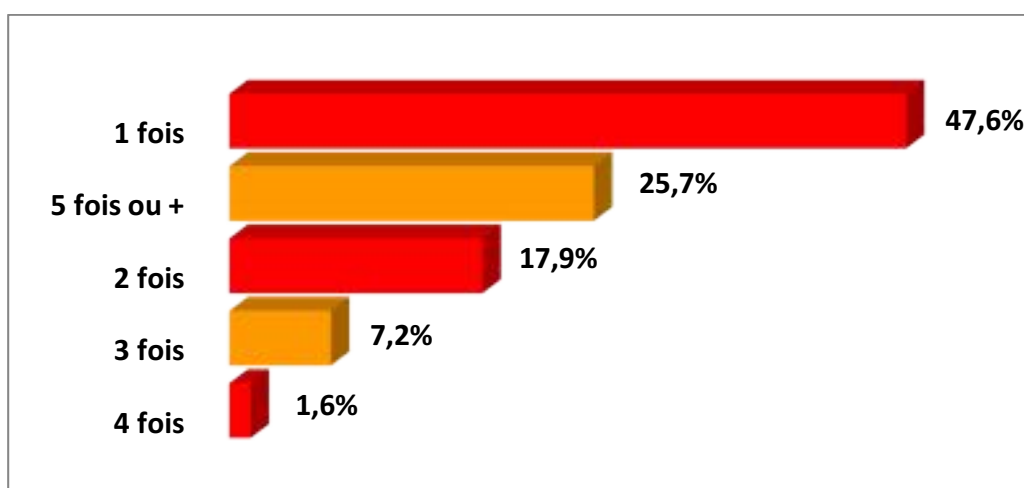
Dans le secteur privé, les tentatives de corruption des clients en direction des agents sont plus élevées, mais elles se soldent, dans 66,7% des cas, par un échec, du fait du refus de l'agent. Cependant, le taux d'agents ayant accepté une tentative de corruption dans le secteur privé se situe à 25%.

Il ressort de ces résultats que les usagers, les clients et les prestataires sont plus prompts à tenter de corrompre que les agents du public ou du privé. Ces derniers profitent eux aussi de certaines occasions pour tenter de corrompre les usagers ou les clients. Dans tous les types de tentatives de corruption exposés plus haut, aussi bien dans le public que dans le privé, les acteurs principaux sont d'une part, les usagers, les clients et les prestataires, et d'autre part, les agents du public et du privé.

4.1 Corruption subie dans le grand public

Le taux de tentative de corruption acceptée dans le grand public durant les 12 derniers mois est de 21%. Les résultats de l'étude montrent que des personnes ont été exposées à plus de cinq (05) tentatives de corruption (14,2%) durant les 12 dernières mois. 47,6% des personnes du grand public ayant fait l'expérience d'une tentative de corruption n'ont été exposées qu'à une seule proposition durant les 12 derniers mois (voir graphique n°30).

Graphique n°30 : Nombre de tentatives de corruption subies dans le grand public ces 12 derniers mois

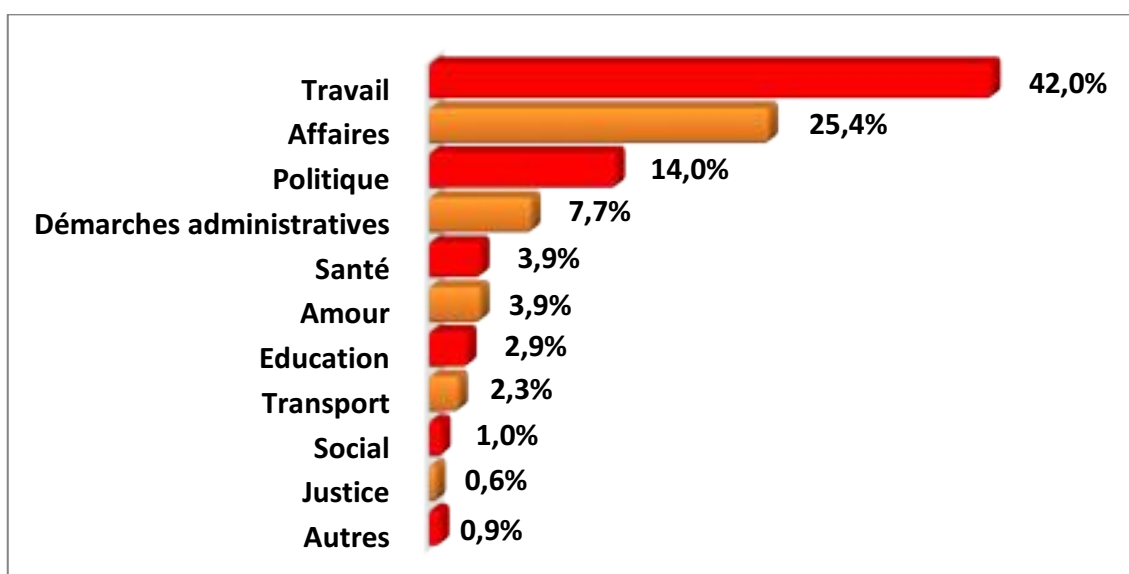


Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes qui ont subi une tentative de corruption

Le travail (42%) et les affaires (25,4%) sont les principaux cadres dans lesquels les populations disent avoir vécu des tentatives de corruption, comme l'atteste le graphique n°31. L'arène politique est aussi un milieu où 14% des interviewés affirment avoir vécu des tentatives de corruption. D'autres tentatives de corruption ont été également initiées dans des occasions comme les démarches administratives (7,7%) mais aussi dans les secteurs de la Santé (3,9%), de l'Education (2,9%), du Transport (2,3%), du Social et de la Justice (0,6%). Les affinités constituent aussi un cadre qui favorise des tentatives de corruption acceptées, comme l'attestent 3,9% des personnes interrogées.

Graphique n°31 : Cadres dans lesquels les interviewés ont été approchés pour une tentative de corruption dans le grand public

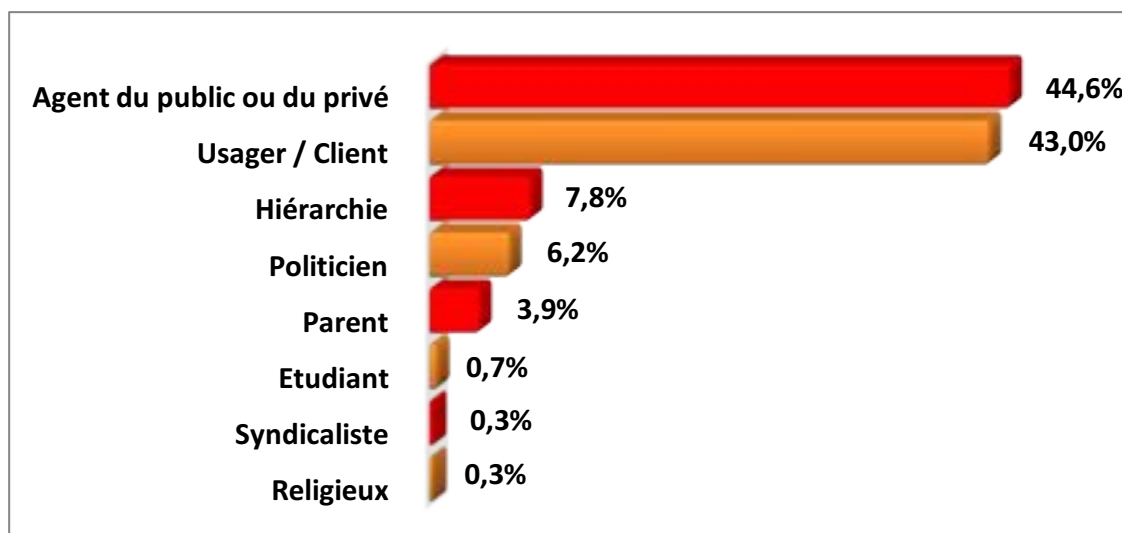


Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes qui ont subi une tentative de corruption

Par ailleurs, les résultats issus du grand public (graphique n°29) montrent que les agents du public et du privé (44,6%) ainsi que les usagers et clients (43%) sont les plus prompts à corrompre. Dans des proportions moindres, la hiérarchie (7,8%) et les politiciens (6,2%) sont cités parmi les initiateurs d'actes de corruption. Les parents (proches) sont aussi à l'origine de tentatives de corruption, avec un taux de citation de 3,9%.

Graphique n°32 : Statut des corrupteurs dans le grand public

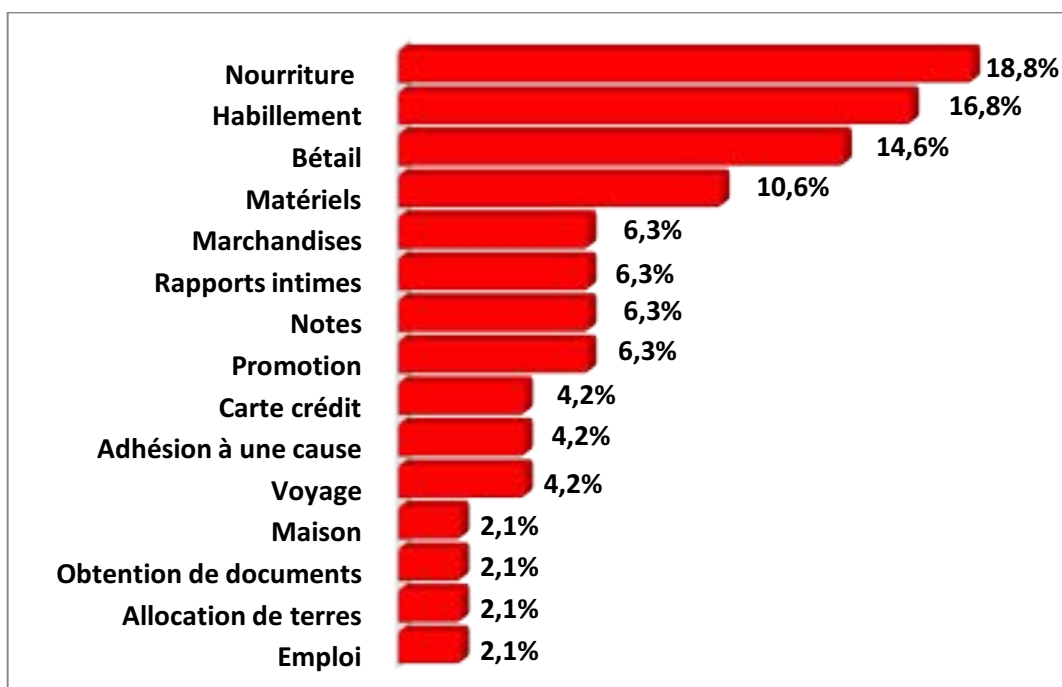


Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes qui ont subi une tentative de corruption

Dans tous les cas, 85% des tentatives de corruption sont formulées en argent, et 15% en nature. Dans ce dernier lot, on note une diversité des propositions (graphique n°33), qui vont de la nourriture à l'offre d'emploi en passant par l'habillement, le matériel, les rapports intimes, les notes, l'adhésion à une cause, les voyages etc.

Graphique n°33 : Offres de corruption en nature

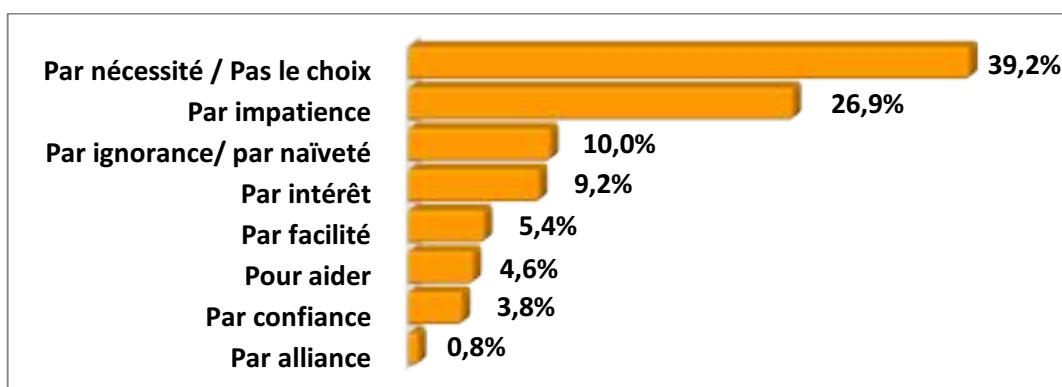


Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes qui ont reçu ou proposé une contrepartie en nature

Même s'ils ne sont pas demandeurs au départ, 47% des personnes ayant reçu des propositions de corruption dans le grand public ont fini par accepter. Les raisons qui ont poussé les uns et les autres à céder aux tentatives de corruption sont multiples et variées. La plus significative d'entre elles fait référence à la nécessité et/ou l'absence d'alternative (39,2%) des enquêtés (graphique n°34). Pour 26,9% des Sénégalais qui ont cédé à une ou plusieurs tentatives de corruption, c'est l'impatience qui a été servie comme raison principale. Ces deux premières raisons d'acceptation de tentatives de corruption témoignent souvent des nombreuses urgences qui amènent les usagers à trouver d'autres moyens pour contourner les voies formelles, en déboursant de l'argent ou en payant en nature.

Graphique n°34 : Raisons d'acceptation de la tentative de corruption dans le grand public



Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes qui ont accepté une proposition de corruption

D'autres raisons peuvent justifier l'acceptation d'une tentative de corruption, selon les interviewés. En effet, 10% des personnes qui ont cédé à une tentative de corruption disent avoir été « piégées » par ignorance. Dans plusieurs cas, ces personnes confient avoir payé pour des services gratuits sans le savoir. De même, certains Sénégalais disent avoir cédé à la corruption parce qu'ils y trouvaient leur intérêt (9,2%) ou par facilité (5,4%).

Quelles que soient les raisons qui ont poussé les uns et les autres à céder aux tentatives de corruption, ils sont nombreux (64%) à être dans les dispositions, à l'avenir, d'un refus d'éventuelles tentatives de corruption. 6% d'entre ceux qui avaient accepté de céder à la corruption, envisagent de dénoncer les initiateurs lors d'une prochaine tentative. A contrario, 30% des corrompus sont dans les dispositions de récidiver si l'occasion se présentait à eux une nouvelle fois.

Au-delà de la simple description de l'attitude des personnes ayant cédé à la corruption, il est important de s'intéresser aux différentes raisons qui les ont poussées à opter pour une attitude ou pour une autre.

Tableau n°13 : Raisons avancées pour chacune des attitudes face à une nouvelle tentative de corruption dans le grand public

Refus		Acceptation		Dénonciation	
Présence des organisations luttant contre la corruption	43,5%	Par intérêt	64,4%	Existence d'un dispositif institutionnel	37,9%
Mauvaise pratique	23,6%	Contournement des lenteurs administratives	32,2%	Respect de la loi	13,8%
Conformité à la loi	17,3%	Satisfaction des besoins	13,3%	Citoyenneté	8,5%
Dignité / honnêteté	13,6%				
Interdits religieux et valeurs morales	5,5%				

Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes qui ont accepté une proposition de corruption

Pour chacune des attitudes que les personnes ayant cédé à la corruption pourront avoir devant une nouvelle tentative de corruption, des raisons ont été avancées. La présence des organisations de lutte contre la corruption est la principale raison qui pousse certaines personnes à ne pas céder à une nouvelle tentative de corruption (43,5%). De même, l'existence d'un dispositif institutionnel offre l'opportunité à 37,9% des enquêtés de dénoncer les auteurs de futures tentatives de corruption à leur égard. 17,3% des personnes qui refuseraient et 13,3% qui dénonceraient citent le respect de la loi comme raison de leur attitude (cf. tableau n°13).

Par ailleurs, on peut noter que certaines parmi les personnes qui ont cédé à la corruption, ont l'intention désormais de refuser d'éventuelles tentatives de corruption, après avoir pris conscience que c'est une mauvaise pratique (23,6%). D'autres ont mis en avant leur dignité et leur honnêteté (13,6%) comme rempart contre la récidive. De leur côté, 5,5% des corrompus avancent la religion et la morale pour expliquer et justifier leur refus.

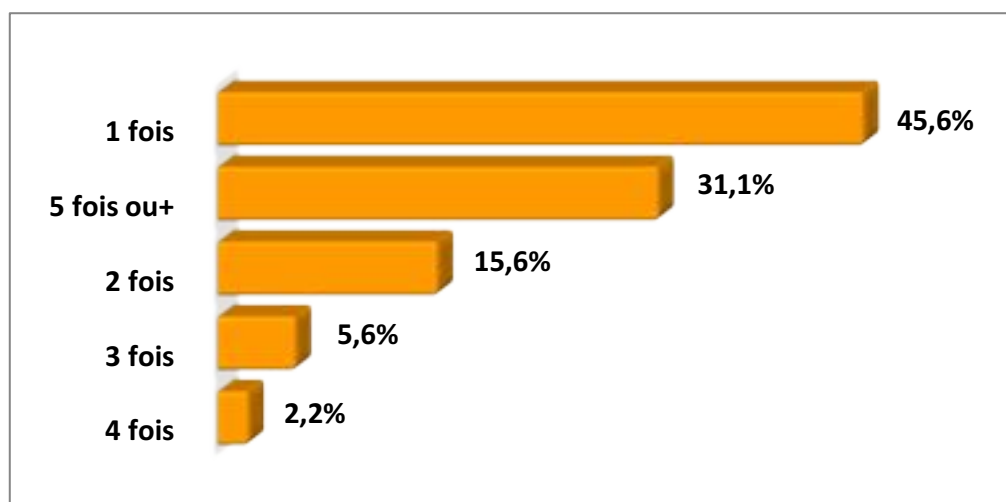
D'un autre côté, certaines personnes qui ont cédé à la corruption ont opté pour la récidive, pour diverses raisons. Pour la majorité d'entre elles (64,4%), l'acceptation relève de l'intérêt que la victime y trouve : intérêt à gagner plus d'argent par exemple. D'autres personnes avancent l'argument selon lequel la contrepartie reçue leur permet de couvrir certains besoins (13,3%). Enfin, pour 32,2% des personnes interrogées, la raison de leur récidive se trouve dans les lenteurs administratives. De l'avis de ces derniers, la seule manière de les contourner est de céder à la tentative de corruption.

Cependant, certaines personnes offrent ou sollicitent des propositions, de leur propre gré. Pour la richesse de l'analyse et dans une perspective comparative, il serait intéressant de voir les détails de la corruption initiée.

4.2 Corruption initiée dans le grand public

Si 21% des Sénégalais interrogés dans le grand public ont été corrompus, sans avoir été les initiateurs de la transaction corruptive, il existe un taux de 6% qui constituent les Sénégalais qui sont des vecteurs de corruption. 31,1% de ces derniers ont eu à initier des tentatives de corruption à cinq (05) reprises au moins durant les 12 derniers mois (graphique n°35).

Graphique n°35 : Nombre de tentatives de corruption initiées dans les 12 derniers mois dans le grand public



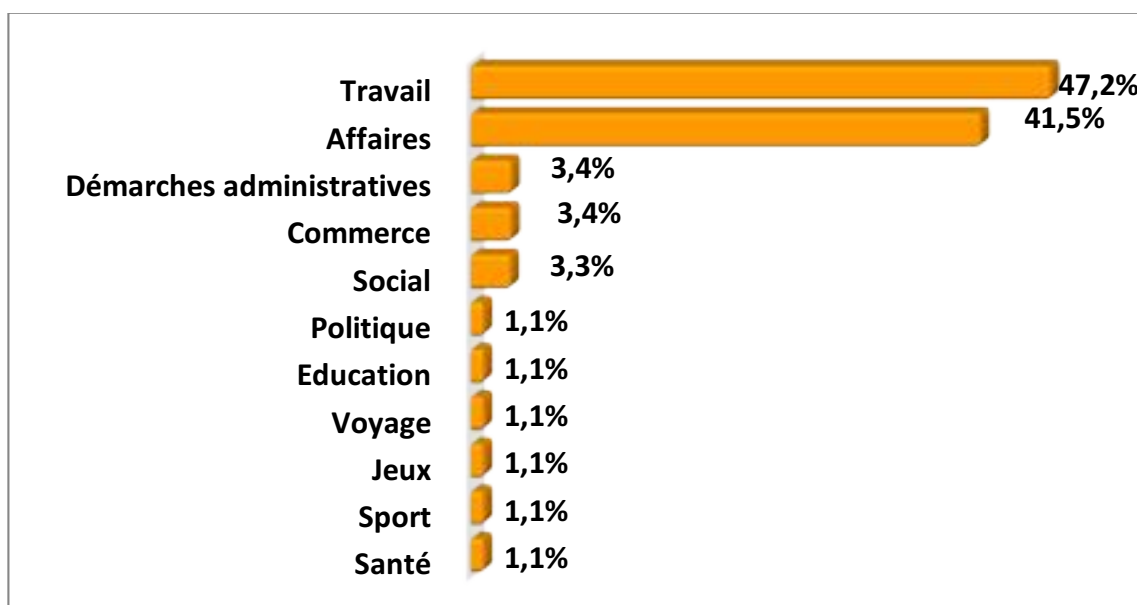
Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes qui ont initié une ou plusieurs tentatives de corruption

Comme pour les corrompus, le lieu de travail (47,2%) et le milieu des affaires (41,5%) constituent des domaines de prédilection des corrupteurs. En effet, il ressort des résultats que les personnes affirmant avoir initié la corruption ont cités, en majorité, ces deux milieux comme étant les cadres dans lesquels elles ont tenté de corrompre (voir graphique n°36).

Suivent, loin derrière et dans des proportions moindres, d'autres cadres où des Sénégalais se sont adonnés à la corruption. Il s'agit de l'Administration (3,4%), du Commerce (3,4%), du Social (3,3%) de la Politique (1,1%) et de l'Education (1,1%).

Graphique n°36 : Cadres dans lesquels les interviewés ont tenté de corrompre dans le grand public

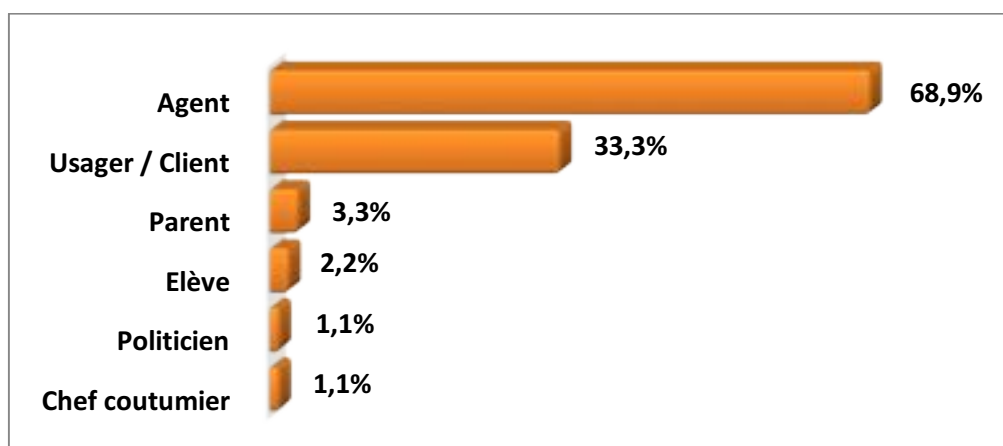


Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes qui ont initié une ou plusieurs tentatives de corruption

Par ailleurs, les vecteurs de corruption ont été capables d'identifier le statut de ceux qui initient le plus la corruption dans le grand public. Il s'agit principalement des agents du public et du privé, avec un taux de citation de 68,9%. Vient ensuite la catégorie des usagers et des clients, avec 33,3%. Agents et usagers se signalent comme principaux

Graphique n°37 : Statut des personnes qui ont initié une ou plusieurs tentatives de corruption dans le grand public



Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

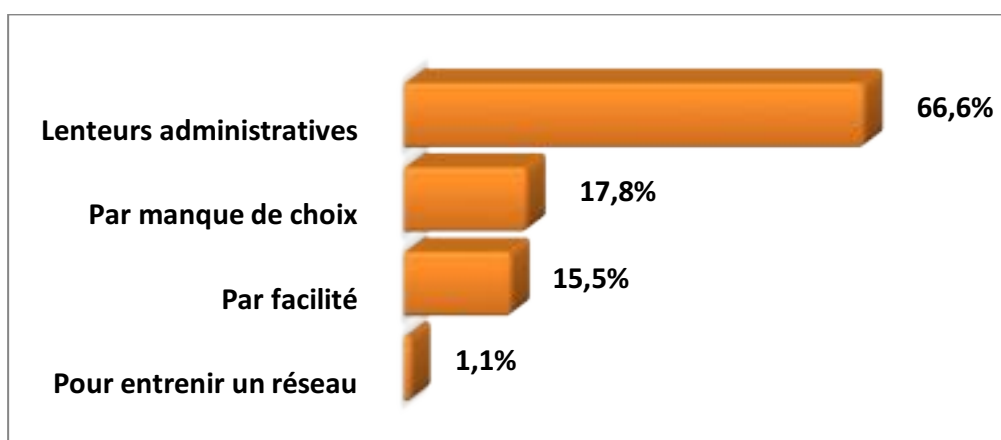
Base : Ensemble des personnes qui ont initié une ou plusieurs tentatives de corruption

Sur un tout autre registre, 92% des contreparties demandées dans les différentes transactions corruptives le sont en numéraire. Par contre, 8% des corrupteurs demandent une contrepartie en nature.

Par ailleurs, 70% des corrupteurs au Sénégal ont la possibilité d'avoir accès au service demandé, sans corruption. Mais pour diverses raisons, ils n'ont pas pu s'empêcher de prendre l'initiative de corrompre.

En effet, plusieurs raisons sont à l'origine d'une action de corruption, selon les interviewés dans le grand public. Il s'agit principalement des lenteurs administratives (66,6%). Parmi les raisons avancées par les Sénégalais pour justifier la corruption, figure l'absence d'alternative pour certains corrupteurs (17,8%). Cependant, 15,5% affirment que les corrupteurs s'adonnent à cette pratique par facilité.

Graphique n°38 : Raisons pour lesquelles les Sénégalais initient la tentative de corruption dans le grand public



Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des professionnels enquêtés dans le public et le privé qui ont subi la corruption

Quelles que soient les raisons des uns et des autres qui ont eu à tenter de corrompre, 30% des vecteurs de corruption dans le grand public seraient décidés à ne pas récidiver si la possibilité leur était offerte. Cependant, la majorité des corrupteurs ont décidé de continuer à commettre ce forfait. En effet, 70% des vecteurs de corruption au niveau du grand public seraient prêts à tenter de corrompre en cas d'opportunité.

L'analyse détaillée des pratiques de corruption dans le grand public nous livre des informations capitales. Chez les professionnels, les pratiques de corruption sont assez riches et variées qu'elles méritent d'être abordées plus en détail.

4.3 Corruption chez les professionnels

Pour des raisons méthodologiques (les bases de sondage n'étant pas les mêmes), il ne sera pas possible d'opérer des comparaisons entre les résultats du grand public et ceux des professionnels. Mais on gardera à l'esprit que le taux de tentatives de corruption chez les professionnels sénégalais est de 38,5%, avec une variation à l'intérieur des secteurs (voir tableau n°14). En effet, si on considère le secteur public, le taux de tentatives de corruption est de 38,3% ; celui enregistré dans le privé est moins important et se situe à 34,8%.

Concernant le taux de corruption chez les professionnels, il est globalement de 9,9%. La ventilation des résultats entre secteurs montre que le taux de corruption dans le secteur public est de 9,3% alors que celui du secteur privé est de 13%.

Tableau n°14 : Tentatives de corruption chez les professionnels

Variables	Taux de tentative de corruption	Taux de corruption	Taux de réussite
Ensemble	38,5%	9,9%	25,6%
Secteur public	38,3%	9,3%	24,1%
Secteur privé	34,8%	13,0%	37,5%

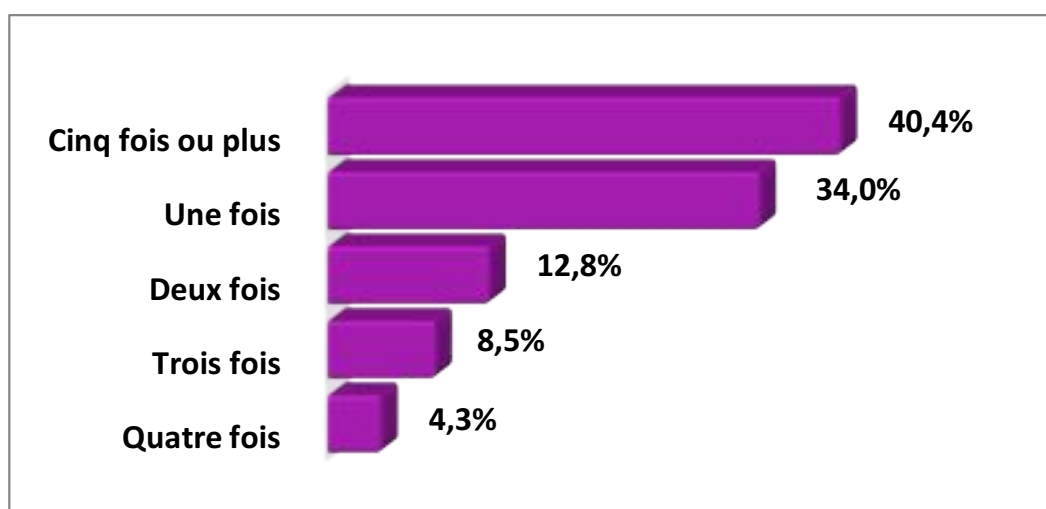
Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des professionnels enquêtés dans le public et le privé

Comme pour le grand public, les professionnels sont plus nombreux à accepter la corruption qu'à l'initier. Le taux de corruption réussi est de 24,1% chez les professionnels même si seuls 3% d'entre eux sont des corrupteurs.

Cependant, il faudra s'intéresser au nombre de fois où les professionnels acceptent ou initient la corruption. Chez les personnes ayant cédé à la corruption, 40,4% des professionnels ont accepté au moins cinq(5) fois une tentative de corruption au cours de cette dernière année (graphique n°38). Pour ce qui est des vecteurs de corruption, six initiateurs de corruption sur dix (6/10) n'ont initié qu'une seule tentative durant les 12 derniers mois ; ceux qui ont totalisé cinq (5) tentatives ou plus, représentent 20% de l'ensemble des corrupteurs.

Graphique n°38 : Nombre de tentatives de corruption subies chez les professionnels les 12 derniers mois

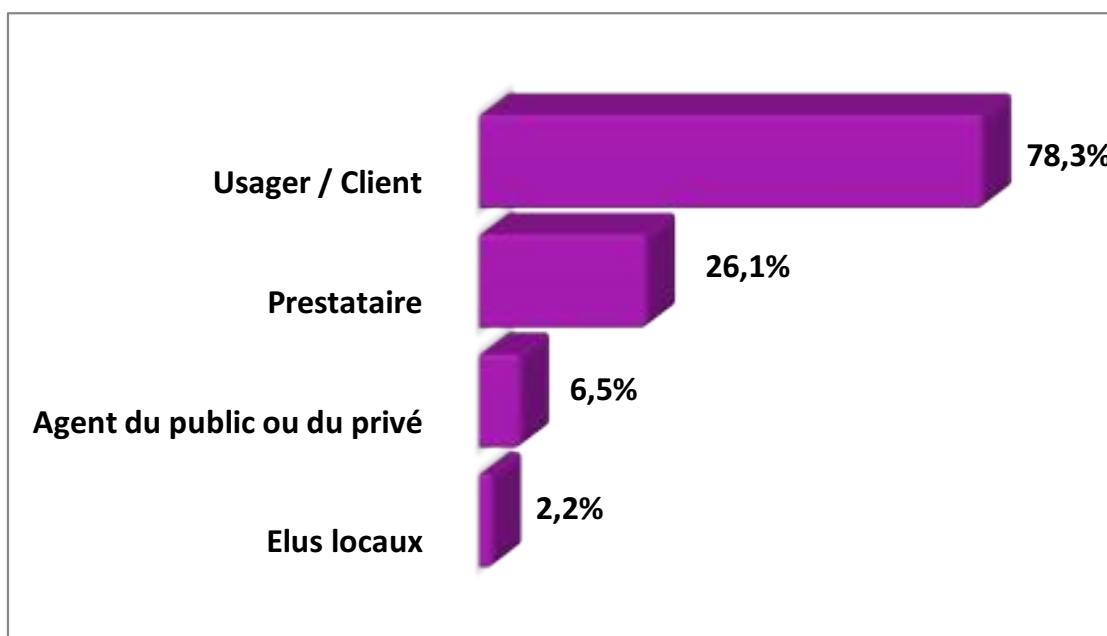


Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des professionnels enquêtés dans le public et le privé qui ont subi la corruption

Les usagers et les clients sont les principaux corrupteurs des professionnels (graphique n°39). En effet, 78,3% de ceux qui tentent de corrompre dans le public et dans le privé, sont issus de ces deux catégories. Il y a aussi les prestataires de services, qui font des tentatives de corruption des agents du public ou du privé.

Graphique n°39 : Statut des corrupteurs chez les professionnels



Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des professionnels enquêtés dans le public et le privé qui ont subi la corruption

Cependant, les tentatives de corruption peuvent être sanctionnées, soit par l'acceptation, soit par le refus de la part de l'agent. Il ressort de cette étude que 7% des professionnels cèdent aux tentatives de corruption.

Il est aussi établi que 83% des personnes qui ont tenté de corrompre des agents avaient accès au service gratuitement. La raison qui pousse les usagers et les clients à corrompre n'est donc pas dans la gratuité ou non du service, mais plutôt au niveau organisationnel (lenteurs des procédures) ou des comportements (laxisme, avidité, impatience, perte de valeurs morales, etc.).

Par ailleurs, les professionnels qui ont déjà cédé à la corruption ces 12 derniers mois, ont tous, globalement, décidé, à l'avenir de ne pas céder à une éventuelle tentative de corruption (100%). Pour 67% d'entre eux, la conscience professionnelle s'est dressée en rempart contre la corruption. Quant aux 33% restants, la décision de ne pas récidiver relève plutôt de la peur d'être pris sur le fait.

Concernant les professionnels qui n'ont encore jamais vécu de tentative de corruption, plusieurs attitudes se dégagent de leurs réponses. Si un taux de 93,9% constitue les professionnels qui refuseraient toute tentative de corruption, 10,9% opteraient pour la dénonciation. 0,5% des professionnels seraient par contre disposés à céder à une tentative de corruption si une proposition leur était faite. Dans le même temps, 1,1% d'entre ceux qui n'ont pas encore vécu de tentatives de corruption, sont décidés à aller plus loin que le refus et la dénonciation. Ils engageraient des poursuites contre les corrupteurs.

4.4 Quelques indicateurs sur les pratiques de corruption

Au-delà de la typologie des tentatives de corruption, les résultats de l'étude sur la perception nous ont aussi permis de calculer le taux de tentative de corruption. Il est globalement de 25,6% au Sénégal (tableau n°15).

Une répartition des résultats dans les cibles choisies montre quelques différences. Ainsi, le taux de tentative de corruption est de 25,7% dans le grand public. Il est plus important en milieu urbain (27,7%) qu'en milieu rural (23,4%). Il ressort aussi de cette étude que les hommes (33,1%) formulent et reçoivent plus de propositions de corruption que les femmes (19,2%). Dans le secteur informel, le taux de tentative de corruption est de 28,6%.

Il est à noter qu'à part les femmes et le milieu rural, toutes les autres strates enregistrent des taux de tentatives de corruption supérieurs à la moyenne nationale, établie à 25,6%.

En moyenne, un Sénégalais sur quatre est exposé à la corruption, qu'il l'initie ou qu'il l'accepte. Si toutes les tentatives de corruption ne connaissent pas un succès, le nombre de tentatives réussies est assez important, avec un taux de 55,2%.

Concernant le taux de corruption, il est de 14,1% pour l'ensemble des composantes du grand public. Si en milieu urbain le taux de tentative de corruption est plus élevé qu'en milieu rural, le taux de corruption, lui, est plus important en campagne (15%) que dans les villes (13,5%). Cette inversion des scores s'explique par un taux d'acceptation plus élevé dans le monde rural (64%) que dans le monde urbain (48,5%).

Tableau n°15 : Quelques indicateurs sur la corruption dans le grand public

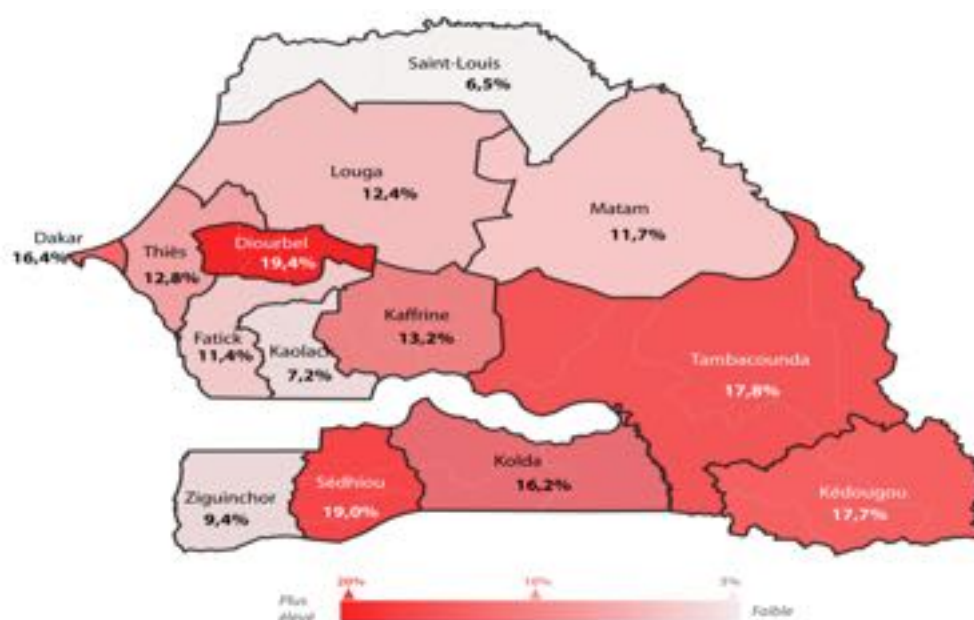
Variables	Taux de tentative de corruption	Taux de corruption	Taux de réussite
Ensemble	25,6%	14,1%	55,2%
Grand public	25,7%	14,2%	55,3%
Secteur informel	28,6%	16,7%	58,3%
Homme	33,1%	19,9%	60,0%
Femme	19,2%	9,2%	47,9%
Urbain	27,7%	13,5%	48,5%
Rural	23,4%	15,0%	64,0%

Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes ayant accepté ou initié une ou plusieurs tentatives de corruption

Dans le secteur informel, le taux de corruption est assez élevé (16,7%). Même si les pratiques de corruption dans ce secteur renvoient à la petite corruption, le fort taux de corruption qu'il enregistre mérite d'attirer l'attention. Par ailleurs, les femmes enregistrent le plus faible taux de corruption (9,2%) soit moins d'une femme sur deux (47,9%).

Graphique n°36 : Cartographie du taux de corruption au Sénégal



Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes ayant accepté ou initié une ou plusieurs tentatives de corruption

Tableau n°16 : Quelques indicateurs sur la corruption dans le grand public et par région

Régions	Taux de tentative de corruption	Taux de corruption	Taux de réussite
Ensemble	25,6%	14,1%	55,2%
Dakar	32,7%	16,4%	50%
Fatick	17,0%	11,4%	66,6%
Thiès	24,8%	12,8%	51,4%
Louga	15,3%	12,4%	80,9%
Ziguinchor	16,7%	9,4%	56,2%
Kaolack	10,3%	7,2%	70%
Sédhiou	57,1%	19,0%	33,3%
Kolda	34,3%	16,2%	47%
Matam	19,5%	11,7%	60%
Saint-Louis	15,2%	6,5%	42,8%
Kédougou	27,4%	17,7%	64,7%
Tambacounda	22,9%	17,8%	77,7%
Kaffrine	17,1%	13,2%	76,9%
Diourbel	35,0%	19,4%	55,2%

Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes ayant accepté ou initié une ou plusieurs tentatives de corruption

La répartition des résultats par région (tableau n°16) montre que les régions de Sédhiou (57,1%), Diourbel (35%), Kolda (34,3%) et Dakar (32,7%) sont celles où les taux de tentative de corruption sont les plus élevés. Diourbel reste aussi la région où le taux de corruption est le plus élevé, avec 19,4%. Elle est suivie par Sédhiou (19%), Tambacounda (17,8%) et Kédougou (17,7%). Les régions de Saint-Louis (6,5%) et Kaolack (7,2%) obtiennent les taux de corruption les plus faibles dans ce classement.

On faisait remarquer plus haut que le monde rural était plus corrompu que le monde urbain, que le taux de corruption dans le secteur informel était très élevé par rapport au taux national. Une analyse économétrique permettrait de faire les calculs nécessaires pour confirmer ou infirmer les résultats ainsi exposés.

4.5 Analyse économétrique de certains indicateurs de la corruption

Dans cette analyse, nous utilisons des modèles économétriques pour identifier les déterminants du comportement de corruption en partant de leur signification statistique des caractéristiques mentionnées ci-dessus. En partant de l'hypothèse que recevoir une offre de pot-de-vin dépend des caractéristiques de l'individu, du ménage et de son lieu de résidence ; la probabilité d'être invité à payer un pot-de-vin est définie comme suit :

$$Pr(\text{corrompu} = 1 | x) = Pr(y_i^* > 0 | x)$$

Ici «corrompu» est le résultat zéro-un (0-1) avec un (1) correspondant à un individu à qui on a proposé de payer un pot-de-vin et zéro (0) le contraire. y_i^* est la variable latente modélisée sous les hypothèses du modèle linéaire. La propension de l'individu à recevoir une demande de pot-de-vin est déterminée par ses caractéristiques individuelles, les caractéristiques de son ménage, ainsi que celles de sa communauté.

$$y_i^* = \beta_0 + \beta_1 * \text{Age} + \beta_2 * \text{Sexe} + \beta_3 * \text{Education} + \beta_4 * \text{Profession} \\ + \beta_5 * \text{Richesse du Ménage} + \beta_6 * \text{Milieu} + \beta_7 * \text{Région} + \varepsilon_i$$

Dans cette équation, ε_i est un terme d'erreur indépendant et distribué normalement. De même, nous avons également estimé deux modèles supplémentaires pour la propension à accepter de payer un pot-de-vin lorsqu'il est demandé, mais aussi la propension des individus à initier la corruption. Tous les modèles sont estimés par un probit (comme suggéré par la plupart des études empiriques sur la corruption) grâce au logiciel statistique STATA qui a été utilisé. Les résultats de ces trois estimations sont enregistrés dans les tableaux qui vont suivre. Nous présentons également les effets marginaux calculés sur la base des moyennes pour une interprétation plus facile.

Sur le tableau n°17, la colonne 1 présente les effets marginaux de la probabilité d'être invité à payer un pot-de-vin; la colonne 2 présente les effets marginaux de la probabilité de payer un pot-de-vin sous-tendue par une demande et enfin, la colonne 3 présente les effets marginaux pour la probabilité de demander un pot-de-vin. Les résultats révèlent que plusieurs caractéristiques au niveau individuel sont statistiquement significatives. Ils soulignent également une hétérogénéité importante entre les différentes régions.

Tableau n°17 : Analyse comparative des probabilités de corruption selon les variables

Résultats des Probits sur la probabilité (1) d'être approché pour payer un pot-de-vin, (2) de céder à une telle demande ou (3) de demander un pot-de-vin			
	1 probabilité d'être approché pour payer un pot-de- vin	2 probabilité de céder à une demande de payer un pot-de- vin	3 probabilité de demander un pot- de-vin
	Effet Marginal	Effet Marginal	Effet Marginal
âge (base:moins de 20 ans)			
<i>entre 20 et 35 ans</i>	9.69% ***	8,06%	-0,39%
	-0,03%	-34,13%	-80,50%
<i>entre 35 et 50 ans</i>	7.20% **	8,14%	-1,82%
	-2,46%	-40,16%	-27,14%
<i>50 ans et plus</i>	3,41%	-5,03%	-2,23%
	-29,45%	-62,72%	-18,27%
sexe (base:homme)			
<i>femme</i>	-10.52% ***	-11.11% **	-4.68% ***
	0,00%	-4,46%	0,00%
profession (base: sans activité)			
<i>ouvrier non-qualifié</i>	3,27%	-1,99%	1,06%
	-39,90%	-83,01%	-56,96%
<i>étudiant/élève</i>	-8.10% **	5,06%	-2.54% *
	-1,06%	-61,34%	-5,41%
<i>agent du public/privé</i>	2,88%	4,49%	2.99% *
	-34,81%	-57,73%	-7,07%
<i>en retraite</i>	-5,35%	9,73%	-0,91%
	-39,15%	-64,32%	-74,54%
<i>paysan</i>	2,29%	9,42%	-0,27%
	-65,54%	-46,84%	-89,48%
niveau d'éducation (base: jamais scolarisé)			
<i>primaire</i>	1,47%	2,94%	1,46%
	-59,61%	-69,18%	-20,91%
<i>secondaire</i>	-0,58%	-6,75%	0,81%
	-83,29%	-37,75%	-46,64%
<i>superieur</i>	-0,70%	-26.47% ***	1,47%
	-84,16%	-0,28%	-33,89%
revenu mensuel du ménage (base: moins de 90.000 CFA)			
<i>90.001-200.000 CFA</i>	2,03%	0,54%	0,60%
	-50,95%	-94,53%	-70,57%
<i>200.001-500.000 CFA</i>	6.74% *	0,59%	0,97%
	-6,85%	-94,56%	-60,89%
<i>500.001 CFA et plus</i>	-5,59%	-8,61%	3,40%
	-44,44%	-69,47%	-53,53%
index de richesse du ménage	2.77% **	1,33%	1.44% **
	-3,63%	-71,79%	-1,56%
Observations	2076	465	2076

Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes interrogées dans le grand public

Pour les caractéristiques démographiques, les résultats montrent que les répondants âgés de 20-35 ans et 35-50 ans, sont respectivement, pour 10% et 7% plus susceptibles d'être invités à payer un pot-de-vin que ceux âgés de moins de 20 ans (le groupe de référence). Par conséquent, les moins de 20 ans et les plus de 50 ans semblent être moins approchés pour une tentative de corruption, une conclusion qui est en accord avec la revue de la littérature (MOCAN, 2008 et SUIE et ROOTALU, 2012). Cependant, il n'y a pas de différences significatives liées à l'âge en ce qui concerne la corruption selon que l'individu accepte de payer ou qu'il demande d'être payé.

Pour les trois modèles, la différence entre les hommes et les femmes est significative. Les femmes sont pour 11% moins susceptibles que les hommes d'être invitées à payer un pot-de-vin et de même, pour 11% moins enclines que les hommes à payer un pot-de-vin lorsqu'il est demandé. Cependant, elles ne sont qu'à 5% moins susceptibles que les hommes à initier la corruption.

Il n'y a pas d'association significative entre le niveau d'éducation et la corruption. Tous les niveaux d'éducation sont également susceptibles d'être invités à payer un pot-de-vin et aussi à initier la corruption. Néanmoins, les personnes ayant un niveau d'étude supérieur sont moins susceptibles à 26% à céder à une tentative de corruption.

En observant les différentes professions, nous voyons que le groupe étudiants / élèves a 8% moins de probabilité d'être approché pour une tentative de corruption, mais seulement 3% moins susceptible d'initier la corruption, comparé au groupe des sans activité. On peut aussi souligner que les professionnels (agents du public et du privé), compte tenu du fait qu'ils sont plutôt exposés, sont 3% plus susceptibles d'initier la corruption.

Pour ce qui est de la richesse du ménage, nous avons d'abord utilisé le revenu mensuel de celui-ci. Mais en raison des données manquantes (certains enquêtés ont refusé de donner leur revenu mensuel), nous avons construit la variable « indice de richesse du ménage » via une analyse factorielle, en utilisant la propriété de biens durables, ainsi que les types d'habitation. Nos résultats sont cohérents avec ce que l'on a trouvé dans la littérature, à savoir que les gens riches sont plus susceptibles de faire l'objet de demandes de pots-de-vin et plus susceptibles d'initier la corruption. Cependant, quand on entre dans les détails des différentes catégories de «revenus mensuels du ménage», nous voyons que le groupe constitué de la tranche de revenu moyen, à savoir ceux qui ont un revenu mensuel entre 200 000 à 500 000 F CFA, sont 7% plus exposés à l'invitation de payer un pot-de-vin comparé à ceux qui gagnent moins de 90 000 F CFA (groupe de référence).

Bien qu'il n'y ait pas de différence dans la probabilité d'être invité à payer un pot-de-vin entre les zones urbaines et rurales, les populations des zones rurales sont 14% plus susceptibles de céder à une tentative de corruption (cf. tableau n°18). Ce qui pourrait s'expliquer par l'absence d'alternative en milieu rural, ou tout simplement une ignorance des procédures et des lois. Elles sont également plus susceptibles d'initier la corruption.

Tableau n°18 : Analyse comparative des probabilités de corruption selon les variables (suite)

Résultats des Probits sur la probabilité (1) d'être approché pour payer un pot-de-vin, (2) de céder à une telle demande ou (3) de demander un pot-de-vin			
	probabilité d'être approché pour payer un pot-de-vin	probabilité de céder à une demande de payer un pot-de-vin	probabilité de demander un pot-de-vin
Région (base: Dakar)			
<i>Fatick</i>	-12.69% ***	5,70%	-2,25%
	-0,30%	-70,46%	-22,00%
<i>Thiès</i>	-8.36% ***	-12,27%	-2.23% *
	-0,84%	-14,21%	-8,93%
<i>Louga</i>	-10.77% ***	32.71% ***	-4.25% ***
	-0,90%	-0,31%	-0,08%
<i>Ziguinchor</i>	-8.62% *	-15,87%	4,57%
	-9,69%	-29,54%	-25,62%
<i>Kaolack</i>	-21.35% ***	-13,09%	0,71%
	0,00%	-61,22%	-79,99%
<i>Sédhiou</i>	24.16% **	-24.46% *	4,04%
	-3,84%	-8,58%	-47,62%
<i>Kolda</i>	4,37%	-20.03% *	2,41%
	-45,93%	-8,24%	-43,99%
<i>Matam</i>	-7,64%	5,40%	-3.95% ***
	-15,03%	-73,30%	-0,64%
<i>Saint-Louis</i>	-11.67% ***	-8,25%	-0,96%
	-0,28%	-54,55%	-63,91%
<i>Kédougou</i>	5,85%	1,59%	4,63%
	-44,35%	-91,97%	-35,80%
<i>Tamba</i>	-5,02%	13,98%	5,40%
	-37,83%	-31,85%	-20,82%
<i>Kaffrine</i>	-13.43% ***	14,74%	-2,87%
	-0,44%	-43,01%	-11,29%
<i>Diourbel</i>	1,57%	-10,35%	0,12%
	-71,48%	-26,28%	-95,07%
zone (base:urbaine)			
<i>rurale</i>	-1,27%	13.80% **	2.76% **
	-60,02%	-4,33%	-1,78%
Observations	2076	465	2076

Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Base : Ensemble des personnes interrogées dans le grand public

Il existe des disparités marquées entre les différentes régions. Comparé à ceux de Dakar (le groupe de référence), les habitants de Sédhiou semblent être (25% de plus) plus impliqués dans la corruption. La situation semble aussi plus prononcée dans d'autres régions comme Kolda, Kédougou et Diourbel comparé à la région de Dakar (voir tableau n°18). Mais ces différences ne sont pas significatives. D'autre part, à Kaolack (21%), Fatick (13%), Saint-Louis (12%), Louga (11%) et Thiès (8%), les gens sont moins susceptibles d'être approchés pour payer un pot-de-vin comparé à ceux de Dakar.

Globalement, on peut dire qu'au Sénégal les personnes qui cèdent à la corruption sont plus nombreuses que les personnes qui l'initient. De même, les possibilités de voir des récidives sont plus importantes chez les initiateurs (7 chances sur 10) que chez les personnes qui cèdent (3 chances sur 10). On remarquera aussi que le taux de dénonciation reste assez faible et sa contribution à la lutte contre la corruption encore rudimentaire. Cependant, si nous calculons sur cette base d'acceptation, de renonciation et de dénonciation de la corruption le taux de ce phénomène pour les 12 prochains mois, on se retrouve avec une projection de taux de corruption dans le grand public de 11% contre 14,1% actuellement, soit une diminution de 3,1%. Une variation que les organisations de lutte contre la corruption peuvent suivre et mesurer périodiquement. Les prochaines études détermineront les évolutions enregistrées en rapport avec les résultats de l'étude de référence.

Par ailleurs, il ressort de cette étude que les régions de Diourbel (19,4%) et de Sédhiou (19%) sont celles qui enregistrent les plus forts taux de corruption au Sénégal. A contrario, les régions de Saint-Louis (6,5%) et Kaolack (7,2%) ont les taux de corruption les plus faibles.

Une répartition par sexe des résultats montre que le taux de corruption est plus élevé chez les hommes (19,9%) que chez les femmes (9,2%). La corruption est aussi plus prononcée en milieu rural (15% de taux de corruption) qu'en milieu urbain (13,5%) et le secteur informel enregistre un taux de corruption assez élevé (16,7%) par rapport à la moyenne nationale (14,1%).

Concernant la variable âge et dans une perspective économétrique, les tranches d'âge 20-34 ans et 35-50 ans sont plus susceptibles d'être approchés pour payer un pot-de-vin que les autres tranches d'âge.

En s'intéressant aux revenus, les résultats montrent que les personnes ayant un revenu compris entre 200.001 et 500.000 F CFA sont plus approchées pour verser des pots-de-vin. Dans le milieu professionnel, les résultats montrent un taux de corruption acceptée de 24%, alors que celui de la corruption initiée est de 3%. Ils font aussi ressortir que les usagers/clients et les prestataires sont ceux qui tentent le plus de corrompre les travailleurs du public et du privé. De même, 7% des professionnels cèdent aux tentatives de corruption qui leur sont proposés. Dans 83% des cas, les vecteurs de corruption avaient accès gratuitement au service pour lequel ils ont corrompu.

Par ailleurs, 58% des personnes ayant déjà cédé à une tentative de corruption récidiveraient si l'occasion se représentait une nouvelle fois. Cependant, les professionnels qui n'ont jamais fait l'expérience de la corruption sont près de 94% à refuser toute tentative allant dans ce sens.

Finalement, les données traitées dans cette partie nous renseignent sur les différentes pratiques de corruption, les acteurs impliqués dans les transactions corruptives. De plus, elles offrent une cartographie de la corruption dans les régions. Elles nous ont aussi permis de traiter les pratiques de corruption selon qu'elles ont été acceptées ou initiées, aussi bien dans le grand public que chez les professionnels. Certaines données issues de cette partie ont aussi constitué la base des différents calculs qui ont permis de mesurer le coût de la corruption. Et c'est à ce dernier élément que la partie qui va suivre va être consacrée.

5 COÛT DE LA CORRUPTION

Il est difficile de calculer le coût de la corruption. Dans de nombreuses études antérieures, les chercheurs se sont contentés d'exposer les faits (études de cas) et de faire des estimations en fonction des données qu'ils ont en leur possession. Dans la présente étude, nous avons combiné les deux démarches. Un calcul des pots-de-vin à partir des sommes qui sont demandées et/ou versées, rapportées à différentes variables, permet d'avoir une idée de la proportion des revenus des Sénégalais engloutis par la corruption. Si ce premier mode de calcul donne une idée du manque à gagner pour l'individu, il ne prend pas en compte les effets de la corruption sur l'économie du pays. Une façon d'aborder ce dernier aspect est d'estimer les coûts de la corruption en partant de quelques indicateurs économiques et en considérant le taux de corruption obtenu dans cette étude.

Par ailleurs, le coût de la corruption n'est pas qu'économique. Le social accuse lui aussi des coûts qu'il convient, non pas de calculer ici, mais d'en faire l'économie en partant des résultats de l'étude.

5.1 Pourquoi se soucier de l'estimation du coût de la corruption ?

L'impact de la corruption sur l'économie est de deux ordres : la corruption peut être assimilable à du sable ; auquel cas, elle perturbe la croissance économique, ou encore à du pétrole, en ce sens qu'elle peut, dans certains cas, graisser ou huiler les roues de la croissance économique. L'argument de la corruption assimilable à de la graisse ou à un coup de pouce, avancé pour la première fois par LEFF (1964) et HUNTINGTON (1968), laisse penser à des avantages potentiels en termes de bien-être provoqué par la corruption. D'après les auteurs, en cas de lourde bureaucratie et de réglementation omniprésente et envahissante, la corruption peut augmenter l'efficacité, permettant aux investisseurs de contourner les lourdeurs administratives et d'éviter les retards inutiles. Ce gain d'efficacité favorisera la croissance économique. En fait, les études montrent que la corruption peut augmenter l'esprit d'entreprise et l'efficacité dans des environnements très réglementaires (EGGER et WINNER, 2005 ; LEVY, 2007).

Toutefois, comme l'ont noté les économistes, la corruption comme facteur d'amélioration de l'efficacité, doit être comprise seulement comme un pis-aller lorsqu'on est dans un cadre institutionnel défaillant. Comme l'affirme LEFF : « Si le gouvernement a commis une erreur dans sa décision, l'alternative rendue possible par la corruption pourrait bien être la meilleure ». En outre, dans les cas où les salaires du secteur public sont trop bas, les pots-de-vin peuvent servir de complément de salaire permettant au gouvernement de garder les impôts à un niveau bas, favorisant ainsi la croissance économique (TULLOCK, 1996).

L'inverse de cet argument, à savoir la corruption agissant comme du sable dans la roue de l'économie, reconnaît le caractère endogène de la corruption par rapport aux institutions. Comme l'avance MYRDAL, si la corruption est autorisée, les élus chercheront, dans leur propre intérêt, à multiplier les obstacles bureaucratiques, augmentant ainsi leurs chances de recueillir des pots-de-vin. Une bureaucratie lourde entrave l'efficacité, ce qui diminue considérablement le bien-être. Des preuves théoriques et empiriques étayent cette argumentation. ROCK et BONNET (2004) et REINIKKA et SVENSSON (2004,2005) ont trouvé une corrélation négative entre la corruption et l'investissement, mais également l'accumulation de capital humain. D'après FISMAN et SVENSSON (2007), une augmentation de la corruption entraîne une réduction de la croissance des entreprises.

Ces résultats sont à la base de la plupart des combats d'organisations internationales (FMI, Banque mondiale, agences anti-corruption comme Transparency International, etc.) contre la corruption.

Bien que les deux hypothèses soient étayées par des justifications solides et des preuves empiriques, il s'est avéré difficile de les comparer ou de déterminer laquelle est la plus probante. MAURO a essayé de fournir une première réponse empirique, en examinant la relation entre la corruption et l'investissement. D'après ses résultats, la corruption a un impact négatif sur l'investissement et donc sur la croissance.

Impact sur les entreprises : le coût d'efficacité de la corruption sur les entreprises agit directement via des changements dans le taux marginal d'imposition effectif et indirectement via des changements dans l'environnement des affaires. Tout d'abord, la corruption peut augmenter ou diminuer le taux marginal d'imposition effectif en fonction du but de la corruption. À titre d'exemple, même si la corruption d'un agent des Impôts pour réduire ou éviter des paiements d'impôts diminue le taux d'imposition, les paiements officiels pour « faire avancer les choses » vont l'augmenter. Des études (SVENSSON, 2003) en Ouganda ont déterminé la taxe de corruption marginale réelle et ont constaté qu'elle est relativement faible par rapport à d'autres taxes (0,4 % par rapport à 35 % pour les impôts sur les bénéfices des entreprises aux États-Unis). Deuxièmement, même si les variations du taux marginal d'imposition dues à la corruption peuvent ne pas être importantes, les économistes (WEI, 2000 ; MALESKY et SAMPHANTHARAK, 2008) soutiennent qu'elles sont plus préjudiciables qu'un impôt d'égale valeur, en raison de l'incertitude entourant la corruption. Par ailleurs, les effets sur l'investissement au niveau de l'entreprise et les Investissements directs étrangers (IDE) peuvent se révéler dévastateurs. En outre, la corruption peut avoir un impact sur l'efficacité par le biais d'autres canaux. Des distorsions peuvent avoir lieu lorsque les entreprises choisissent des allocations moins optimales ou détournent des ressources pour éviter la corruption (SEQUEIRA et DJANKOV, 2010). FISMAN et SVENSSON (2007) ont estimé l'effet global de paiement de pots-de-vin sur la croissance des entreprises en Ouganda et ont constaté qu'une augmentation de 1 % des pots-de-vin réduit la croissance de 3 %, soit trois fois l'effet d'une augmentation réelle d'impôt.

Impact sur la fourniture publique de biens et de services : l'un des effets les plus visibles de la corruption est l'inefficacité associée à la fourniture de biens et de services publics :

- ✓ En raison de fuites graves, de nombreux services de base sont incomplets. Et la corruption entraînera des prix plus élevés, rendant ainsi des projets qui auraient pu être rentables trop coûteux pour que l'État les mette en œuvre (OLKEN 2006, 2007, 2009).
- ✓ Certains types d'investissements publics peuvent être favorisés, au détriment d'autres plus importants, simplement parce qu'ils présentent plus d'opportunités pour la corruption (MAURO, 1997 ; TANZI et DAVOODI, 1997). C'est ainsi que les services de Santé, d'Éducation ou d'Entretien, peuvent souffrir d'un sous-financement.
- ✓ La perte de recettes fiscales due à la corruption peut réduire la capacité du gouvernement à financer les dépenses publiques (TANZI et DAVOODI, 1997).

- ✓ La corruption compromet le rôle de réglementation du gouvernement en tant que législateur. Comme l'affirme OLKEN : « Si une personne peut corrompre un agent de police ou un juge au lieu de payer une amende officielle, le coût marginal de violation de la loi est réduit et passe de l'amende officielle au montant de la corruption. Pis encore, si l'agent de police soutire le même pot-de-vin, que la personne ait enfreint la loi ou non, le coût marginal de violation de la loi devient nul et la loi cesse complètement d'avoir un effet dissuasif». OLKEN et BARRON (2009) en ont fourni la preuve dans une station de pesée à Aceh en Indonésie. Ils ont constaté que 42 % des camions avaient dépassé de plus de 50 % la limite légale et tous ont payé un pot-de-vin à la place de l'amende officielle. La conséquence de toutes ces situations peut être une perte considérable de bien-être. De plus, l'acte de corruption lui-même peut créer des distorsions si les agents corrompus consacrent beaucoup de temps et de ressources à cacher leur comportement corrompu.

5.2 Paiement des pots-de-vin

Dans cette partie, nous allons analyser les montants de pots-de-vin dans les cas de tentatives de corruption relevés dans l'enquête. L'analyse s'est faite par classe d'âge, sexe, niveau d'éducation, revenus du ménage, mais aussi par zone d'habitation. Les moyennes ci-dessous sont calculées sur les bases suivantes :

1. l'ensemble des personnes enquêtées ;
2. l'ensemble des personnes ayant reçu une demande de paiement de pot-de vin ;
3. l'ensemble des personnes ayant cédé à la corruption.

Dans l'ensemble, le montant moyen de pots-de-vin demandé au cours des 12 derniers mois s'élève à 95 406 F CFA par personne (voir tableau n°19). Celui des personnes ayant cédé à la corruption se situe à 100 877 F CFA par an et par personne. Partant de ce montant, il est possible d'estimer le montant global des pots-de-vin versés au cours des 12 derniers mois. Le procédé est simple. Le taux de corruption issu du grand public (14,1%) a été multiplié par le nombre de Sénégalais impliqués dans la corruption (1 174 123) . Ce qui donne un montant global de pots-de-vin payés estimé à 118,44 milliards de F CFA durant les 12 derniers mois.

Tableau n°19 : Montant des pots-de-vin en F CFA par classe d'âge

Classe d'âge	Moyenne des montants de pots-de-vin payés par la population totale	Montant des pots-de-vin demandés aux personnes ayant vécu une tentative de corruption	Montant payé par les personnes ayant cédé à la corruption
Moins de 20 ans	2 320,5	20 142,0	27 425,0
Entre 20 et 35 ans	28 192,9	108 904,2	86 745,0
Entre 35 et 50 ans	36 148,4	130 851,2	193 839,0
50 ans et Plus	12 382,8	52 728,8	11 141,4
Ensemble	21 591,5	95 406,2	100 877,9
Effectif	2076	465	208

Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Encadré n°6

« Dans le travail que nous faisons et qui consiste à aller à Rosso Mauritanie pour nous procurer des marchandises et revenir à Saint-Louis pour les revendre, on rencontre énormément de problèmes. A chaque fois que nous faisons nos achats, nous dédouanons à hauteur de 200.000 F CFA. Mais malgré tout, à chaque poste de contrôle de la Sécurité publique, on nous arrête et nous force à payer, sans raison, au risque de décharger la camionnette. On se cotise entre nous et on essaie de négocier. Finalement, on perd entre 50.000 et 150.000 F CFA par voyage, argent que nous distribuons sans aucune trace, sans logique aucune, pour échapper à la dictature des agents. Dans le mois, nous pouvons effectuer en moyenne 12 voyages. Si vous faites le calcul, ça fait 1.800.000 par mois pour notre groupe de 5 commerçantes. Tout cet argent devrait intégrer nos bénéfices, mais voilà que ça part en fumée. Nous avons des bénéfices qui varient entre 25.000 et 30.000 F CFA par voyage et par personne, ce qui revient pour nous 5 à 1.500.000 F CFA voire 1.800.000 F CFA par mois. Vous voyez que ce que les agents nous prennent de façon illégale pouvait nous permettre de doubler nos bénéfices et améliorer ainsi nos conditions d'existence ». **NOGAYE, COMMERCANTE**

²⁰ Sur la population totale du Sénégal, les personnes âgées de 14 et plus représentent 8 327 112. Si on applique le taux de 14,1% à cette population, on obtient 1 174 123, chiffre qui représente aussi les personnes qui ont fait des tentatives réussies de corruption. Ce chiffre est par la suite multiplié par 100 877 F CFA qui représente le montant moyen de la corruption au Sénégal par an et par personne.

Comme indiqué plus haut, tandis que les jeunes et les personnes âgées sont moins susceptibles d'être impliqués dans la corruption, ils sont également moins invités à payer des pots-de-vin, par rapport à d'autres classes d'âge. Les plus touchées sont les classes comprises entre 35 et 50 ans, qui payent un montant moyen annuel de 193 839 F CFA par personne et les 20-35 ans, un montant moyen annuel de 86 745 F CFA par personne. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les jeunes sont moins susceptibles d'avoir les moyens de payer des pots-de-vin que les personnes d'âge moyen. Les personnes âgées quant à elles, ont moins de contraintes de temps et sont plus disposées à garder patience face aux lourdeurs administratives.

Tableau n°20 : Montant des pots-de-vin en F CFA par sexe

Montant des pots-de-vin en F CFA par sexe			
Sexe	Moyenne des montants de pots-de-vin payés par la population totale	Montant des pots-de-vin demandés aux personnes ayant vécu une tentative de corruption	Montant payé par les personnes ayant cédé à la corruption
Homme	23 188,1	79 817,1	73 756,4
Femme	20 202,0	117 969,5	148 973,3
Ensemble	21 591,5	95 406,2	100 877,9
Effectif	2076	465	208

Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

L'analyse des différences de montants dans la variable sexe (voir tableau n°20) révèle que les femmes paient relativement un peu plus que les hommes (base de la population totale enquêtée). Cependant, la comparaison entre les montants de pots-de-vin demandés et ceux payés, montrent des différences importantes. Non seulement les montants qu'on demande aux femmes sont plus élevés que ceux demandés aux hommes (117 969 contre 79 817 F CFA), mais elles finissent aussi par payer des montants plus que ceux versés par les hommes (148 973 contre 73 756 F CFA).

Tableau n°21 : Montant des pots-de-vin en F CFA par niveau d'éducation

Montant des pots-de-vin en F CFA par niveau d'éducation			
Niveau d'éducation	Moyenne des montants de pots-de-vin payés par la population totale	Montant des pots-de-vin demandés aux personnes ayant vécu une tentative de corruption	Montant payé par les personnes ayant cédé à la corruption
Primaire	18 715,5	70 703,0	18 514,1
Secondaire	9 498,7	49 450,9	43 373,2
Supérieur	13 400,8	45 396,8	25 062,5
Jamais scolarisé	51 760,0	233 329,0	323 752,0
Ensemble	21 591,5	95 406,2	100 877,9
Effectif	2076	465	208

Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

L'observation la plus surprenante quand on compare le montant des pots-de-vin par niveau d'éducation découle du fait que les personnes non scolarisées semblent payer un trop lourd tribut. En effet, parmi ceux qui ont cédé, une personne n'ayant jamais été scolarisé a payé en moyenne 323 752 F CFA en pots-de-vin au cours des 12 derniers mois (voir tableau n°21). Ce montant est près de 10 fois supérieur aux montants payés par les autres catégories. Ceci pourrait s'expliquer d'une part, par un manque de connaissance des lois, des procédures et des règlements, et d'autre part, par le fait que ces personnes sont pour la plupart dans le secteur informel, qui est généralement plus enclin à la corruption.

Tableau n°22 : Montant des pots-de-vin en F CFA par zone de résidence

Montant des pots-de-vin en F CFA par zone de résidence			
Zone d'étude	Moyenne des montants de pots-de-vin payés par la population totale	Montant des pots-de-vin demandés aux personnes ayant vécu une tentative de corruption	Montant payé par les personnes ayant cédé à la corruption
Urbaine	31 315,7	126 144,0	158 339,4
Rurale	10 631,8	51 701,0	37 612,1
Ensemble	21 591,5	95 406,2	1007,9

Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

A propos du «revenu mensuel du ménage », les résultats montrent que dans l'ensemble, les personnes issues des ménages ayant un revenu plus élevé payent en moyenne beaucoup plus en pots-de-vin que celles qui proviennent de ménages à faible revenu (50 181 contre 24 800 F CFA). En outre, lorsqu'elles sont approchées pour une tentative de corruption, les montants qui leur sont demandés sont plus élevés que ceux qu'on demanderait aux personnes moins nanties.

Cependant, de façon surprenante, les personnes issues des ménages aux revenus plus élevés, ne payent en moyenne que 52 000 F CFA, contre 159 886 F CFA pour celles issues des ménages à revenus modestes. Le refus de payer des personnes issues des ménages à haut revenu peut être dû à un meilleur accès à l'information, ainsi qu'à une meilleure éducation.

Tableau n°23 : Montant des pots-de-vin en F CFA par revenu mensuel du ménage

Montant des pots-de-vin en F CFA par revenu mensuel du ménage			
Revenu mensuel du ménage	Moyenne des montants de pots-de-vin payés par la population totale	Montant des pots-de-vin demandés aux personnes ayant vécu une tentative de corruption	Montant payé par les personnes ayant cédé à la corruption
Moins de 90.000 F CFA	24 803,9	98 229,1	159 886,1
90.001-200.000 F CFA	21 906,2	84 826,5	14 888,9
200.001-500.000 F CFA	62 453,3	196 692,0	366 969,7
500.001 F CFA et Plus	50 181,8	220 800,0	52 000,0
Ne veut pas se prononcer	8 289,4	46 957,2	26 610,8
Ensemble	21 591,5	95 406,2	100 877,9
Effectif	2076	465	208

Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

5.3 Coût social de la corruption

Pour ce qui est du coût social, nous partons d'un exemple de corruption rencontré dans le Ngallenka (Podor) qui par essence, est sociale et basée sur l'expression pulaar « Neddo ko bandam » signifiant « les parents d'abord » (voir graphique n°39). Au-delà du fait que c'est une discrimination parentale qui est mise en cause, et donc à l'origine de la corruption, il est possible de trouver des conséquences économiques de ce type de corruption.

En effet, en empêchant l'agriculteur d'accéder à l'engrais nécessaire pour bien exploiter son champ, le premier exploitant est obligé de faire des débours supplémentaires tandis que le second est pris dans un cercle vicieux d'où il aura du mal à sortir. Le coût social de ce type de corruption est qu'il a pour conséquence d'appauvrir une famille entière et de la placer dans une situation de dénuement qui peut être fatale.

Les vecteurs de corruption ignorent souvent les effets négatifs que leurs actes peuvent causer, ainsi que l'ampleur qu'ils peuvent avoir sur la vie des gens. Par exemple, en privant quelqu'un qui le mérite un poste pour le donner à un parent ou un partisan, on s'expose parfois à un double risque : que le parent soit incompétent, avec son lot d'inconvénients et de pertes pour l'organisation où il travaille ; et le risque que le candidat écarté sombre dans le désarroi, le découragement et éventuellement la corruption.

Le coût social de la corruption se mesure aussi à l'aune du grand manque à gagner de l'État dans certains secteurs. Ce qui a pour conséquence de faire perdre à l'État des fonds qui auraient pu être investis dans des secteurs vitaux comme la Santé ou l'Éducation. Ainsi, faute de ne pouvoir participer financièrement à la prise en charge de besoins de ces secteurs, beaucoup de citoyens en sont privés. Ils subissent de fait, les conséquences de la corruption et en sont les victimes.

En évoquant le coût social de la corruption, on ne saurait faire abstraction des répercussions morales de ce phénomène. Le terme « coût moral » de la corruption est utilisé par le sociologue Alessandro PIZZORNO pour désigner le reflet d'un changement des valeurs dominantes et surtout de leur hiérarchie mutuelle.

Si les coûts économiques et financiers de la corruption peuvent être évalués matériellement et qu'après une procédure de sanction pénale des auteurs, la restitution de la contrepartie à la collectivité est envisageable, le coût moral de la corruption peut être fatal à une société ; en ce sens que ce phénomène attaque et dynamite les fondations que sont ses normes, ses principes et ses valeurs cardinales.

En effet, l'instauration de pratiques de corruption et leur propagation dans une société, va d'abord porter atteinte à la légalité et à toutes les procédures qui s'y rapportent dans l'accès au service et dans la régulation de l'économie. Ce faisant, les citoyens qui sont faiblement dotés, voire pas du tout d'un quelconque pouvoir (particulièrement financier, symbolique ou social), vont être arbitrairement privés de services qui pourtant devraient leur revenir de droit. La conséquence de cette situation, c'est la substitution d'un système sociopolitique dont le contrat est fondé sur un lien civique et citoyen par un autre qui, lui, est basé sur le clientélisme, l'allégeance et l'échange marchand. Une telle situation sape l'équilibre de la République dans ce qui fait sa substance.

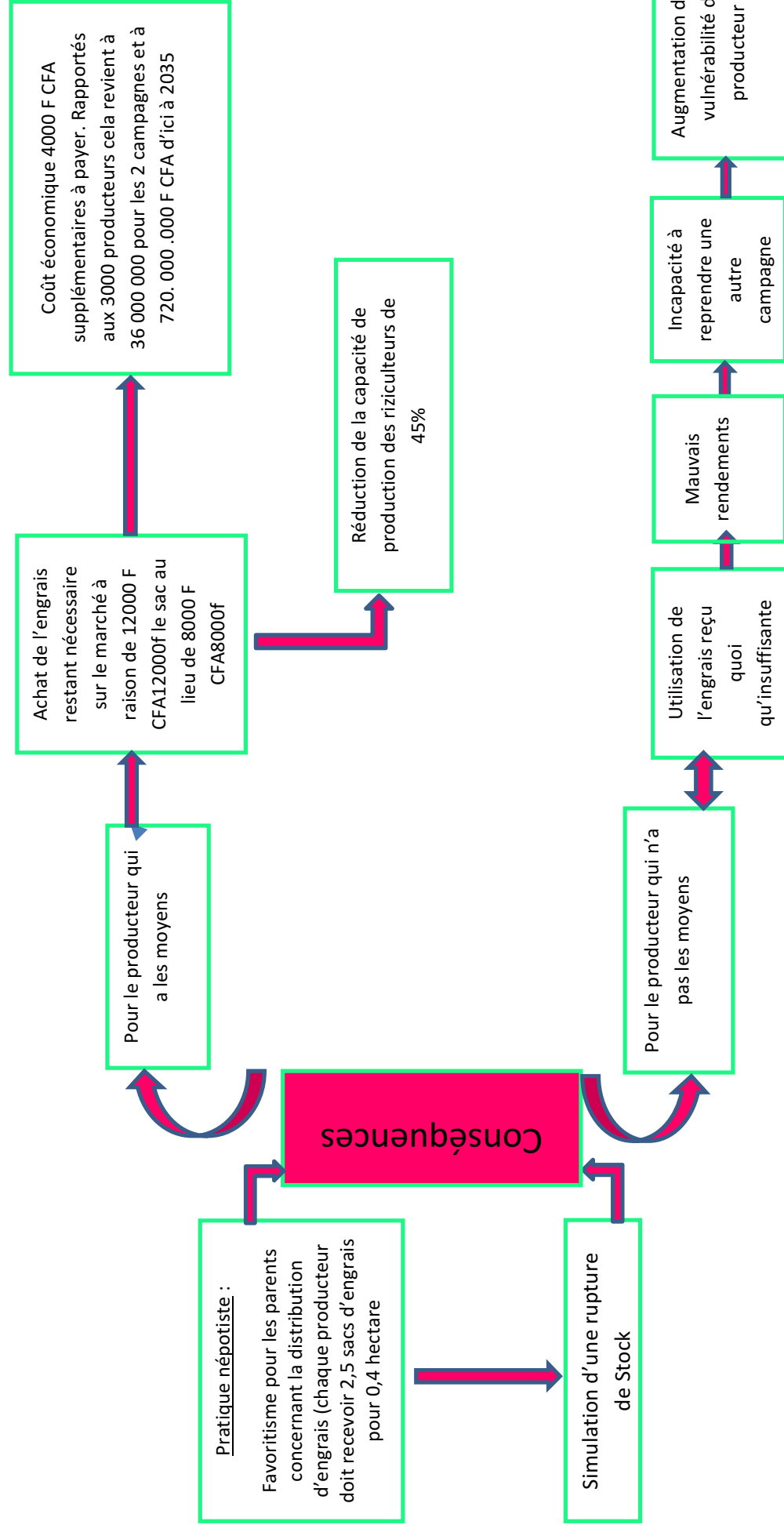
Yves MENY considère que la corruption, in fine, est à l'origine d'une confusion de genre qui se manifeste par l'utilisation des services de l'État et l'abus de positions à des fins privées. Des « commissions occultes » vont désormais opérer, générant une régression de l'un des principes fondamentaux de la démocratie, l'égalité d'accès des citoyens aux marchés, aux emplois et aux services publics, sans autres considérations que la capacité et le mérite.

Encadré n°7

« Je voulais intégrer l'enseignement. Quelqu'un de très haut placé me demanda de lui donner de l'argent pour qu'il m'aide à réaliser mon vœu. Puisque je n'avais pas les moyens, je ne l'ai pas fait. J'ai alors déposé mon dossier sans son appui. Quand les listes sont sorties, je n'étais pas retenu. Par contre, et à ma grande surprise, j'ai vu des gens qui n'ont même pas le baccalauréat mais dont les noms figuraient sur la liste. Pendant de très longues années, je me suis abstenu de verser cet argent. Résultat : jusqu'ici, je n'ai pas intégré l'enseignement, pour avoir, il y a vingt ans de cela, refusé de verser un pot -de -vin. Aujourd'hui, j'ai vraiment des regrets. Si c'était à refaire, j'aurais cherché l'argent demandé, quitte à m'endetter, le verser comme demandé et obtenir le poste convoité. A cause de mon attitude passée, je n'ai pas d'avenir, je n'ai pas fait carrière dans le métier que j'aimerais tant exercer. Je me suis contenté de cours particuliers qui sont aussi mal payés que précaires. Si demain mon enfant reçoit une proposition pareille et qu'il s'en ouvre à moi, je serais le premier à lui donner mon accord et, mieux, je contribuerais à collecter l'argent nécessaire pour payer la somme demandée, en échange du poste. Ma mésaventure m'a servi d'expérience et je dois en tirer des leçons ». LOUIS, REPETITEUR

²¹ Yves Meny, La corruption de la République, éd. Fayard, 1992.

Graphique n°39 : Exemple d'un cas de corruption identifié dans le Ngallanka



Source : Synchronix : enquête sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, Mai 2016

Encadré n°8

« J'avais un rappel qui a duré des années au niveau des finances. A chaque fois que j'appelle, on me dit que les choses ne se sont pas encore arrangées. Au départ, on me demandait des papiers complémentaires. Finalement, un jour, un collègue que j'ai devancé de trois ans dans l'enseignement, qui lui a passé son examen il y a juste un an et qui venait de recevoir son rappel m'a mis en contact avec un monsieur des Finances. J'ai pris langue avec lui et il m'a demandé de lui verser, par Wari, 100.000 F CFA. Il a même pris la peine de me dire qu'ils sont quatre agents et que chacun devait recevoir 25.000 F CFA. J'ai accepté sa proposition, vu que je courais depuis des années derrière mes 2.800.000 F CFA. En plus, je me suis dit que ce n'était pas cher payé car, je vais rentrer dans mes fonds même dégrévés de 100.000 F CFA. Enfin, je pouvais payer mes dettes, car comme dans le mandat, j'avais contracté beaucoup de dettes en attendant de recevoir mon rappel. C'est un vrai parcours du combattant pour recevoir son rappel et il y a peu de chances que tu y réussisses sans verser une contrepartie en numéraire aux agents qui travaillent au niveau des Finances ». **LAMINE, ENSEIGNANT**

RECOMMANDATIONS

Cette étude permet de connaître la perception que les Sénégalais ont de la corruption et aussi de mesurer son coût. Ainsi, elle permet d'identifier les risques et de présenter des actes susceptibles de lutter contre la corruption. Quelques recommandations sont ainsi proposées ci-après.

1. Élaborer la stratégie nationale de lutte contre la corruption en mettant l'accent sur le changement de comportement, par une bonne communication. Cette stratégie devra prendre en considération tous les acteurs et user de tous les moyens disponibles afin de toucher l'ensemble des couches sociales et toutes les composantes de la société. Elle devra trouver dans les langues nationales, un moyen de diffusion dont la portée est encore insoupçonnée.
2. Faire un focus sur les études. Il s'agit d'abord de réaliser périodiquement une étude de perception de la corruption afin de suivre l'évolution des différents indicateurs qui ont été mis en place. Ensuite commanditer des enquêtes mystères qui offrent la possibilité aux enquêteurs de se présenter en tant qu'usagers ou en tant que clients et donc d'être au cœur de l'action. Cette démarche permet de découvrir certaines réalités de la corruption. En effet, certains actes de corruption ne peuvent faire l'objet d'une enquête par questionnaire ou par entretien. Ils ne peuvent être mis à nu que grâce à l'immersion d'agents de recherche dans la réalité étudiée. Les enquêtes mystères permettront de découvrir beaucoup de choses et d'affiner les connaissances sur les pratiques de corruption. Enfin, il serait intéressant de réaliser une étude approfondie du coût de la corruption. Certains coûts sont en effet calculés sur la base des chiffres d'affaires des entreprises publiques et privées, de leurs effectifs, de leurs bénéfices, etc. Mener une enquête approfondie dans les entreprises permettrait d'obtenir des données susceptibles de nous conduire à d'autres types de calcul du coût de la corruption, qui viendraient enrichir ce qui a été produit jusqu'ici.
3. Se doter d'une législation qui protège et encourage les témoins, les lanceurs d'alerte et les participants aux pactes corrompus, à les dénoncer.
4. Adapter, dans les campagnes de communication, des messages destinés à l'ensemble de la population sénégalaise, selon la cible. Les messages qui visent les vecteurs et les personnes qui ont cédé à la corruption, doivent être différents. Cela permettrait de toucher, par rapport à chaque problème constaté, les différentes cibles afin de garantir une bonne communication.

CONCLUSION

La réalisation de cette étude a permis de savoir comment les Sénégalais perçoivent la corruption et leur degré de connaissance des différentes pratiques corruptives. Elle a aussi contribué à mettre en place des indicateurs de mesure de la corruption qui serviront de base à toutes les autres études qui vont lui succéder pour en mesurer les évolutions. Dans cette perspective, elle est d'une pertinence et d'une importance capitale pour tous ceux qui s'intéressent aux questions de corruption au Sénégal.

Cette étude ouvre surtout des perspectives. Même si cette étude aura contribué à estimer les coûts économiques et sociaux de la corruption au Sénégal, les coûts politiques et environnementaux n'y sont pas pris en charge, du fait que leur estimation nécessite des investigations et une importante collecte de données qui ne pouvaient se faire convenablement dans le cadre de cette étude. De même, la mesure du coût de la corruption ne saurait faire abstraction des transactions corruptives qui se font dans les entreprises, qu'elles soient publiques ou privées. Des études ultérieures pourraient contribuer à enrichir les données obtenues jusqu'ici.

Par ailleurs, les résultats issus de cette étude offrent de la matière pour la mise en place d'une stratégie adaptée dans la lutte contre la corruption au Sénégal, aussi bien pour l'OFNAC que pour les autres organisations qui veulent éradiquer ou réduire le phénomène de la corruption. Ils constituent aussi une base de travail pour tous les chercheurs qui essaient de glaner des données sur la corruption, la perception du phénomène, mais aussi une méthodologie pour mesurer le coût de la corruption.

Cependant, quelle que soit la pertinence de cette étude, elle présente une limite relativement importante. En effet, en procédant à la répartition de l'échantillon par la méthode des quotas, certaines régions comme Sédhiou et Kédougou se sont retrouvées avec de faibles échantillons, qui ont certainement influé sur les forts taux de corruption qu'elles ont enregistrés. Cette dernière hypothèse ne pourra être vérifiée que lors d'une prochaine étude. Une correction de l'échantillonnage pourrait confirmer ou infirmer les résultats obtenus dans cette étude. Dans tous les cas, les prochaines études devraient permettre de voir des évolutions, aussi bien dans la démarche qu'au niveau des résultats.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdou Salam FALL, Babacar Gueye (sous la coordination scientifique de), Gouvernance et corruption dans le système de santé au Sénégal, Rapport de recherche, 2004, Forum civil-CRDI, 2004
- Amina Diaw, « De l'éthique de la jouissance à l'éthique de la res publica. Le Sopi à l'épreuve de la citoyenneté » in Momar Coumba DIOP (sous la direction de), Le Sénégal sous Abdoulaye WADE. Le Sopi à l'épreuve du pouvoir, CRES-Karthala, 2013
- Andvig, J.C., & Moene, K. O. (1990). "How Corruption May Corrupt", Journal of Economic Behavior and Organization, 13 (1) : 63-76.
- ARMP, Rapport 2014
- Banque Mondiale « General Overview » Anti-corruption – Europe and Central Asia, Référence 01 Février 2006
- BLUNDO Giorgio, Monnayer les pouvoirs. Espaces, mécanismes et représentations de la corruption, Paris-Genève, PUF-IUED, 2000 ; BLUNDO Giorgio & Jean-Pierre OLIVIER de SARDAN (sous la dir.), État et corruption en Afrique : une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal), Paris, Karthala, 2007.
- Bohn, S.R.(2012). "Corruption in Latin America : Understanding the Perception-Exposure Gap". Journal of Politics in Latin America, 4(3):67-95.
- Cabinet ORGATECH, 2001 pour l'acceptation publique de la corruption.
- CARTIER-BRESSON Jean, Economie politique de la corruption et de la gouvernance, Paris, éd. L'Harmattan, coll. « Ethique économique », 2009.
- *Code pénal*, Paragraphe III : De la corruption des fonctionnaires publics et des employés des entreprises privées, Article 159
- DOGAN Mattei : « Méfiance et corruption : discrédit des élites politiques », Revue internationale de politique comparée, 2003/3, volume 10, p.415-432.
- Donald Cruise O'Brien, « Le contrat social sénégalais à l'épreuve » in Politique Africaine N°45 La démocratie sénégalaise à l'épreuve, Karthala, PP.9-20.
- Forum civil, La gouvernance du secteur éducatif en questions, Rapport d'enquête, OSIWA, 2011
- Freedom house, Freedom in the World. The annual report, New York, Toronto, Oxford, 2008, P. 609
- Gary Becker (1968). « Crime and Punishment : An Economic Approach ». The Journal of Political Economy 76 : 169-217.

- Giorgio BLUNDO et Jean Pierre Olivier De Sardan (sous la direction de), *Etat et corruption en Afrique. Une anthropologie comparative entre fonctionnaires et usagers* (Bénin, Niger, Sénégal), APAD-Karthala, 2007
- Giorgio BLUNDO, « Une corruption policée ? le marché social des marchés publics » in Giorgio BLUNDO et Jean Pierre Olivier De Sardan (sous la direction de) *Op.cit*, P.P. 248-283.
- Giorgio BLUNDO, Jean-Pierre Olivier de Sardan, « La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest » in *Politique africaine*, Editions Karthala, 2001, N° 83, pp. 8 à 37
- GUPTA S. DAVOODI H et ALONSO-TERNE R, *Corruption and its discontents, Assessing the impact of corruption on people living in poverty*, Research paper, Tearfund 2010
- GURGUR Tugrul et SHAH Anwar, « Corruption and decentralized Public governance », World bank Policy Research Working Paper 3486, January 2005, P.6, cite par Mihaela Oana COZMA, *Corruption dans les pays en transition*, Mémoire, HEC Montréal, 2006
- GUTMANN, J., PADOVANO, F., & Voigt, S. (2013). "Perceptionvs Experience : How to Explain Differencesin Corruption Measures? Mediterranean Research Meeting, Mersin,mars.
- GUTMANN, J., PADOVANO, F., & Voigt, S. (2013). "Perceptionvs. Experience : How to Explain Differencesin Corruption Measures?" Mediterranean Research Meeting, Mersin, mars
- *Journal of Public Economics*, "Corruption and the composition of government expenditure", N° 69 (1998), 263–279
- KAUFMAN, D., &WEI, S-J. (2000). "Does 'Grease Money' Speed Up the Wheels of commerce?" FMI Working Paper, WP/00/64
- Marc RAFFINOT, François ROUBAUD: « Introduction. Recherche fonctionnaires désespérément ! », *Les fonctionnaires du Sud entre deux eaux : sacrifiés ou protégés ?* Numéro 20, IRD , Editions de l'Aube, 2001, P.P. 5-10
- Marcel MAUSS, *Essai sur le don*, PUF, collection Quadrige, 2001
- MAURO, P. (1995). "Corruption and Growth". *Quarterly Journal of Economics*, 110 (3): 681-712.
- Mbaye GUEYE, « Perception de la corruption : Le Sénégal, étoile dans la nuit de la prévarication », <http://www.lequotidien.sn/index.php/component/k2/perception-de-la-corruption-le-senegal-etoile-dans-la-nuit-de-la-prevarication>
- MELGAR, N., ROSSI, M., & SMITH, T.W. (2010). "The perception of corruption", UDELAR, Uruguay, Working Paper, WP 05/08.
- MÉDARD, Jean-François, «Les paradoxes de la corruption institutionnalisée», *Revue internationale de politique comparée*, 13(4), 2006, p. 697
- Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG, *L'acteur et le système*, Editions Seuil, 1977

- Ministère de l'Education nationale, Evaluation, diagnostic et prospective de l'éducation de base au Sénégal, MEN, 2014
- Ministère des Finances, loi de finances 2015
- OFNAC, Rapport 2014-2015
- OLKEN, B.A.(2009). "Corruption Perceptions vs. Corruption Reality", Journal of Public Economics, 93(7-8):950-964.
- Oumar KANE, L'organisation des télécommunications au Sénégal. Entre gouvernance et régulation, Afrimap, Karthala et Crepos, 2010, P.162.
- P.M., « Déclaration liminaire du Premier Ministre », Point de presse consacré à la loi de finances initiale pour 2016, Dakar, 09 Octobre 2015
- Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON, La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement, éditions de Minuit, 1970
- PNUD, Lutte contre la corruption dans le secteur de l'eau, 2011, http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Democratic%20Governance/Anticorruption/Corruption%20and%20water_french.pdf.
- ROSE-ACKERMAN Susan, « Une stratégie de réforme anticorruption », Mondes en Développement, n°102, 1998, pp. 41-54.
- SHAH Anwar and SCHACTER Mark, "Combatting corruption, look before you leap", Finance and development, December 2004, p.46
- SHAH Anwar, "Corruption and decentralized public governance", World Bank policy Research Working Paper, 3824, Janvier 2006.
- TANZI, V. (1998). 'Corruption Around the World : Causes, Consequences, Scopes and Cures', FMI Working Paper, WP/98/63.
- The Economics of Corruption : a study in political economy. New York : Academic Press, 1978
- Thierry KIRAT, Regulation.revues.org, Maison des sciences de l'homme, 1^{er} semestre 2010
- TIROLE, J. (1996). "A Theory of Collective Reputations (with Applications to the Persistence of corruption and to Firm Quality". The Review of Economic Studies, 63 (1) :1-22.
- Transparency International, l'Indice de perception de la corruption, 2015.
- USAID, « Evaluation de la corruption au Sénégal », Publication destinée à l'Agence des Etats-Unis pour le développement international. Préparé par Management Systems International, 28 Août 2007
- Yves Meny, La corruption de la République, éd. Fayard, 1992.

WEBOGRAPHIE

- http://www.anticorruptionday.org/documents/actagainstcorruption/print/materials2013/corr13_fs_ENVIRONMENT_FR_HIRES.pdf
- <http://lignedirecte.sn/le-secteur-bancaire-au-senegal-23-banques-et-2-etablissements-financiers-actifs-au-senegal/>
- <http://www.arnp.sn>
- <http://www.banquemondiale.org/fr/country/senegal>
- <http://www.confluences-mediterranee.com/IMG/pdf/1502.meny.pdf>
- <http://www.education.gouv.sn/root-fr/files/index.php>
- <http://www.finances.gouv.sn>
- <http://www.gouv.sn>
- <http://www.lequotidien.sn/index.php/component/k2/indice-de-perception-de-la-corruption-le-senegal-stagne-dans-le-rouge>
- <http://www.lequotidien.sn/index.php/component/k2/perception-de-la-corruption-le-senegal-etoile-dans-la-nuit-de-la-prevarication>
- http://www.ndarinfo.com/Il-y-a-de-la-corruption-dans-la-presse--revele-le-Procureur-de-la-Republique_a15887.html
- <http://www.ofnac.sn>
- <http://www.osiwa.org>
- http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Democratic%20Governance/Anticorruption/Corruption%20and%20water_french.pdf
- http://www.senenews.com/2015/07/14/ige-cour-des-comptes-arnp-56-des-senegalais-ignorent-l'existence-des-organes-de-contrôle-et-de-regulation_134365.html
- <https://sociologies.revues.org/3133>
- <https://www.transparency.org>

ANNEXES

Annexe 1

Executive summary

This report presents the results from the survey on the perception and the cost of corruption in Senegal. The survey was ordered by OFNAC in conjunction with its technical and financial partners UNDP and OSIWA. The realization of the survey was entrusted to the firm SYNCHRONIX.

The study was carried out with a sample of 2,336 individuals divided into eight target groups: the general public, the public sector, the private sector, the department of justice, the Parliament, the media, the local government agencies, the civil society and the technical and financial partners. Individuals were randomly sampled across all 14 regions of Senegal and in some cases, it was done according to the rational choice method. Both quantitative and qualitative approaches were used to complement each other. Below, we present the summary/highlights of our findings :

Perception of corruption

Corruption is a well-known phenomenon (99% among those surveyed) and is thought by the majority (91%) to be widespread in Senegal. This phenomenon is described not only by the term “corruption” itself but also by a multitude of terms with endogenous meanings. The knowledge of cases of corruption often stems from cases heard or read in newspapers, rather than from direct experiences.

Over 93% of the Senegalese people declare knowing a form of corruption. When asked to describe them, many reported cases where a user proposes a counterpart (cash or in kind) to an agent for a free service. Many also reported cases where it is the agent asking for a counterpart. The use of personal ties or network for easy access to a service is also cited as a known form of corruption. Cases when agents delay a service in order to receive a proposal of corruption are also well-known by the Senegalese.

Regarding the general environment of corruption, our findings reveal its heavy presence in the daily life of Senegalese people. In fact, 95.3% in the general population and 61.7% of professionals proclaim its presence in their immediate environment.

93% the Senegalese think that the public sector is where corruption is more prevalent. Within the public sector, the police (95.9%), health services (29.2%) and education (26.1%) are cited as being corrupt.

Wealthier people, public servants as well as political actors are perceived to be more prone to initiate corruption. 61.5% of respondents point to public servants as being more inclined to give into corruption. Among professionals, they point to people in finances and management, particularly financial and control agents, accountants, directors and supervisors as most exposed to corruption.

The lack of ethics (72.8%), poverty (54.7%), low wages (27.2%) and ignorance (18.7%) are cited by many to be the reasons people engage in corruption.

Despite the perception that corruption is widespread across the country, it is only ranked fifth among the urgent matters that need attention, behind health, education, poverty and unemployment.

Furthermore, to the majority of Senegalese, giving gifts or money during elections or public funds to partisans, paying bribe to low-paid agents or to overcome excessive bureaucracy are regarded as corruptive practices, they are less categorical as for the use of a public position to help a friend or a relative. They also think that offering a gift or money to an agent when he accomplishes well his job is not a form of corruption.

When asked about who should fight corruption, both the government (71.7%) and the citizens (53%) are named. The first, by providing clear and coercive legislation, simplifying the procedure for denunciation, guaranteeing the independence of institutions working to fight corruption and raising awareness about the phenomenon through effective information campaigns. The second, by showing the good example, by just refusing to give in to corruption but also denouncing corruptors. Other actors such as the civil society, the religious and the family can help reinforce these values.

Not many Senegalese know of institutions that fight against corruption (22%). OFNAC is by far the most known among the institution that are mentioned (87%).

Only 34% of the Senegalese declare to be satisfied with the fight corruption. They agree however, that efforts are being made in the right direction with the creation of the OFNAC in particular. In fact, 59% of those who know OFNAC and its commitment to fight corruption, appreciate positively its work.

Practices of corruption

In both the public and private sectors, the results of the study show that users are more prone to initiate corruption than the agents. The overall rate of corruption attempts is 25.6% in Senegal. Disaggregating this rate by different target groups shows some differences. While for the general public, the rate of corruption attempt is 25.7%, it is more important in urban areas (27.7%) than in rural ones (23.4%). We also find that men (33.1%) are more involved in cases of corruption than women (19.2%). In the informal sector, this rate of corruption attempts is 28.6% and among religious people, it is 27.6%.

On average, one Senegalese out of four has dealt with a corruption attempt, whether he/she initiated it or he/she was subjected to it. More than half of these attempts (55.2%) are successful. It is worth noting that in the private sector, 80% of corruption attempts are successful.

Based on the rate of corruption attempts and their success rate, we calculated the rate of actual corruption which is 14.1% for the general public. Similarly, the rate of corruption is 9.9% among the professionals, 9.3% among those in the public sector and 13% in the private sector.

Based on this actual rate of corruption, women are less corrupt than men and those under 20 years old and above 50 are also less corrupt. Likewise, the rate of actual corruption is higher in rural areas than in cities. The regions of Diourbel and Sédhiou appear to have one of the highest rate of corruption while Kaolack and Saint-Louis have the lowest. Furthermore, the most educated people tend to be less involved in paying bribes compared to the illiterates and individuals from households with income between 200,000 and 500,000 F CFA are more prone to give in to corruption attempts than those from lower income households.

The number of Senegalese who give in to corruption is larger (21%) than the one who initiate it (6%). Over 30% of those who gave in to it and 70% of those who initiated it are potential recidivists. 9% of those who have never been involved in corruption intend to do so if an opportunity presents itself. The results also show that there is no culture of denunciation of corruption with only 6% willing to do so if they are approached for an attempt.

Cost of corruption

The individual level, the average amount of bribes asked during the last 12 months amounts to 95,406 F CFA. However, those who gave in paid on average 100,877 F CFA. The total amount of bribes paid is estimated at 118.44 billion CFA francs during the last 12 months entire.

Disaggregating the amount of bribe by age, we noted that the average amount of bribe asked to the youth and the elderly is low compared to other age groups. Comparatively, women are not only asked to pay more than men, but they also end up paying higher amounts.

Moreover, as a whole, individual from high-income households are asked higher amounts of bribe than those coming from low-income households.

Overall, this study provides a cartography of corruption in Senegal. Its objective is to serve as a reference with indicators that can be reproduced in order to track the evolution of indicators in the future. The results presented here will certainly evolve depending on actions taken to fight corruption but also due to exogenous factors. Future studies, improving upon the present one, will help set up an annual or biannual barometer with the goal of tracking the state of corruption and its evolution in Senegal.

Annexe 2

Questionnaire Grand Public

ETUDE SUR LA PERCEPTION ET LE COÛT DE LA CORRUPTION AU SENEGAL

GRAND PUBLIC

1. Avez-vous déjà entendu parler du terme « corruption »?

Oui	1	Allez à Q2
Non	2	Si Non, posez Q1.1

SI NON, POSEZ LA QUESTION Q1.1. EN UTILANT DES CONCEPTS PLUS ADAPTES DANS LA LANGUE MATERNELLE DU REpondant.

1.1. Connaissez-vous les termes « Guer », « Mboukhoum », « Caissou ardo » etc. (LES CONCEPTS PROPOSES DOIVENT ETRE CITES DANS LA LANGUE DE L'INTERVIEW)

Oui	1	
Non	2	Si Non, interrompre l'interview

2. Quelles sont toutes les acceptions (définitions) auxquelles le terme corruption renvoie?

3. Connaissez-vous dans votre langue maternelle un mot qui signifie corruption ?

Oui	1	
Non	2	Si Non, allez à Q4

3.1. Pouvez-vous nous le donner dans votre langue maternelle ? Enquêteur, notez d'abord la langue maternelle du répondant puis dans la colonne d'à côté, notez le mot donné.

Langue maternelle	Mot signifiant corruption

4. Sentez-vous la corruption dans votre vie quotidienne ?

Oui	1	
Non	2	Allez à Q6

5. Si Oui à quelle fréquence ? Enquêteur, bien guider l'interviewé en citant les modalités

Rarement	1
De temps en temps	2
Souvent	3
Très souvent	4

6. Connaissez-vous des pratiques de corruption ?

Oui	1	
Non	2	Allez à Q8

7. Si Oui, lesquelles ? Enquêteur, Ne pas assister

Pratiques de corruption	Cod e
Un particulier demande un service et propose une contrepartie en numéraire	1
Un particulier demande un service et propose une contrepartie en nature	2
Un particulier demande un service et met en exergue un lien de parenté pour faciliter l'obtention du service	3
Un particulier offre un cadeau avant de demander un service	4
Un particulier offre un cadeau après un service satisfaisant	5
Un agent demande une contrepartie en numéraire en échange d'un service	6
Un agent demande une contrepartie en nature en échange d'un service	7
Un agent retarde un service en vue de recevoir une proposition de contrepartie de la part d'un particulier	8
Un agent propose à un particulier de lui verser une contrepartie pour accélérer un service	9
Autres à préciser	

8. Avez-vous déjà entendu, lu ou été témoin de cas de corruption ou de tentative de corruption ? Si Non partout, aller à Q13

	Oui	Non
Entendu	1	2
Lu	1	2
Témoin	1	2

9. Dans quel (s) secteur (s) avez-vous entendu, lu ou été témoin de cas de corruption ou de tentative de corruption ? PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES PAR LIGNE

	Entendu	Lu	Témoin
Secteur public	1	2	3
Secteur privé	1	2	3
Transport	1	2	3
Commerce	1	2	3
Politique	1	2	3
Collectivités locales	1	2	3
Justice	1	2	3
Parlement	1	2	3
Société civile	1	2	3
Médias	1	2	3
Autres à préciser			
	1	2	3
	1	2	3

10. Si Secteur public, dans quel (s) domaine (s) l'avez-vous entendu, lu ou vu?

	Entendu	Lu	Témoin
Santé	1	2	3
Education	1	2	3
Police	1	2	3
Gendarmerie	1	2	3
Douanes	1	2	3
Impôts et Domaines	1	2	3
Mines	1	2	3
Energie	1	2	3
Armée	1	2	3
Autres à préciser			
	1	2	3
	1	2	3

11. Si Secteur privé, dans quel (s) domaine (s) l'avez-vous entendu, lu ou vu?

	Entendu	Lu	Témoin
Santé	1	2	3
Education	1	2	3
BTP	1	2	3
Banque	1	2	3
Assurances	1	2	3
Télécommunications	1	2	3
Industrie	1	2	3
Fournitures & Services	1	2	3
Service intellectuel	1	2	3
Médias	1	2	3
Autres à préciser			
	1	2	3
	1	2	3

12. Si entendu, lu ou été témoin de cas de corruption ou de tentative de corruption, pouvez-vous décrire la nature de la corruption ou de la tentative de corruption?

Nature de la corruption ou de la tentative de corruption	Secteur ou domaine	Nature		Sexe	
		Nature	Num éraire	Homme	Femme
Le particulier/prestataire a fait une proposition à l'agent – l'agent a accepté		1	2	1	2
Le particulier/prestataire a fait une proposition à l'agent – l'agent a refusé		1	2	1	2
Le particulier/prestataire a promis une contrepartie après service - l'agent a accepté		1	2	1	2
Le particulier/prestataire a promis une contrepartie après service - l'agent a refusé		1	2	1	2
Le particulier/prestataire a donné une contrepartie avant même de demander un service à l'agent - l'agent a accepté		1	2	1	2
Le particulier/prestataire a donné une contrepartie avant même de demander un service à l'agent - l'agent a refusé		1	2	1	2
L'agent a demandé une contrepartie au particulier/prestataire – Le particulier a accepté		1	2	1	2
L'agent a demandé une contrepartie au particulier – Le particulier/prestataire a refusé		1	2	1	2
L'agent a sciemment retardé le dossier/prestation – le particulier a proposé une contrepartie		1	2	1	2
L'agent a proposé au particulier de verser une contrepartie pour accélérer le dossier – Le particulier/prestataire a accepté		1	2	1	2
L'agent a proposé au particulier de verser une contrepartie pour accélérer le dossier – Le particulier/prestataire a refusé		1	2	1	2
L'agent a fait une proposition au particulier/prestataire afin de ne pas payer l'entière facture – le particulier a accepté		1	2	1	2
L'agent a fait une proposition au particulier/prestataire afin de ne pas payer l'entière facture – le particulier a refusé		1	2	1	2
Autres à préciser					
		1	2	1	2

13. Parmi toutes les composantes de la société, quels sont ceux qui, généralement, initient le plus la corruption ?

14. Parmi toutes les composantes de la société, quels sont celles qui sont les plus promptes à céder à la corruption ?

15. Dans quel domaine avez-vous constaté le plus de corruption ?

Public	1
Privé	2

16. Quels sont les secteurs d'activité où il y a le plus de corruption ? PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES

	Enquêteur, notez ici la première mention, c'est-à-dire le premier secteur cité par le répondant
--	---

Enquêteur, encerclez toutes les autres mentions spontanées et si ne figurant pas sur la liste, notez les dans autres à préciser.	
Affaires	1
Commerce	2
Transport	3
Santé	4
Education	5
Mines	6
Hydrocarbures	7
Marchés publics	8
Secteur informel	9
Collectivités locales	10
Justice	11
Administration	12
Impôts et Domaines	13
Douanes	14
Police	15
Trésor	16
Gendarmerie	17
Eaux et forêts	18
Politique	19
Service/Consultance	20
Emploi	21
Finance	22
Médias	23
Agriculture	24
Société civile	25
Autres à préciser	

17. Comment appréciez-vous l'ampleur de la corruption dans : (LIRE LES REPONSES)

	Très répandue	Répandue	Moyennement répandue	Faiblement répandue	Inexistante	Non applicable
Votre secteur d'activité	1	2	3	4	5	6
Votre région	1	2	3	4	5	
Au Sénégal	1	2	3	4	5	

18. Selon vous, quelles sont les causes de la corruption ? PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES

	Code
Pauvreté	1
Salaires trop bas	2
Crise des valeurs	3
Système judiciaire imparfait	4
Bureaucratie excessive	5
Mauvaise législation	6
Absence de transparence	7
Ignorance	8
Absence de civisme	9
Autres à préciser	

19. Vous a-t-on déjà approché pour tenter de vous corrompre au cours des 12 derniers mois ?

Oui	1	
Non	2	Allez à Q26

20. Si Oui, à combien de reprises ?

Une fois	1
Deux fois	2
Trois fois	3
Quatre fois	4
Cinq fois ou plus	5

21. Si Oui à Q19, dans quel cadre vous a-t-on approché pour tenter de vous corrompre ?

Travail	1
Affaires	2
Politique	3
Autres à préciser	

22. Quel était le statut de celui qui a tenté de vous corrompre ?

Particulier	1
Client	2
Agent	3
Hierarchie	5
Parent	6
Autres à préciser	

23. Quelle était la nature de la corruption ?

	Préciser montant ou contrepartie en nature		
Numéraire			
Nature			

24. Si Oui à Q19, y avez-vous cédé ?

Oui	1	
Non	2	Aller à Q26

25. Quelle (s) est (sont) la (les) raison (s) qui vous a (ont) poussé à céder à cette tentative ?

26. Si l'occasion se présentait à nouveau à vous, quelle serait votre réaction ?

Réaction	Code	Pourquoi ?
J'accepterais	1	
Je refuserais	2	
Je dénoncerais	3	
Autres à préciser		

27. Si Non à Q19, que pensez-vous être votre réaction si une opportunité de recevoir de l'argent ou un cadeau en échange d'un service se présentait à vous ?

Réaction	Code	Pourquoi ?
J'accepterais	1	
Je refuserais	2	
Je dénoncerais	3	
Autre		

28. Avez-vous tenté de corrompre quelqu'un durant les 12 derniers mois ?

Oui	1	
Non	2	Aller à Q38

29. Si Oui, à combien de reprises ?

Un fois	1
Deux fois	2
Trois fois	3
Quatre fois	4
Cinq fois ou plus	5

30. Dans quel cadre avez-vous tenté de corrompre quelqu'un ?

Travail	1
Affaires	2
Politique	3
Autre à préciser	

31. Qui était celui ou celle que vous avez tenté de corrompre ?

Particulier	1
Client	2
Agent	3
Hiérarchie	5
Parent	6
Autres à préciser	

32. Si Oui à Q28, a-t-il accepté ?

Oui	1	
Non	2	

33. Quelle était la nature de la corruption ?

	Préciser montant ou contrepartie en nature donnée		
Numéraire			
Nature			

34. Aviez-vous la possibilité d'avoir accès à ce service sans corruption ?

Oui	1	
Non	2	

35. Quelle (s) est (sont) la (les) raison (s) qui vous a (ont) poussé à corrompre ?

36. Si une situation similaire à celle où vous avez fait une tentative de corruption se représentait à vous, quelle serait votre réaction ?

Je referais la même chose	1
Je renoncerais à le faire	2
Autres	

37. Pourquoi

38. Classer de 1 à 5, suivant leur degré d'importance par rapport au développement, les items suivants (1 étant le plus important et 5 le moins important) ?

	Classement
Corruption	
Pauvreté	
Chômage	
Santé	
Education	

39. Selon vous, qui doit lutter contre la corruption

L'Etat	1
Les organisations de lutte contre la corruption	2
Les citoyens	3
Autres :	4

40. Connaissez-vous des organisations nationales ou internationales qui luttent contre la corruption ?

Oui	1	
Non	2	Allez à Q42

41. Si Oui, lesquelles

Transparency International	1
ONU DC	2
FORUM CIVIL	3
OFNAC	4
GIABA	5
CENTIF	6
Autres à préciser	

42. Quel est votre degré de satisfaction par rapport à la lutte contre la corruption?

Très satisfait	Satisfait	Moyennement Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
1	2	3	4	5

43. Justifiez votre réponse

44. Avez-vous constaté des changements dans la lutte contre la corruption au Sénégal depuis 2012 ?

Oui	1	
Non	2	Aller à Q46

45. Si Oui, lesquels ?

46. Connaissez-vous l'OFNAC ?

Oui	1	
Non	2	Aller à Q53

47. Si Oui, connaissez-vous sa mission ?

Oui	1	
Non	2	Aller à Q49

48. Si Oui, comment appréciez-vous le travail qu'il est en train de mener ?

Très bon	1
Bon	2
Moyen	3
Pas bon	4
Pas du tout bon	5

49. Connaissez-vous le titre que porte l'administrateur de l'OFNAC ?

Directeur	1
Président	2
Coordonnateur	3
Administrateur	4
Autre à préciser	

50. Connaissez-vous le nom de l'actuel Administrateur de l'OFNAC ?

Oui	1	
Non	2	Aller à Q52

51. Si Oui, quel est son nom.....

52. En quelle année a été créée l'OFNAC ?

2012	1
2013	2
2014	3
2015	4
NSP	5
Autre.....	

53. Quels sont vos besoins en information sur la corruption au Sénégal ?

54. Quels sont vos besoins en information sur l'OFNAC ?

55. Appréciez les situations ci-dessous

Situations	Très d'accord	Plus ou moins d'accord	Pas du tout d'accord
Utiliser un poste public pour aider un ami ou un parent (par exemple pour obtenir un travail, une licence ou gagner un marché...) est une forme de corruption.	1	2	3
Donner des cadeaux ou de l'argent pendant des élections est une forme de corruption.	1	2	3
Donner des fonds publics à leurs partisans est une forme de corruption.	1	2	3
Surmonter la bureaucratie excessive en payant des pots de vins est une forme de corruption.	1	2	3
Payer des pots de vin aux agents mal payés est une forme de corruption.	1	2	3
Accepter qu'après un service rendu qu'un particulier offre un cadeau ou de l'argent à un agent est une forme de corruption.	1	2	3

SIGNALETIQUES

Age	REGION	Secteur d'Activités
15-19 01		Secteur Public 01
20-24 02		Secteur Privé 02
25-29 03		Aucun 03
30-34 04		
35-39 05		
40-44 06	Zone de l'Etude	Lieu de l' interview
45-49 07	Urbaine..... 01	Grand public simple 01
50-54 08	Rurale 02	Grand public religieux 02
55-59 09	Localité	Grand public informel 03
60 et plus..... 10		
		Revenu Mensuel du ménage
		Moins de 90.000 CFA 01

<u>Sexe</u>	<u>Profession du répondant</u>	90.001-200.000 CFA 02
Homme01		200.001-500.000 CFA 03
Femme 02		500.001-900.000 CFA 04
		900.001 CFA et Plus 05
		Refusé..... 06

<u>Religion</u>	<u>Statut Matrimonial</u>
Chrétien 01	Célibataire 01
Musulman 02	Marié/concubinage 02
Aucun 03	Divorcée/Séparée..... 03
Autres 04	Veuf /Veuve..... 04

Montant Exact

Propriété des Biens d'Équipement

Source d'approvisionnement en eau

Niveau d'Éducation

Primaire Inachevé 1
Primaire Achevé 2
Secondaire Inachevé 3
Secondaire Achevé 4
Univ./Poly Inachevé 5
Univ./Poly Achevé. 6
Supérieur Inachevé 7
Supérieur Achevé 8
Etude coranique 9
Analphabète /Aucune 10
Alphabétisé..... 11

Domestique.....01
Réfrigérateur/Congélateur.....02
Vidéo.....03
Voiture.....04
Télévision Couleur..... 05
Chaînes de musique.....06
Climatiseur/Split.....07
Climatiseur /Mur 08
Antenne Parabolique 09
Machine à laver 10
Télévision noir/blanc..... 11
Appareil DVD 12
Satellite 13
Téléphone (fixe) 14
Téléphone (mobile) 15
Chauffeur Personnel 16
Plusieurs voitures 17
Ordinateur 18
Ordinateur Portable 19
Générateur 20

Robinet d'eau interne01
Robinet d'eau externe / Robinet public02
Forage03
Puits.....04
Ruisseau05

Zone de résidence

Forte densité01
Densité moyenne02
Faible densité03

Type d'habitation

Maison Simple.....01
Villa.....02
Appartement03
Duplex04
Mini appartement05
Studio06
Chambre Unique07

Type de Toilettés

WC Moderne 01
Latrines Traditionnelles ... 02
Aucune 03

Type de Grand Public :

Grand public simple.....1
Grand public religieux.....2
Grand public informel.....3

Cuisine

Four / à gaz..... 01
Réchaud à kérosène 02
Feu de bois 03

Marques de télé que vous avez

Samsung1
Huawei2
LG3
Autre à préciser.....

Style de vie

Membre d'un club ou d'une association ... 01
Voyage plus souvent dans les pays Etrangers pour les vacances.....02
Lis régulièrement 03
Passe le temps de loisirs avec les amis..... 04
Participe aux réunions des assemblées..... 05
Aime la mode 06

Profession du chef de ménage

Membre du conseil d'Administration01
Directeur de compagnie 02
Chef de Département./Cadre sup. 03
Directeur04
Professionnel (Docteur, Avocat...)..... 05
Ouvrier Qualifié 06
Ouvrier non qualifié07
Clergé 08
Chômeur..... 09

Tél : _____/_____

Prénom et nom de l'interviewé :

Prénom et nom de l'enquêteur :

Nom de l'opérateur de Codification :

Annexe 3

Questionnaire professionnels du public et du privé et des collectivités locales

ENQUETE SUR LA PERCEPTION ET LE COUT DE LA CORRUPTION AU SENEGAL

PROFESSIONNELS DU PUBLIC ET DU PRIVE ET DES COLLECTIVITES LOCALES

1. Avez-vous des échos sur des pratiques de corruption dans votre secteur d'activité?

Oui	1	
Non	2	Allez à Q3

2. Si Oui à quelle fréquence ? *ENQUETEUR, BIEN GUIDER L'INTERVIEWE EN CITANT LES MODALITES*

Rarement	1
De temps en temps	2
Souvent	3
Très souvent	4

3. Connaissez-vous des pratiques de corruption ?

Oui	1	
Non	2	Allez à Q5

4. Si Oui, lesquelles ? *ENQUETEUR, NE PAS ASSISTER*

Pratiques de corruption	Code
Un particulier demande un service et propose une contrepartie en numéraire	1
Un particulier demande un service et propose une contrepartie en nature	2
Un particulier demande un service et met en exergue un lien de parenté pour faciliter l'obtention du service	3
Un particulier offre un cadeau avant de demander un service	4
Un particulier offre un cadeau après un service satisfaisant	5
Un agent demande une contrepartie en numéraire en échange d'un service	6
Un agent demande une contrepartie en nature en échange d'un service	7
Un agent retarde un service en vue de recevoir une proposition de contrepartie de la part d'un particulier	8
Un agent propose à un particulier de lui verser une contrepartie pour accélérer un service	9
Autres à préciser	

5. Avez-vous déjà entendu ou été témoin de cas de corruption ou de tentative de corruption dans votre entreprise ? SI NON PARTOUT, ALLEZ A Q8

	Oui	Non
Entendu	1	2
Témoin	1	2

6. Si Oui à quelle (s) occasion (s) ?

7. Si entendu ou été témoin de cas de corruption ou de tentative de corruption, pouvez-vous décrire la nature de la corruption ou de la tentative de corruption?

Nature de la corruption ou de la tentative de corruption	Secteur ou domaine	Nature		Sexe	
		Nature	Numéraire	Homme	Femme
Le particulier/prestataire a fait une proposition à l'agent – l'agent a accepté		1	2	1	2
Le particulier/prestataire a fait une proposition à l'agent – l'agent a refusé		1	2	1	2
Le particulier/prestataire a promis une contrepartie après service - l'agent a accepté		1	2	1	2
Le particulier/prestataire a promis une contrepartie après service - l'agent a refusé		1	2	1	2
Le particulier/prestataire a donné une contrepartie avant même de demander un service à l'agent - l'agent a accepté		1	2	1	2
Le particulier/prestataire a donné une contrepartie avant même de demander un service à l'agent - l'agent a refusé		1	2	1	2
L'agent a demandé une contrepartie au particulier/prestataire – Le particulier a accepté		1	2	1	2
L'agent a demandé une contrepartie au particulier – Le particulier/prestataire a refusé		1	2	1	2
L'agent a sciemment retardé le dossier/prestation – le particulier a proposé une contrepartie		1	2	1	2
L'agent a proposé au particulier de verser une contrepartie pour accélérer le dossier – Le particulier/prestataire a accepté		1	2	1	2
L'agent a proposé au particulier de verser une contrepartie pour accélérer le dossier – Le particulier/prestataire a refusé		1	2	1	2
L'agent a fait une proposition au particulier/prestataire afin de ne pas payer l'entière facture – le particulier a accepté		1	2	1	2
L'agent a fait une proposition au particulier/prestataire afin de ne pas payer l'entière facture – le particulier a refusé		1	2	1	2
Autres à préciser					
		1	2	1	2

8. Dans votre profession, quels sont ceux qui sont les plus exposés à la corruption ?

9. Quels sont les secteurs de votre domaine d'activité où vous avez constaté le plus de corruption ?

10. Comment appréciez-vous l'ampleur de la corruption dans : (LIRE LES REPONSES)

	Très répandue	Répandue	Moyennement répandue	Faiblement répandue	inexistante
Votre secteur d'activité	1	2	3	4	5
Votre région	1	2	3	4	5
Au Sénégal	1	2	3	4	5

11. Selon vous, quelles sont les causes de la corruption ?

	Code
Pauvreté	1
Salaires trop bas	2
Absence d'éthique et déontologie	3
Système judiciaire imparfait	4
Bureaucratie excessive	5
Mauvaise législation	6
Non-respect de la législation	7
Absence de transparence	8
Ignorance	9
Absence de civisme	10
Autres à préciser	

12. Quelqu'un vous a-t-il approché, dans le cadre de votre travail, pour tenter de vous corrompre, durant les 12 derniers mois ?

Oui	1	
Non	2	Allez à Q21

13. Si Oui, à combien de reprises ?

Un fois	1
Deux fois	2
Trois fois	3
Quatre fois	4
Cinq fois ou plus	5

14. De qui venait (aient) la (les) tentative (s) de corruption ?

Particulier	1
Client	2
Agent	3
Hierarchie	5
Prestataire	6
Autres à préciser	

15. Quelle était la nature de la corruption ?

	Préciser montant ou contrepartie en nature reçue		
Numéraire			
Nature			

16. Celui ou celle qui vous a approché avait-il la possibilité d'avoir accès à ce service sans corruption ?

Oui	1	
Non	2	

17. Si Oui à Q12, y avez-vous cédé ?

Oui	1	
Non	2	Si Non passez à Q21

18. Quelle (s) est (sont) la (les) raison (s) qui vous a (ont) poussé à céder à cette tentative ?

19. Si une occasion similaire se présentait à vous, quelle serait votre réaction ?

J'accepterais	1
Je refuserais	2
Je dénoncerais	3
Autre	

20. Pourquoi ?

21. Si Non à Q12, quelle serait votre réaction si une opportunité de recevoir de l'argent ou un cadeau en échange d'un service se présentait à vous ?

J'accepterais	1
Je refuserais	2
Je dénoncerais	3
Autre	

23. Connaissez-vous quelqu'un dans votre entreprise ou votre entourage professionnel (collègue, partenaire, etc.) qui a été approché pour tentative de corruption dans le cadre de son travail ces 12 derniers mois ?

Oui	1	
Non	2	Allez à Q30

24. Si Oui, à combien de reprises ?

Un fois	1
Deux fois	2
Trois fois	3
Quatre fois	4
Cinq fois ou plus	5

25. De qui venait (aient) la (les) tentative (s) de corruption ?

Particulier	1
Client	2
Agent	3
Hiérarchie	5
Parent	6
Autres à préciser	

26. Quelle était la nature de la corruption ?

	Préciser montant ou contrepartie en nature reçue		
Numéraire			
Nature			

27. Celui qui a tenté de le corrompre avait-il la possibilité d'avoir accès à ce service sans corruption ?

Oui	1	
Non	2	

28. Si Oui à Q23, y a-t-il cédé ?

Oui	1	
Non	2	

29. Quelle (s) est (sont) la (les) raison (s) qui l'a (ont) poussé à céder à cette tentative ?

30. Avez-vous tenté de corrompre quelqu'un dans le cadre de votre travail ces 12 derniers mois ?

Oui	1	
Non	2	Allez à Q38

31. Si Oui, à combien de reprises ?

Une fois	1
Deux fois	2
Trois fois	3
Quatre fois	4
Cinq fois ou plus	5

32. Qui était celui ou celle que vous avez tenté de corrompre ?

Particulier	1
Client	2
Agent	3
Prestataire	5
Autres à préciser	

33. Quelle était la nature de la corruption ?

	Préciser montant ou contrepartie en nature donnée		
Numéraire			
Nature			

34. Si Oui à Q30, a-t-il accepté ?

Oui	1	
Non	2	

35. Quelle (s) est (sont) la (les) raison (s) qui vous a (ont) poussé à proposer une contrepartie pour offrir demander un service ?

36. Si une situation similaire à celle où vous avez fait une tentative de corruption se représentait à vous, quelle serait votre réaction ?

Je referais la même chose	1
Je renoncerais à le faire	2
Autres	

37. Pourquoi ?

38. Connaissez-vous quelqu'un de votre entourage professionnel (collègue, partenaire, etc.) qui a tenté de corrompre un particulier ou un prestataire dans le cadre de son travail durant les 12 derniers mois ?

Oui	1	
Non	2	Allez à Q45

39. Si Oui, à combien de reprises ?

Un fois	1
Deux fois	2
Trois fois	3
Quatre fois	4
Cinq fois ou plus	5

40. Si Oui à Q38, dans quel cadre a-t-il tenté de corrompre quelqu'un ?

Travail	1
Affaires	2
Politique	3
Autre à préciser	

41. Quel était le statut de celui ou celle qu'il a tenté de corrompre ?

Particulier	1
Client	2
Agent	3
Prestataire	5
Autres à préciser	

42. Si Oui à Q38, a-t-il accepté ?

Oui	1	
Non	2	Allez à Q44

43. Si Oui à Q42, quelle était la nature de la corruption ?

	Préciser montant ou contrepartie en nature donnée		
Numéraire			
Nature			

44. Quelle (s) est (sont) la (les) raison (s) qui vous l'a (ont) poussé à faire payer une contrepartie pour ce service?

45. Classer de 1 à 5, suivant leur degré d'importance par rapport au développement, les items suivants (1 étant le plus important et 5 le moins important) ?

	Classement
Corruption	
Pauvreté	
Chômage	
Santé	
Education	

46. Selon vous, qui doit lutter contre la corruption ?

L'Etat	1
Les organisations de lutte contre la corruption	2
Les citoyens	3
Autres	4

47. Connaissez-vous des organisations nationales ou internationales qui luttent contre la corruption ?

Oui	1	
Non	2	Aller à Q49

48. Si Oui, lesquelles

TRANSPARENCY INTERNATIONAL	1
ONU DC	2
FORUM CIVIL	3
OFNAC	4
GIABA	5
CENTIF	6
Autres à préciser	

49. Etes-vous au courant qu'il y a un dispositif de lutte contre la corruption ?

Oui	1	
Non	2	Si NON, allez à Q54

50. Si Oui à 49, quel est votre degré de satisfaction par rapport à la lutte contre la corruption ?

Très satisfait	Satisfait	Moyennement Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
1	2	3	4	5

51. Justifiez votre réponse

52. Avez-vous constaté des changements dans la lutte contre la corruption au Sénégal depuis 2012 ?

Oui	1	
Non	2	Allez à Q53

53. Si Oui, lesquels ?

54. Connaissez-vous l'OFNAC ?

Oui	1	
Non	2	Allez à Q60

55. Si Oui, connaissez-vous sa mission ?

Oui	1	
Non	2	

56. Si Oui, comment appréciez-vous le travail qu'il est en train de mener ?

Très bon	1
Bon	2
Moyen	3
Pas bon	4
Pas du tout bon	5

57. Connaissez-vous le titre que porte l'administrateur de l'OFNAC

Directeur	1
Président	2
Coordonnateur	3
Administrateur	4
Autre à préciser	

58. Connaissez-vous le nom de l'actuel Administrateur de l'OFNAC ?

Oui	1	
Non	2	

59. Si Oui, quel est son nom.....

60. En quelle année a été créé l'OFNAC ?

2012	1
2013	2
2014	3
2015	4
NSP	5
Autre.....	

61. Quelles sont vos besoins en information sur la corruption au Sénégal ?

62. Quelles sont vos besoins en information sur l'OFNAC ?

63. Notez les situations ci-dessous

Situations	Très d'accord	Plus ou moins d'accord	Pas du tout d'accord
Utiliser un poste public pour aider un ami ou un parent (par exemple pour obtenir un travail, une licence ou gagner un marché...) est une forme de corruption.	1	2	3
Donner des cadeaux ou de l'argent pendant des élections est une forme de corruption.	1	2	3
Donner des fonds publics à leurs partisans est une forme de corruption.	1	2	3
Surmonter la bureaucratie excessive en payant des pots de vins est une forme de corruption.	1	2	3
Payer des pots de vin aux agents mal payés est une forme de corruption.	1	2	3
Accepter qu'après un service rendu qu'un particulier offre un cadeau ou de l'argent à un agent est une forme de corruption.	1	2	3

SIGNALETIQUES ET GRILLE DE DETERMINATION DE LA CLASSE SOCIALE

Domaine d'activité : Public.....1 Privé.....2 Collectivité locale.....3

Statut juridique : SI.....1 SARL.....2 SUARL.....3 SURL.....4 SA.....5 GIE.....6

Catégorie de l'entreprise : PME.....1 PMI.....2 Grande Entreprise.....3

Nombre d'employés :

Ancienneté de l'entreprise : ans

Chiffre d'affaires :

Secteurs d'activités :

	Code
Affaires	1
Commerce	2
Transport	3
Santé	4

Education	5
Mines	6
Hydrocarbures	7
Marchés publics	8
Secteur informel	9
Collectivités locales	10
Justice	11
Administration	12
Impôts et Domaines	13
Douanes	14
Police	15
Trésor	16
Gendarmerie	17
Eaux et forêts	18
Politique	19
Service/Consultance	20
Emploi	21
Finance	22
Médias	23
Agriculture	24
Société civile	25
Autres à préciser	

Prénom et nom de l'enquêteur :

Nom de l'opérateur de Codification :

Annexe 4

Guide d'Entretien

ETUDE SUR LA PERCEPTION ET LE COUT DE LA CORRUPTION AU SENEGAL

GUIDE D'ENTRETIEN

<i>Justice</i>	<i>Société civile</i>	<i>Média</i>	<i>PTF</i>	<i>Parlement</i>
1	2	3	4	5

Thème 1 : Perception de la corruption

- Q1. Comment définissez-vous la corruption ?
- Q2. Quelle est l'ampleur de la corruption au Sénégal ?
- Q3. A quoi correspond la corruption dans votre secteur d'activité ?
- Q4. Comment évaluez-vous le niveau de la corruption dans votre secteur d'activité ?

Thème 2 : Connaissance de la corruption

- Q5. Quel est le niveau de corruption dans votre secteur d'activité comparativement aux autres secteurs de la société sénégalaise ?
- Q6. Selon vous quelles sont les causes de la corruption dans votre secteur ?
- Q7. Quels sont les acteurs les plus exposés à la corruption dans votre secteur d'activité ?
- Q8. Pourquoi ?
- Q9. Selon vous qu'est-ce qui pousse les acteurs dans votre secteur d'activité à corrompre ou à se laisser corrompre ?
- Q10. Connaissez-vous des types de corruption ? Citez-les ?

Thème 3 : Expériences sur des cas de corruption

- Q11. Connaissez-vous des cas de corruption dans votre secteur d'activités ?
- Q12. Quelles expériences directes ou indirectes pouvez-vous partager avec nous en matière de corruption dans votre secteur d'activités ?
- Q13. Quel sont les risques de corruption auxquels on s'expose dans votre secteur d'activité ?

Thème 4 : Incidences de la corruption sur le secteur d'activité

- Q14. Quelles sont les incidences de la corruption sur le fonctionnement de votre secteur d'activités ?
- Q15. Quelles sont les incidences financières de la corruption dans votre secteur d'activités ?
- Q16. Quelles sont les conséquences éthiques et déontologiques de la corruption sur votre secteur d'activités ?
- Q17. Quelles sont les incidences de la corruption sur la crédibilité de votre secteur d'activités ?

Thème 5 : Lutte contre la corruption

Q18. Avez-vous un dispositif de lutte contre la corruption ?

Q19. Comment appréciez-vous les moyens de lutte contre la corruption au Sénégal ?

Q20. Comment pensez-vous pouvoir combattre la corruption de façon efficace dans votre secteur d'activités ?

Q21. Qui doit combattre la corruption et pourquoi ?

Sexe : Homme.....1 Femme.....2

Age de l'interviewé : ans

Qualité de l'interviewé :

Date de l'interview :

Nom de l'opératrice de codification :

Annexe 5

Guide de discussion



Etude sur la Perception et le Coût de la corruption au Sénégal

Guide de discussion

Mars 2016

Introduction (5 min)

Note Modérateur : Expliquer l'objectif de la discussion après s'être présenté au groupe.

- Le modérateur doit dire aux répondants qu'il s'agit d'une séance de discussion libre, où ils sont libres d'exprimer leurs opinions sans entrave.
 - Expliquez aussi la nécessité d'utiliser un équipement d'enregistrement, caméras et enregistreurs vocaux (pour permettre l'élaboration du rapport grâce à leurs commentaires)
 - Expliquer aussi la nécessité d'éteindre leurs téléphones pendant la durée du groupe afin de finir le groupe assez rapidement.
 - Expliquer le code de conduite de Synchronix. Toutes les informations restent absolument confidentielles - aucun individu ne sera mentionné dans nos documents et conclusions.
- **PERMETTRE AUX REpondants DE SE PREsENTER EN DONNANT LEUR NOM, PRENOM, AGE, OCCUPATION, HOBBIES ; PRECISEZ QUE LES QUESTIONS CONCERNENT LEUR SECTEUR D'ACTIVITES**

SECTION 1 – CONNAISSANCE ET PERCEPTION DE LA CORRUPTION [30 min]

MODERATEUR : Nous allons parler de la corruption comment vous la percevez et sous quelles formes vous la connaissez, et tout autre chose que vous pouvez nous dire sur cet acte.

- Quand je vous parle de « Corruption », à quoi pensez-vous ? Et quoi d'autre ?
- Pouvez-vous me dire toutes les formes de corruption que vous connaissez ?
- Par rapport à votre activité, quelles sont les formes de corruption les plus fréquentes ?
- Selon vous qu'est ce qui cause la corruption et surtout dans votre activité ?
- Selon beaucoup de chercheurs, la corruption n'a aucun avantage et pour aucunes des deux parties, en vous basant sur votre activité, êtes-vous de cet avis ? Pourquoi ?

SECTION II – EXPERIENCE DE LA CORRUPTION [20 min]

- Avez-vous une fois été victime de corruption ou de tentative de corruption ?
- L'avez-vous subi ou été témoin ? Expliquez s'il vous plait
- A quelle fréquence ?
- A quand cela remonte ?
- Pouvez-vous nous expliquer comment cela s'est déroulé ? Qui de vous deux a initié cet acte ? Comment ?
- Généralement, dans votre activité, qui vous corrompt le plus ?
- Qui corrompez-vous le plus ?
- Qu'est-ce que vous gagnez en corrompant ou en étant corrompu ?
- Comment vous fait-il vous sentir après l'acte ?
- Quelle (s) est (sont) la (les) raison (s) qui vous a (ont) poussé à accepter d'être payé pour fournir un service ?

SECTION III – COUT DE LA CORRUPTION [25 min]

- En moyenne combien de fois êtes-vous contrôler sans que vous soyez en règle par mois ?
- Parmi toute ses contrôles, combien de fois avez payez ?
- Quelle a été, en général, la nature de l'infraction
- Combien de fois avez-vous payé en utilisant les voies normales par mois ?
- Combien de fois avez-vous en utilisant la voie officieuse ?
- Quel est d'habitude le montant que vous donnez ?
- Vous arrive-t-il de donner une contrepartie outre que l'argent ? laquelle ?

SECTION IV – LUTTE CONTRE LA CORRUPTION [10 min]

- Avez-vous une solution pour lutter contre la corruption ?laquelle ?
- Dans la solution que vous avez proposé qui pense vous être en mesure de le faire ?
- Selon vous, comment doit-on lutter contre la corruption ?
- Selon vous, qui doit lutter contre la corruption ?
- Qu'est-ce que votre secteur gagnerait/ ou perdrait s'il y'avait pas de corruption dans votre secteur d'activité ?
- Pensez-vous que la corruption peut être rayée dans votre secteur d'activité ?
- Avez-vous déjà eu à dénoncez des acteurs de la corruption ? si oui, lesquelles ; expliquez
- Connaissez-vous des organisations de lutte contre la corruption ? Lesquelles ? Pensez-vous que la corruption est une solution pour résoudre vos problèmes ?

SECTION V - CONCLUSION 5 min

Modérateur : Supposons que vous avez l'occasion de parler à la Présidente de l'OFNAC, Quelle Stratégie de lutte lui suggériez-vous d'adopter pour lutter contre la corruption ?

REMERCIER LES REpondants ET CLOTURER

Annexe 6

Manuel de l'enquêteur



Etude sur la Perception et le Coût de la Corruption au Sénégal

MANUEL DE L'ENQUÊTEUR

A l'attention de l'enquêteur !

Nous vous demandons de lire et de relire attentivement ce manuel avant de commencer le travail et de vous y référer aussi souvent que nécessaire dans les situations où vous avez des questions ou des incertitudes.

1. Introduction et présentation du projet

Ce présent manuel vous sert de guide et de référence pour mener à bien vos différentes tâches techniques et administratives. Il vous donne notamment des indications sur la manière d'identifier les cibles, le rôle de l'enquêteur, les instructions générales, le remplissage du questionnaire, ainsi que les significations de quelques termes essentiels. Le rôle du superviseur est aussi esquissé dans ce guide.

1.1. Contexte et justification

L'Office national de Lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC), chargé, entre autres, de prévenir et de combattre la corruption, compte, dans le cadre de sa mission, faire mener une étude sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, le PNUD et OSIWA. Ceci, en vue de :

- faire prendre conscience du niveau de la corruption ;
- mener des plaidoyers pour prévenir et lutter contre la corruption ;
- proposer des politiques de réforme et en suivre la mise en œuvre.

1.2. Objectif général de l'enquête

L'objectif général de l'étude est de déterminer la perception de la corruption au Sénégal et d'en évaluer les coûts.

1.3. Objectifs spécifiques de l'enquête

Plus spécifiquement, cette étude consiste à :

- ✓ identifier les couches de la population les plus exposées comme victimes de la corruption ;
- ✓ identifier les couches de la population les plus exposées comme acteurs de corruption ; identifier les causes, les manifestations et les différents types de corruption dans le pays ;
- ✓ indiquer la perception de la corruption par le secteur privé (les entreprises), le secteur public (les fonctionnaires), les ménages, les autorités religieuses et coutumières, les jeunes, ainsi que les organisations de la société civile et les femmes ;
- ✓ donner un coût estimatif de la corruption par secteur ou population cible et un coût global.

1.4. Méthodologie de collecte

La méthodologie de collecte est basée sur l'interview directe par le biais d'un questionnaire sous format papier. Il s'agira d'identifier et d'interroger la personne du ménage sélectionné en se basant sur la fiche de quotas de l'enquêteur.

2. Organisation de l'enquête

- **Les équipes**

On aura dans chaque région une équipe d'enquêteurs dont le nombre d'agents varie selon le poids de chaque région dans la taille de l'échantillon. Chaque équipe sera dirigée par un superviseur qui sera chargé de suivre et de contrôler le travail des enquêteurs. Toutes les équipes de terrain seront sous la responsabilité de la Coordinatrice d'enquête basée au siège du cabinet avec des déplacements fréquents sur le terrain.

- **Les instruments**

Chaque enquêteur recevra avant le démarrage du terrain, son lot de questionnaires au complet, ses accessoires bureautiques, son badge, sa lettre d'introduction et son lot de tee-shirts et de casquettes. Chaque superviseur recevra, en plus de ce matériel, un téléphone avec un forfait illimité pour joindre le staff technique.

3. Rôle des membres de l'équipe de collecte

L'enquêteur

Votre rôle d'enquêteur est crucial pour l'étude. La qualité des données recueillies sera déterminée par la qualité de votre travail. Vos principales tâches sont de bien mener les entretiens dans les ménages désignés, et vous devez suivre strictement toutes les instructions contenues dans ce manuel. Lisez toutes les questions exactement comme elles apparaissent dans le questionnaire. Vous devez rester constamment en contact avec votre superviseur et l'informer de tout problème que vous rencontrez dans votre travail.

Le superviseur

Le superviseur, lui, est chargé de suivre le travail effectué par les équipes qui sont sous sa responsabilité. Il apportera aux membres de l'équipe l'appui technique, matériel et logistique nécessaire au bon déroulement de leur travail. Il jouera le rôle de contrôleur et restera en même temps l'interface entre les équipes d'enquêteurs et la Coordinatrice d'enquête.

*** Vous êtes dans l'équipe en tant que personne chargée d'administrer le questionnaire tel que conçu. Par conséquent, vous n'êtes habilité à prendre aucune décision que ce soit allant dans le sens de modifier le questionnaire au cours de l'enquête. Rapprochez-vous de votre superviseur en cas de doute ou de difficulté.

Relations avec le superviseur

Vous devez toujours suivre les conseils donnés par votre superviseur. Il vous assignera des tâches au début de chaque journée. Afin de s'assurer que votre travail est conforme aux normes prédéfinies, le superviseur peut effectuer les contrôles suivants :

- Il examinera en détail tous les questionnaires remplis par vous, pour vérifier que chaque entretien a été effectué correctement et intégralement.
- Il procédera à des contrôles sur les réponses que vous avez fournies à toutes les questions.
- Chaque jour, il va discuter avec vous de votre travail.

Votre superviseur est votre premier interlocuteur. Tout comme vous recevrez des instructions de lui, vous devez l'informer de toute difficulté ou problème que vous rencontrerez. Par exemple, si vous ne comprenez pas une procédure ou la signification d'une question dans le questionnaire, vous devez vous adresser à votre superviseur pour obtenir une explication. De plus, il est de la responsabilité du superviseur de vous appuyer dans tout cas de réticence ou de refus des personnes ciblées et dans toute autre communication dans la zone concernée sur les activités de l'enquête, les acteurs, etc.

4. Formation des enquêteurs

La formation des enquêteurs abordera des questions d'éthique à respecter dans le cadre de l'administration d'une enquête auprès des ménages. La formation durera deux jours et pendant lesquels Synchronix pourra vérifier les aptitudes linguistiques et la bonne approche d'enquête.

Les principaux résultats suivants sont attendus au terme de la formation :

- les enquêteurs et les superviseurs devront avoir des connaissances sur le bon comportement de l'enquêteur, la technique d'administration du questionnaire et la collecte des données;
- les enquêteurs et superviseurs devront maîtriser toutes les parties de l'enquête;
- les enquêteurs devront être capables de remplir sans difficulté les outils de collecte proposés;
- les superviseurs devront être capables de déceler et corriger les erreurs commises par les enquêteurs et avoir la maîtrise de la gestion des données et des membres d'une équipe de travail ;
- les superviseurs devront avoir la maîtrise de la gestion de la logistique et des équipements de l'enquête.

5. Questionnaire

5.1. Structure du questionnaire

Le questionnaire est composé de deux parties, la première partie est celle qui nous permet de collecter toutes les informations sur la perception ; la deuxième partie intitulée **Signalétiques** nous permet d'avoir toutes les informations sur le profil du répondant, elle sert aussi de grille de classification du ménage auquel appartient le répondant.

5.1.1. Les types de questions

Plusieurs types de questions sont utilisés dans notre questionnaire :

- **Des questions ouvertes** : La question ouverte est utilisée lorsque l'on souhaite formuler une question sans proposer une liste de réponses. L'avantage de la question ouverte en étude de perception est qu'elle offre la possibilité aux répondants de s'exprimer librement sur le sujet. Les individus révèlent leurs schémas de pensée, ce qui permet de repérer l'émergence de nouvelles pratiques. On utilise alors un champ libre pour permettre au répondant de répondre librement. C'est l'exemple des questions : Q2, Q3, Q13, Q14, Q23, Q25, Q26. Pourquoi, Q27. Pourquoi, Q33, Q35, Q37, Q43, Q45, Q51, Q53, Q54.
- **Des questions fermées** : Une grande partie de notre questionnaire est composée de questions fermées. Elles sont généralement de type filtre, genre, fréquence, appréciation, satisfaction etc. Nous avons bien veillé à l'homogénéité et à la logique des modalités par rapport à la question proposée de sorte que le répondant sera toujours en mesure de s'exprimer sur la question. L'utilisation de questions fermées offre un traitement de données simple et facilite les croisements. Nos questions de type fermé sont : Q1, Q4, Q5, Q6, Q8, Q12. Nature, Q12. Sexe, Q15, Q17, Q19, Q20, Q24, Q28, Q29, Q32, Q34, Q38, Q40, Q42, Q44, Q46, Q48, Q50
- **Des questions mixtes** : La question mixte est utilisée lorsque l'on souhaite proposer une liste de réponses aux répondants avec la possibilité de répondre librement à la question par l'option « autre à préciser ». La question mixte facilite la collecte et l'analyse des résultats et offre la possibilité de cerner les opinions et les comportements qui ne sont pas dans les réponses proposées. Nous avons dans notre questionnaire plusieurs questions de ce type : Q7, Q9, Q10, Q11, Q12, Q16, Q18, Q21, Q26, Q27, Q30, Q31, Q36, Q39, Q41, Q49, Q52. La plupart du temps, pour ces genres de questions, le choix peut être multiple comme il peut être unique, c'est pourquoi, nous intégrons une indication après la question pour préciser à l'enquêteur que l'interviewé peut donner plusieurs réponses (ex. « Plusieurs réponses possibles »). Il est très souvent interdit, pour ce type de question, de citer les réponses, elles doivent être spontanées.

5.1.2. La logique du questionnaire

Bien que notre questionnaire (Grand public) ne comporte pas de sous-thèmes, nous l'avons bien structuré de sorte que, les questions qui traitent d'un même sujet soient liées entre elles par des interactions. Cette structure permettra à l'administrateur de partir des questions généralistes pour aller vers des questions plus spécifiques. Puis, on terminera le questionnaire en posant des questions personnelles, c'est ce que nous appelons ici « **Signalétiques** ». Cette méthode permet aux enquêteurs de connaître le profil des individus interrogés tout en évitant le maximum possible les réticences et les biais.

Il est recommandé donc à l'enquêteur de bien respecter cette structure qui est indispensable pour pouvoir prendre en compte le contexte sémantique des questions.

Chacune de nos questions est numérotée pour bien respecter la logique. Pour toutes les questions filtres, des indications claires et précises (ex. « Si Non, Allez à Q8 ») sont mentionnées pour aider l'enquêteur à identifier facilement la question qui doit suivre si un « **saut** » doit avoir lieu.

5.1.3. Signalétiques et grille de classification du ménage

La partie **Signalétiques** comporte à la fois des questions pour le répondant et des questions concernant le ménage. Les questions **âge, région, zone d'étude** sont indispensables pour déterminer le profil du répondant et le questionnaire ne pourra être validé par le superviseur si une seule de ces questions est vide. Les questions : **revenu du ménage, profession du chef de ménage, propriété des biens d'équipement, sources d'approvisionnement en eau, type d'habitation, type de toilettes, cuisine, style de vie**, nous permettent d'identifier la classe sociale du ménage.

5.2. Compréhension du questionnaire

1°) Pour ce qui est de la connaissance du terme « Corruption », (**Q1. Avez-vous déjà entendu parler du terme « corruption » ?**), on cherche ici la notoriété du terme français, c'est pourquoi qu'importe la langue dans laquelle on administre le questionnaire on doit le dire en français, par exemple en wolof : « **Ndax meus nga degg baatoup corruption ?** ». Au cas où la réponse est non, on explique sommairement la corruption avant de lui poser la question Q2, ceci pour ne pas tomber sur des répondants qu'on croit ne pas être concernés alors que c'est que le terme français qu'ils ignorent.

2°) Pour la question Q2. (« **Quelles sont toutes les acceptions (définitions) auxquelles le terme corruption renvoie?** »), ici nous cherchons à avoir des définitions de corruption ou concept, mais pas d'explication de cas vécus ou d'exemples de corruption.

3°) Pour la question Q3. (« **Connaissez-vous dans votre langue maternelle un mot qui signifie corruption ?** »), on cherche d'abord à avoir la langue maternelle du répondant et ensuite un mot qui a la même signification que corruption.

4°) Pour ce qui est de la question Q7. **Concernant les pratiques de corruptions connues**, (« **Si Oui, lesquelles ?** »), l'enquêteur doit faire très attention aux réponses données pour mieux les comprendre, il doit avant tout, chercher la réponse prédéfinie qui correspond à la réponse donnée par le répondant et si elle est déjà existante, l'encercler. Au cas où la réponse de l'interviewé n'a pas de correspondance parmi toutes les réponses prédéfinies, l'enquêteur doit l'écrire sur la ligne réservée à « **Autres à préciser** ».

NB : Les réponses prédéfinies se ressemblent mais restent très différentes, il faut faire très attention avant d'encercler.

5°) Pour la question Q8. (« **Avez-vous déjà entendu, lu ou été témoin de cas de corruption ou de tentative de corruption ?** »), chaque ligne représente une sous-question dichotomique à réponse indispensable. Si pour toutes les sous-questions la réponse est NON, un saut doit avoir lieu et l'enquêteur doit passer à la question **Q13**.

6°) La question Q9. **Donne les détails sur le secteur ou les secteurs où la corruption à été entendue, lue ou vue**. Cette question a un fort lien avec la question précédente, l'enquêteur doit toujours employer une relance pour ne pas créer d'incohérence. Cependant, si les sous-questions du Q8 sont linéaires, celles du Q9 se situent sur les lignes et les colonnes représentent des réponses possibles. On peut ainsi reformuler la question pour rester dans la logique : « **Vous venez de me dire que vous avez déjà entendu un ou des cas de corruption, pouvez-vous maintenant me préciser dans quel (s) secteur (s) ?** » pour la sous-question Entendu, ensuite « **Vous venez de me dire que vous avez déjà lu un ou des cas de corruption, pouvez-vous maintenant me préciser dans quel (s) secteur (s) ?** » pour la sous-question Lu, et « **Vous venez de me dire que vous avez déjà été témoin d'un ou des cas de corruption, pouvez-vous maintenant me préciser dans quel (s) secteur (s) ?** » pour la sous-question Témoin.

NB : On ne pose une sous-question du Q9 que si et seulement si cette même question à la question Q8 a été répondue par un « OUI »

7°) Les questions Q10 et Q11 donnent les détails sur les domaines des secteurs public et privé où des cas de corruption ont été entendus, lus ou vus. Si par exemple à Q9, le répondant dit qu'il a été témoin de cas de corruption dans le secteur Public, il doit nous préciser à Q10 le ou les domaines du **secteur public** impliqué (s). Idem pour le **secteur privé** et la question **Q11**.

8°) La question Q16 : Pour cette question, l'enquêteur doit séparer la première mention des autres mentions spontanées. Le premier secteur cité doit être noté sur la première ligne avant le tableau et tous les autres secteurs cités spontanément doivent être encerclés dans le tableau. Pour ce qui est des secteurs d'activité non prédéfinis dans le tableau, il faut les noter dans **Autres à préciser**.

9°) Pour la question Q17, nous avons ici un tableau de sous-questions, chaque ligne doit être renseignée obligatoirement et une seule réponse est possible. Pour la sous-question **Votre secteur d'activité**, une cinquième modalité **Non applicable** est possible au cas où le répondant ne travaille pas.

10°) Pour les questions Q23 et Q33, « **Quelle était la nature de la corruption ?** », le répondant doit préciser pour **Numéraire** le montant exact donné (par exemple **750 000 FCFA**) et pour **Nature** la qualité de la contrepartie (par exemple Tissu, collier en or, terrain etc.).

11°) Pour les questions Q26 et Q27, pour chaque réponse donnée, l'enquêteur doit demander au répondant d'expliquer, cette explication sera notée dans la colonne **Pourquoi** correspondant à la réponse.

12°) Pour la question Q38, (« **Classer de 1 à 5, suivant leur degré d'importance par rapport au développement, les items suivants (1 étant le plus important et 5 le moins important)** » ?), nous avons affaire à un classement. Pour rester dans le contexte sémantique de la question, l'enquêteur doit assister en citant les items, et le répondant en retour fait son propre classement de 1 à 5 toujours en rapport au développement.

13°) Pour la question Q43, (« **Justifiez votre réponse** »), l'enquêteur doit veiller à ce qu'il y ait une cohérence entre la justification et la réponse donnée à la question précédente Q42.

6. Les dix commandements de l'enquêteur

1) La confidentialité

- o L'importance du formulaire de consentement informé
- o Une confidentialité entre l'enquêteur et le répondant
- o La confidentialité dans l'équipe d'enquêteurs ; partager une réponse avec l'équipe seulement en cas de besoin de clarification, etc.
- o Le bon rangement des enquêtes complétées

2) Une belle voix de lecture

- o Un respect des virgules et un bon rythme
- o Un accent mis sur mots clés SI mentionné
- o Une attention aux détails
- o Un bon volume, un pas sûr et clair, une confiance, une énonciation
- o Une cadence similaire pour questions similaires

3) La belle écriture

- o La police et les caractères doivent être lisibles, soignés et clairs pour faciliter la tâche aux opérateurs de saisie et de codification.

4) La bonne disposition et la représentation

- a. Habillement correct
- b. Salutation
- c. Élégance et éloquence

5) L'honnêteté

6) La neutralité, accompagnée de l'humilité

- o Dans la voix
- o Dans l'expression du visage
- o Avec la lecture complète de chaque question à chaque répondant
- o Avec une clarification neutre
 - lire la question à nouveau (et les réponses possibles, SI applicable)
 - si toujours pas compris, décomposer la question, élément par élément
 - si toujours pas compris, essayer de reformuler la question en la changeant le moins possible
- o Ne JAMAIS donner un exemple qui n'est pas déjà donné explicitement dans la question elle-même (pas de « c'est-à-dire » !)

7) La patience

- o De l'enquêteur
 - Lire les questions lentement et clairement, en énonçant
 - Ecouter l'entièreté de la réponse, si possible, avant de remplir

- o Du répondant
 - Etre à l'alerte pour les signes de fatigue ou d'impatience : beaucoup de réponses pareilles (eg. « oui, » « oui, » « oui ») ou de réponses « je ne sais pas », etc.
 - Rassurez-lui que vous respectez son rythme de réponse :
 - « Ne vous précipitez pas. On n'est pas pressé. »
 - « Prenez votre temps. »
 - Marquer une pause entre les questions pour parler d'autre chose qui n'a pas de lien avec l'enquête ni les sujets de l'enquête (*le temps, les événements du village, etc.*)

8) L'équilibre du respect et du tact

9) Le chiffrage bien informé

- o « Ça dépend » n'est pas une bonne réponse !
 - Pour une estimation : "Boo ko doon xayma"
 - Pour une situation générale : « ci semaine bu normale »
 - En cas de 2 chiffres : demander lequel est plus fréquent
 - En cas d'une fourchette, demander qu'il vous précise un chiffre plus exact, plus fréquent
- o Un « miisal » (exemple) n'est pas à ajouter par l'enquêteur ! – si ce n'est pas dans le questionnaire, ne pas l'inventer !

10) L'attention au détail et le focus sur la qualité

- o Lire chaque question attentivement et clairement, et lire les réponses SI indiqué
- o Ecouter la réponse du répondant pour voir la/les réponses possible(s)
 - En cas d'une réponse qui englobe tout (toute chose, partout, tout le monde, tout, tout le temps, etc.) :
 - S'il y a une liste de réponses, demander une confirmation pour chaque élément
 - S'il n'y a pas une liste définie, réitérer la nature inclusive de la réponse donnée par le répondant, pour confirmer
- o Différence entre «Ne sait pas» et «Ne veut pas se prononcer»
- o Respecter les conventions des types de réponses
 - Les réponses chiffrées n'ont qu'UNE seule réponse ; les réponses à citation peuvent avoir plusieurs réponses
 - Marquer une réponse dans « autre (à préciser) » seulement si elle ne figure pas dans la liste donnée
 - Pour les réponses ouvertes, essayer de l'écrire avec justesse
- o Faire attention aux filtres (« les sauts »)

Annexe 7

Rapport de formation des enquêteurs et superviseurs

1. CONTEXTE DE JUSTIFICATION

L'Office national de Lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC), chargé, entre autres, de prévenir et de combattre la corruption, compte, pour réussir sa mission, faire mener une étude sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers le PNUD et OSIWA. Ceci, en vue de :

- faire prendre conscience du niveau de la corruption ;
- mener des plaidoyers pour prévenir et lutter la corruption ;
- proposer des politiques de réforme.

L'objectif général de l'Etude étant de déterminer la perception de la corruption par les populations au Sénégal, selon leur position, leur secteur d'appartenance et leur niveau de vie socio-économique.

A cet effet, l'OFNAC s'est attaché, suite à un appel d'offres, les services du cabinet SYNCHRONIX, pour conduire cette mission.

En prélude à la phase de collecte effective de données sur le terrain, un atelier de formation de l'équipe de terrain sur les outils de collecte, la démarche à tenir et les rôles de chacun, a été organisé par le cabinet les 7 et 8 avril 2016 au WARC.

2. OBJECTIF DE L'ATELIER DE FORMATION

L'objectif de l'atelier est de former les enquêteurs sur les outils de collecte de données pour permettre une compréhension commune des questions et des préoccupations de l'étude.

Il est ainsi attendu de cet atelier de permettre :

- d'avoir, d'une part, une bonne prise en compte des objectifs de l'étude et une meilleure maîtrise de l'administration du questionnaire et du guide d'entretien ;
- de limiter, d'autre part, les erreurs de collecte et d'améliorer ainsi le recueil des données sur le terrain. Les superviseurs comme les enquêteurs sortent de la formation, conscients des enjeux et de leurs rôles respectifs.

3. PARTICIPANTS A LA FORMATION

L'atelier a vu la participation d'une quarantaine de personnes composées d'enquêteurs et de superviseurs qualifiés et expérimentés provenant de toutes les régions du Sénégal.

4. METHODOLOGIE ET APPROCHE

Pour atteindre les résultats escomptés, la formation s'est déroulée en deux jours :

1^{er} jour : exposés introductifs du Directeur du Cabinet SYNCHRONIX et du représentant de l'OFNAC suivis de la formation sur les outils de collecte de données.

2^{ème} jour : Débriefing de l'enquête test, affinement des outils et exposé sur le manuel de l'enquêteur et du superviseur.

Le programme de la session est présenté en annexe

V. RESUME DES ACTIVITES

1. 1^{er} Jour/ 07 AVRIL 2017 : Cérémonie d'ouverture et formation sur les outils de collecte de données

➤ Cérémonie d'ouverture

M. Mounirou FALL, le représentant de l'OFNAC a prononcé le mot d'ouverture et remercié tous les participants de leur présence et de leur collaboration pour la réussite de cette étude. Il a rappelé l'importance de cette étude pour l'OFNAC et profité de l'occasion pour apporter des précisions relativement aux attentes de l'Office par rapport à cette mission.

M. Abdoul Latiphe SECK, Directeur du Cabinet SYNCHRONIX, a lui réitéré la confiance que l'OFNAC porte à son cabinet et renouvelé sa détermination et de celle de toute son équipe pour la réussite de cette étude.

Il s'en est suivi une présentation des participants (enquêteurs et superviseurs) de leur niveau d'étude et leur expérience professionnelle.

M. SECK a repris la parole pour expliquer aux participants l'objectif de cette étude et la méthodologie retenue.

M. Ibrahima WADE, expert statisticien de l'équipe, a ensuite présenté le règlement intérieur de la mission.

Formation sur les outils de collecte de données

Cette partie consistait à expliciter aux enquêteurs et aux superviseurs les contenus des trois outils de collecte que sont :

1. Le questionnaire « Grand public » ;
2. Le questionnaire « Professionnels du public, du privé et des Collectivités locales » ;
3. Le Guide d'entretien.

Questionnaire Grand public

M. SECK a procédé à la formation sur le questionnaire en expliquant l'idée générale de chaque question. Il a, par la suite, donné l'occasion aux participants d'apporter leurs observations et suggestions sur le questionnaire.

Cette démarche a été appliquée pour toutes les questions du questionnaire.

Des modifications ou clarifications ont été apportées à certaines parties du questionnaire après discussions.

A la fin de la journée, les participants ont proposé d'effectuer une enquête auprès de leur entourage pour s'assurer de leur bonne compréhension du questionnaire et de sa facilité d'administration.

M. Seck a conclu en apportant quelques précisions sur les démarches et attitudes auxquelles chaque participant est appelé à s'y conformer.

2. 2^{ème} Jour/ 08 AVRIL 2017 : Questionnaire pour les Professionnels du public et du privé et des Collectivités locales

Le deuxième jour de formation a démarré par un débriefing sur l'enquête test réalisée la veille avec le questionnaire Grand public. Mme Khady NGOM MENDY, Coordonnatrice de l'enquête a procédé au débriefing qui lui a permis de corriger, de clarifier et de stabiliser certains détails concernant le questionnaire Grand public.

Cette journée a également été consacrée à l'étude des deux autres outils de collecte notamment le questionnaire pour les professionnels du public et du privé et des collectivités locales et le guide d'entretien.

La même démarche que la veille a été adoptée : exposé des questions, discussions, modifications ou clarifications. Des modifications ont été ainsi apportées à certaines parties du questionnaire. Le guide d'entretien lui n'a pas subi de modifications substantielles.

Par la suite, M. Ibrahima WADE a fait un exposé sur le manuel de l'enquêteur qui sert de guide et de référence pour mener à bien les différentes tâches techniques et administratives. Il a donné notamment des indications sur la manière d'identifier les cibles, le rôle de l'enquêteur et du superviseur, les instructions générales, le remplissage du questionnaire, ainsi que les significations de quelques termes essentiels.

Au terme de l'atelier, les participants ont manifesté leur satisfaction quant à l'atelier et à la démarche adoptée et ont réaffirmé leur engagement et leur disponibilité pour mener à bien la mission.

M. SECK a prononcé le mot de la fin en remerciant les participants et en leur renouvelant sa confiance pour un bon déroulement de cette étude.

Annexe 8

Rapport atelier de lancement

RAPPORT ATELIER DE LANCEMENT DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DE LA PERCEPTION ET DU COUT DE LA CORRUPTION AU SENEGAL

KING FAHD HOTEL LE 28 AVRIL 2016

Ordre du jour :

- 1) Cérémonie d'ouverture de l'atelier
- 2) Présentation du Cabinet et bref aperçu des attentes par rapport aux parties prenantes
- 3) Perspectives et procédure de suivi de l'Etude
- 4) Interventions des parties prenantes

1) Mot d'OSIWA

Monsieur le représentant d'OSIWA s'est réjoui de cette initiative de l'OFNAC qui ne ménage aucun effort pour lutter contre la corruption. Il a ensuite fait une brève présentation de la mission de sa structure et de ses axes d'intervention. Il a précisé que la corruption reste un problème difficile à cerner de par ses causes, ses facteurs de vulnérabilité, sa perception par rapport à la population.... C'est pourquoi OSIWA est prêt à accompagner le gouvernement pour le suivi de l'étude.

2) Mot du PNUD

Madame la représentante du PNUD a félicité les autorités sénégalaises dans la poursuite de leurs activités de lutte contre la corruption qui se sont traduites, notamment, par la création de l'OFNAC et des avancées significatives dans le domaine de la bonne gouvernance. Depuis 2014, le Sénégal fait partie du groupe des 10 des pays du continent africain ayant enregistré une amélioration dans chacune des catégories de l'indice Mo Ibrahim.

Malgré cette amélioration, des efforts restent à fournir afin d'éradiquer ce phénomène qui demeure néfaste aux progrès économique et social du pays.

Conscient de cette situation, le PNUD s'est engagé à faire de la gouvernance un axe privilégié de son intervention. Cette étude permettra de mesurer le niveau réel de la corruption qui règne dans le pays et devra, à terme, faciliter et mieux cibler les campagnes de prévention et de lutte contre ce fléau. Le PNUD réitère son engagement à accompagner l'OFNAC à lutter contre la corruption.

3) Adresse de la Présidente de l'OFNAC

Madame la Présidente a magnifié toute sa reconnaissance à l'endroit du Président de la République et de son gouvernement qui ne cessent de les appuyer dans toutes leurs activités. Elle est aussi revenue sur l'objectif de cet atelier qui est le lancement de l'étude sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, ensuite de présenter le cabinet synchronisé et enfin d'échanger sur les modalités de suivi.

La Présidente a tenu à solliciter, de tous les partenaires, un ferme appui au cabinet pour mener à bien sa mission. La validité scientifique de l'étude dépendra, à la fois, du respect de l'indépendance du cabinet et du mécanisme scientifique mis en place mais aussi de l'efficacité du comité scientifique établi à cet effet. Celui-ci sera composé de toutes les catégories concernées. La Présidente a aussi l'accompagnement du Gouvernement, à travers son Premier ministre, pour un accès facilité du cabinet aux structures publiques et pour la mise à disposition des informations sollicitées dans le cadre de cette étude.

Elle a aussi remercié le PNUD et OSIWA pour leur accompagnement.

Selon la présidente l'étude est prévue pour durer trois mois et le cabinet choisi va bientôt entrer en possession de tous les éléments nécessaires devant faciliter le travail des enquêteurs.

4) Allocution Premier Ministre

Monsieur le Premier ministre a, dans son allocution, invité tous les démembrements de l'Etat et les partenaires à travailler en synergie pour lutter contre la corruption. Il a tenu à préciser que le temps est venu de passer à l'action et que la corruption exige une convergence des engagements et des efforts devant aboutir à des interventions efficaces et concertées de lutte contre le phénomène. La corruption est un frein au développement et une des causes de l'aggravation de la pauvreté à travers le monde. Elle empêche aux populations de jouir de leurs droits et obligations au profit d'intérêts particuliers. Elle est aussi une menace pour l'Etat de droit et la démocratie puisqu'elle fragilise les institutions.

Pour le chef du Gouvernement, la corruption mérite d'être bien appréhendée dans tous ses aspects pour pouvoir être combattue avec la plus grande efficacité. Cette étude offre à notre pays une bonne opportunité d'appréciation du phénomène dans toutes ses dimensions en vue de mettre en place des stratégies efficaces de prévention et de lutte.

Présentation du Cabinet SYNCHRONIX

Après avoir présenté la vocation internationale du cabinet Synchronix et la force de son équipe pluridisciplinaire spécialisée dans des domaines de compétence (enquêtes de perceptions, les études socio-économiques, etc) et la diversité de ses clients, le représentant du cabinet est revenu sur les objectifs de l'étude. Il a notamment souligné que l'étude vise principalement et, entre autres, à :

- identifier les causes, les manifestations, les différents types de corruption ;
- et donner un coût estimatif de la corruption par secteur aux populations cibles et un coût global.

Il a ensuite souligné que dans cette mission, le cabinet aura besoin d'une forte collaboration avec les structures ciblées et une bonne campagne de communication de la part de l'OFNAC. Il a enfin rassuré les participants de la confidentialité des données qui seront recueillies et analysées durant cette étude.

5) Tableau des discussions sur le suivi des activités

Intervenant	ACTIVITES	Points d'attention
Mr le Vice Président OFNAC	- Créer un comité scientifique pour assurer le suivi des activités de l'étude ; - Mettre en place une procédure de suivi de l'étude ; - Mettre à la disposition du Cabinet toutes les informations demandées.	- Objectivité du comité scientifique ; - Respect des principes de prise de décision du comité scientifique ; - Indépendance du cabinet ; - Respect des résultats issus de l'enquête ; - Travail inclusif du comité scientifique
M. MBOW représentant Conseil Eco Soc Envi	-	- Exploitation des données secondaires existantes avant la création de l'OFNAC ; - Question d'ordre méthodologique (choix et taille de l'échantillon, couverture géographique , phase pré-test, corrélation niveau de revenu, catégorie professionnelle...) ; - Traduction de la langue nationale
Mr Mademba Ndiaye représentant Banque Mondiale		- Précision sur la formulation du titre ;

Mr Aldiouma SAGNA, CNTS/FC représentant Plate forme des AnE du Sénégal	- Insister sur la revue documentaire en se basant sur les activités déjà faites par la plateforme des ANE	- Attention particulière sur les coûts (politique, économique, social, environnemental) et non pas le coût tout court ; - Maillage géographique optimal des cibles (y compris zones rurales) ; - Intérêt de travailler en équipe (y compris avec le CNTS/FC et l'OFNAC)
Mr Lieutenant Colonel Alassane BA. DGD		- Large cartographie des parties prenantes ; - Prise en compte des activités faites précédemment ; - Transparence et échanges permanents et réguliers durant tout le déroulement de l'étude.
Mr Aliou Demba KEBA. Représentant USAID / GDO		- Dispositif efficace du comité scientifique pour remédier aux blocages dans l'interprétation des données et analyses
Mr... Représentant Médiateur de la République		- Mise en place au profit du comité scientifique de moyens pour remédier aux blocages dans l'interprétation des données et analyses
Mr. Moussa SOW représentant Maire de Dakar	Donner une attention particulière à la manière dont ces résultats seront traduits en action	
Professeur Nzouankeu OFNAC		

6) ECLAIRAGES DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'OFNAC

A la suite des riches débats, Madame la Présidente a recadré les objectifs et attentes de l'étude. Elle a remercié tous les participants et les autorités gouvernementales, en particulier le Premier ministre et ses collaborateurs. Elle a ajouté que l'étude aura l'avantage de donner aux autorités et aux principales parties prenantes une situation nationale de référence ainsi qu'une compréhension commune de ce fléau. Ceci devra aboutir à une appropriation de ce document national, avec comme finalité, l'élaboration et le déroulement, par l'OFNAC, d'un plan stratégique. Madame la Présidente a, enfin, remercié le cabinet pour sa collaboration avant de se féliciter de la présence à la cérémonie de toutes les parties prenantes.

Avant de clôturer son discours, Madame la Présidente a tenu à rassurer les participants sur :

- la prise en compte, dans l'étude, des différentes actions qui ont eu à être déroulées dans le passé ;
- la nécessité de mener une démarche inclusive dans la conduite de l'étude ;
- la flexibilité au niveau du travail du comité scientifique ;
- l'indépendance du cabinet ;
- l'appui du PM et de ses collaborateurs par rapport à la disponibilité de l'information ;
- l'engagement et la collaboration de l'OFNAC et de son personnel.

Annexe 9

Rapport de terrain

Dans le cadre de la lutte contre la corruption au Sénégal, L'Office national de Lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC) s'est proposé de réaliser une étude sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal. L'objectif général de l'Etude est de déterminer la perception de la corruption par les populations au Sénégal, selon leur position, leur secteur d'appartenance et leur niveau de vie socio-économique. Le Cabinet Synchronix a été mandaté pour réaliser cette étude.

Pour avoir une perception globale et assez précise de la corruption, le secteur privé (les entreprises), le secteur public (les fonctionnaires), les ménages, les autorités religieuses et coutumières, les jeunes, les organisations de la société civile ainsi que les femmes ont été touchés dans le cadre de cette étude.

L'étude concernait toutes les 14 régions du Sénégal et a débuté par une phase pilote de terrain qui s'est réalisée à Dakar dans la période allant du mercredi 25/05/16 au dimanche 29/05/16. La collecte de données sur le terrain pour le grand public s'est ensuite tenue jusqu'au 02/07/2016. Pour les professionnels, les entretiens se sont déroulés durant le mois de juin.

1. ECHANTILLONNAGE

L'enquête de terrain a été réalisée sur un échantillon de personnes en tenant compte du sexe, de l'âge, du niveau d'instruction mais également de la catégorie socioprofessionnelle de l'enquêté mais également de la localité (département) de résidence des enquêtés. En effet, la répartition selon l'échantillonnage s'est effectuée en zones urbaines et en zones rurales et au niveau de certains services administratifs.

Dans l'ensemble, 2076 questionnaires du grand public ont été réalisés, 190 questionnaires professionnels et 70 guides d'entretiens.

Pour les questionnaires du grand public, les cibles étaient les hommes et femmes dans leur ménage âgés de 15 à plus de 60 ans.

Pour les questionnaires professionnels, les cibles étaient :

- ✓ le secteur public ;
- ✓ le secteur privé ;
- ✓ les députés ;
- ✓ la justice ;
- ✓ la société civile ;
- ✓ les partenaires techniques et financiers ;
- ✓ les médias.

2. METHODOLOGIE

L'administration du questionnaire du grand public s'est faite en face à face au domicile des interviewés. Les cibles ont été choisies selon le pas de sondage qui consistait à ne pas enquêter deux ménages successifs mais plutôt à sauter quatre concessions après une interview réussie.

Pour parer à une éventuelle redondance des réponses du fait que les personnes qui partagent le même ménage ont souvent tendance à avoir les mêmes habitudes, un seul individu est enquêté par ménage.

Parmi les structures et autorités concernées par les questionnaires professionnels, il y avait le commissaire de police, le commandant de la gendarmerie, les services d'hygiène, les autorités administratives, la douane, les eaux et forêts, le conseil départemental, la mairie, la magistrature, les médecins chef de région, les inspecteurs d'académie, les impôts et domaines, les services des mines, la direction de l'agriculture, la direction de l'action sociale, les imams, le clergé, les chefs coutumiers, les chefs de quartiers et les travailleurs du secteur informel.

Le travail consistait à effectuer des appels pour des prises de rendez-vous avec la personne habilitée au sein de ces structures à répondre à notre questionnaire ou guide d'entretien. Cette personne pouvait être le directeur général, le responsable de la cellule de passation des marchés, le directeur ou responsable administratif et financier, le directeur de l'administration et de la gestion de l'équipement, le chef comptable, le responsable des achats, le responsable de la gouvernance interne, le conseiller juridique, le député, l'avocat, le magistrat, etc.

3. RECRUTEMENT DES AGENTS

Une équipe de 17 agents, dont deux (02) superviseurs, a été constituée pour la réalisation de la phase pilote dans la région de Dakar. Et pour les autres régions, d'autres équipes d'enquêteurs et de superviseurs dont le nombre était tributaire du nombre de personnes à enquêter ont assuré le travail.

4. FORMATION DES AGENTS

La formation a eu lieu dans les locaux du WARC les 07 et 08 avril 2016. Elle a été assurée par la direction technique de SYNCHRONIX composée du Chef de mission, du Directeur technique et de la Coordonnatrice de la collecte de données.

Il faut aussi noter la présence à cette formation de deux représentants de l'OFNAC pendant la première journée.

L'atelier a permis :

- ✓ aux formateurs d'expliciter le rôle de l'enquêteur et l'importance de bien administrer le questionnaire
- ✓ aux enquêteurs de mieux cerner les enjeux de l'étude et de ce qui est attendu d'eux.

Les jeux de rôle enquêteur / enquêté et une phase test de pré-enquête auprès de leur entourage ont permis aux enquêteurs de comprendre toutes les questions des outils de collecte et à l'équipe technique de reformuler certaines questions pour plus de clarté.

5. DEROULEMENT SUR LE TERRAIN

Zones enquêtées

La région de Dakar était notre région pilote. La collecte de données s'est faite aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. Il s'en est suivi les autres régions. Ci-après, le détail sur les zones de collecte concernées :

- Dakar : Dakar, Pikine, Rufisque et Bargny ;
- Thiès : Thiès et les villages de Keur Mor Ndiaye, Bagdad, Silmang, Ndouffak et Darou ; la ville de Tivaoune plus précisément dans les quartiers de Keur Matar, Minam, Jidda, Keur Mass, Mousdalifa, Kogne Diaka, Kouly et Keur Khaly et les villages de Diakhaté Amar, Wella Ndiassane, Diassap et Fandéne ;
- Diourbel : dans le quartier de Médinatoul et comme zone rurale, nous avons mené notre enquête à Touba, Mbacké, Ndangalma ;
- Saint-Louis ;
- Kaolack ;
- Louga : Louga et 6 zones rurales : Nguidille, Dielerlou Sylla, Maka Baraguey, Ndam, Niomre et Baghya ;
- Fatick : dans les quartiers de Ndiaye Ndiaye 1 & 2, Escale, Darou Salam, Ndouck, Logandème, Darel, Peulga Nord et Sud et la cité émetteur ; et les communautés rurales de Gossas, Niakhar, Diakhao et Foundiougne ;
- Tambacounda ;
- Kolda : Kolda et les villages de Dioulacolon, Sare Bidji, Guiré Yéro Bocar, Bignarabé, Sanankoro, Tankanto Escale et Sarre Bilal ;
- Ziguinchor : dans les quartiers de Tiléne et Alwar et les villages de Tambacounda, Adéane, Gonoum, Baghagha, Sindone, Brin et Djibonker ;
- Matam et Ourosogui et les villages de Ogo, Boyinadji, Sinthiou Garba et Thiambé ;
- Kaffrine : dans la zone de Diameguene centre et escale et les villages de Ngodiba, Djigui, Lougué wolof, bambara et Lougué 2 et aussi Diameguene TP et Birkilane ; Sédhiou ;
- Kédougou : Kédougou et pour zone rurale, Soucouta et Syllacounda.

6. PROBLÈMES RENCONTRÉS

Dans le cadre de la collecte de données, nous avons eu à rencontrer certaines difficultés aussi bien à Dakar que dans les autres régions. Entre autres problèmes rencontrés, nous pouvons citer :

- l'inaccessibilité de certains enquêtés compte tenu de la sensibilité du sujet. C'est le cas de Touba par exemple où les ménages parlaient de « ndiguel » ;
- une certaine réticence de la population notamment les religieux et les personnes âgées surtout en zone rurale où le niveau de compréhension et d'instruction est faible.
- la difficulté à rencontrer dans les ménages les cibles qui sont dans certaines tranches d'âge pendant la journée, il s'agit de : (15-19 ans) tous sexes confondus ; (40-44 ans) et (45-49 ans) pour les hommes. La majeure partie des personnes de la première tranche d'âge sont souvent à l'école aux heures d'enquête. Et en ce qui concerne les autres tranches, les concernés sont au travail.
- Des cas de refus : ces cas de refus concernent aussi bien le grand public que certains responsables régionaux.
 - Pour le grand public, dès que les enquêteurs annoncent le but de leur visite, certaines cibles refusent catégoriquement de répondre aux questions prétextant que tout ce qui touche au gouvernement, c'est de la politique par conséquent cela ne les intéresse pas.
 - Concernant les questionnaires professionnels, certaines autorités ont refusé de collaborer. C'est le cas à Louga, à Fatick, à Matam. La difficulté liée à la saisine de certaines structures a été très marquante. Certaines structures surtout publiques exigeaient des courriers physiques ou électroniques de la part de leur supérieur.

Il y'avait aussi certaines structures difficiles d'accès comme les députés et les conseillers du CESE, etc. Le problème du non-respect des rendez-vous fixés par les cibles ou du report à la dernière minute est également à signaler.

Il est également à noter les difficultés liées à l'appréciation ou à la compréhension de la nature et de l'objectif de l'étude. En effet, même si certaines structures nous ont facilité l'accès et la collecte, d'autres étaient un peu réticentes parfois à la seule évocation du nom de l'OFNAC, la période de collecte coïncidant avec la sortie de son rapport. Certains par contre ne comprenaient pas bien le contexte de l'étude ou étaient juste méfiants, c'est pourquoi ils exigeaient l'accord de la hiérarchie pour recevoir les enquêteurs et cela prenait beaucoup de temps.

Mais malgré toutes ces difficultés posées, nous avons réussi à les surpasser en décrochant les rendez-vous nécessaires pour une appréciation objective de nos variables.

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	4
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHIQUES	6
LISTE DES ANNEXES	8
GLOSSAIRE	9
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS	11
INTRODUCTION	15
1 APPROCHE METHODOLOGIQUE	17
1.1 Présentation du Sénégal	17
1.2 Préparation de la mission	19
1.2.1 Harmonisation	19
1.2.2 Conception des outils de collecte de données	19
1.2.3 Identification des cibles de l'enquête	21
1.2.4 Échantillonnage	22
1.2.5 Recrutement et formation des enquêteurs	24
1.3 Collecte des données	24
1.4 Traitement des données	25
1.5 Contrôle qualité	26
1.6 Mesure du coût de la corruption	26
1.7 Difficultés rencontrées	29
2 APPROCHE THEORIQUE : DEFINITIONS DE LA CORRUPTION	30
2.1 La corruption vue par certains chercheurs	30
2.2 La corruption vue par les institutions internationales	32
2.3 La corruption selon la législation sénégalaise	33
2.4 Résumé des différents textes internationaux et nationaux sur la corruption..	35
3 PERCEPTION DE LA CORRUPTION	40
3.1 Connaissance de la corruption	40
3.2 Environnement de la corruption au Sénégal	49
3.3 Causes perçues de la corruption	60

3.4	Perception de la lutte contre la corruption	63
3.4.1	Niveau de connaissance des organes de lutte contre la corruption	64
3.4.2	Niveau de satisfaction des citoyens par rapport à la lutte contre la corruption	67
3.5	Besoins en informations sur la corruption et sur l'OFNAC	72
4	PRATIQUES DE CORRUPTION	77
4.1	Corruption subie dans le grand public	78
4.2	Corruption initiée dans le grand public	83
4.3	Corruption chez les professionnels	86
4.4	Quelques indicateurs sur les pratiques de corruption	88
4.5	Analyse économétrique de certains indicateurs de la corruption	91
5	COÛT DE LA CORRUPTION	97
5.1	Pourquoi se soucier de l'estimation du coût de la corruption ?	97
5.2	Païement des pots-de-vin	99
5.3	Coût social de la corruption	103
	RECOMMANDATIONS	107
	CONCLUSION	108
	BIBLIOGRAPHIE	109
	WEBOGRAPHIE	112
	ANNEXES	113
	Annexe 1 - Executive summary	114
	Annexe 2 - Questionnaire Grand Public	117
	Annexe 3 - Questionnaire professionnels du public et du privé et des collectivités locales	130
	Annexe 4 - Guide d'Entretien	141
	Annexe 5 - Guide de discussion	143
	Annexe 6 - Manuel de l'enquêteur	146
	Annexe 7 - Rapport de formation des enquêteurs et superviseurs	156
	Annexe 8 - Rapport atelier de lancement	159
	Annexe 9 - Rapport de terrain	165
	TABLE DES MATIERES	169

Étude financée par le



*Au service
des peuples
et des Nations*